FREINS MONSIEUR Muffler
LES MAINS DE MAÎTRE

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MAZDA DE LAVAL
FABREVILLE AUTO
vous offre plus et mieux.
4010, Boul. Dagenais, Fabreville 622-3434

Aujourd'hui: Nuageux avec quelques averses. Minimum 10° Maximum 21°
Demain: Periodes de nuages et de soleil. DETAILS CAHIER SPORTS
●●MONTRÉAL, LUNDI 30 AVRIL 1990 106e ANNÉE Nº 187 58 PAGES, 4 CAHIERS
Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Îles de La Madeleine: 1.00
Ailleurs au Québec: 50 cents
35¢

Aujourd'hui

«C'est fini, Savard, t'as eu ce que tu voulais»



GEORGES-HÉBERT GERMAIN
collaboration spéciale

Guy Lafleur, l'ombre et la lumière

En exclusivité, voici le troisième et dernier extrait du livre écrit par Georges-Hébert Germain,* Guy Lafleur, l'ombre et la lumière. *Un coup bas minutieusement concocté par Serge Savard et Jacques Lemaire obligera Guy Lafleur à se retirer. Ceux qui achèteront le livre pourront apprendre par la suite de quelle façon il fut subtilement écarté de l'organisation.

Serge Savard a un extraordinaire sens politique. Ce n'est pas pour rien qu'on l'appelait «le Sénateur». Il sait dissimuler, manipuler, imposer. Il sait aussi être franc et direct, dur. Ainsi, la semaine précédente, à Edmonton, il avait congédié Steve Shutt, avec qui il avait joué et vécu pendant près de dix ans. Il lui avait dit tout simplement qu'il n'avait plus sa place dans l'équipe et qu'il devrait aller voir ailleurs s'il y était.

«L'équipe n'est plus faite pour des gars comme toi.»

Shutt avait été profondément humilié. Il était parti chez les Kings de Los Angeles. Sans même revoir ses compagnons, sans cérémonie d'adieu. Il avait beau avoir été pendant neuf ans l'un des joueurs les plus utiles de toute la ligue Nationale et figuré avec une remarquable régularité dans le peloton de tête des compteurs, il avait toujours vécu dans l'ombre de Guy Lafleur, toujours numéro 2. Et il s'en accommodait tant bien que mal, même si ça l'ennuyait parfois un peu. Il avait eu l'intelligence et l'humour de ne jamais pleurer sur son sort.

Le hasard même semblait le défavoriser. Ainsi, un an plus tôt environ, le 12 décembre 1983, il avait marqué, contre les Devils du New Jersey, le 400e but de sa carrière. Or le même soir, après une disette de plusieurs matchs, Lafleur avait enfilé son 500e but. L'exploit de Shutt était évidemment passé presque inaperçu, comme tout ce qu'il faisait, dans l'ombre de Lafleur, toujours.

Savard ne pouvait agir avec ce

VOIR «C'EST FINI...» EN A 8



A3 FÉMINISME
Le mouvement des femmes ne sera jamais plus le même, a déclaré Lise Payette, à l'issue de la réflexion que 3500 femmes ont menée durant les 50 heures du féminisme.

A9 PLACEMENTS
Le programme d'actions accréditives a été maintenu dans le budget provincial parce qu'il serait rentable et constituerait un bon placement pour les gouvernements.

B1 WELLS
Le premier ministre Clyde Wells de Terre-Neuve ne croit pas que le Québec tentera de réaliser son indépendance si l'accord du lac Meech est rejeté.

C1 L'AUTOMOBILE
La Chrysler Imperial plaira aux inconditionnels de la marque à la recherche d'une voiture spacieuse proposant tous les éléments du luxe à l'américaine.



A6 LIBAN
Nouveau signe d'espoir à Beyrouth, où les ravisseurs de l'otage américain Frank Herbert Reed ont annoncé qu'il serait libéré d'ici quarante-huit heures.

NOUVELLE CONTROVERSE À HAM-NORD

Accusations de lavage de cerveau contre la Cité écologique

MICHEL LEGAULT
collaboration spéciale

La Cité écologique de l'ère du Verseau continue de faire parler d'elle. Deux familles qui viennent de quitter cette commune de Ham-Nord, dans les Bois-Francs, accusent en effet ses dirigeants de laver le cerveau des enfants et de leur donner une éducation déficiente.

En décembre 1988, la Cité écologique avait été au coeur d'une controverse similaire, qui avait aussi mis en cause l'éducation prodiguée aux enfants résidant dans cette communauté d'inspiration écolo-ésotérique comptant 140 personnes. À leur demande, *La Presse* a rencontré six ex-résidants déçus de leur séjour et soucieux, affirment-ils, de mettre en garde la population contre certaines pratiques douteuses au sein de la Cité de Ham-Nord.

La Cité d'abord

Les pédagogues de la Cité exerceraient une très forte influence sur les enfants et ils les amèneraient à quitter leur famille. Ces enfants ne suivraient que les cours de base exigés par la commission scolaire.

Selon Martin et Chantal Gélinas, âgés respectivement de

VOIR CITE EN A 2

● *A 7: Le ministre Robert Dutil fréquente encore la Cité*

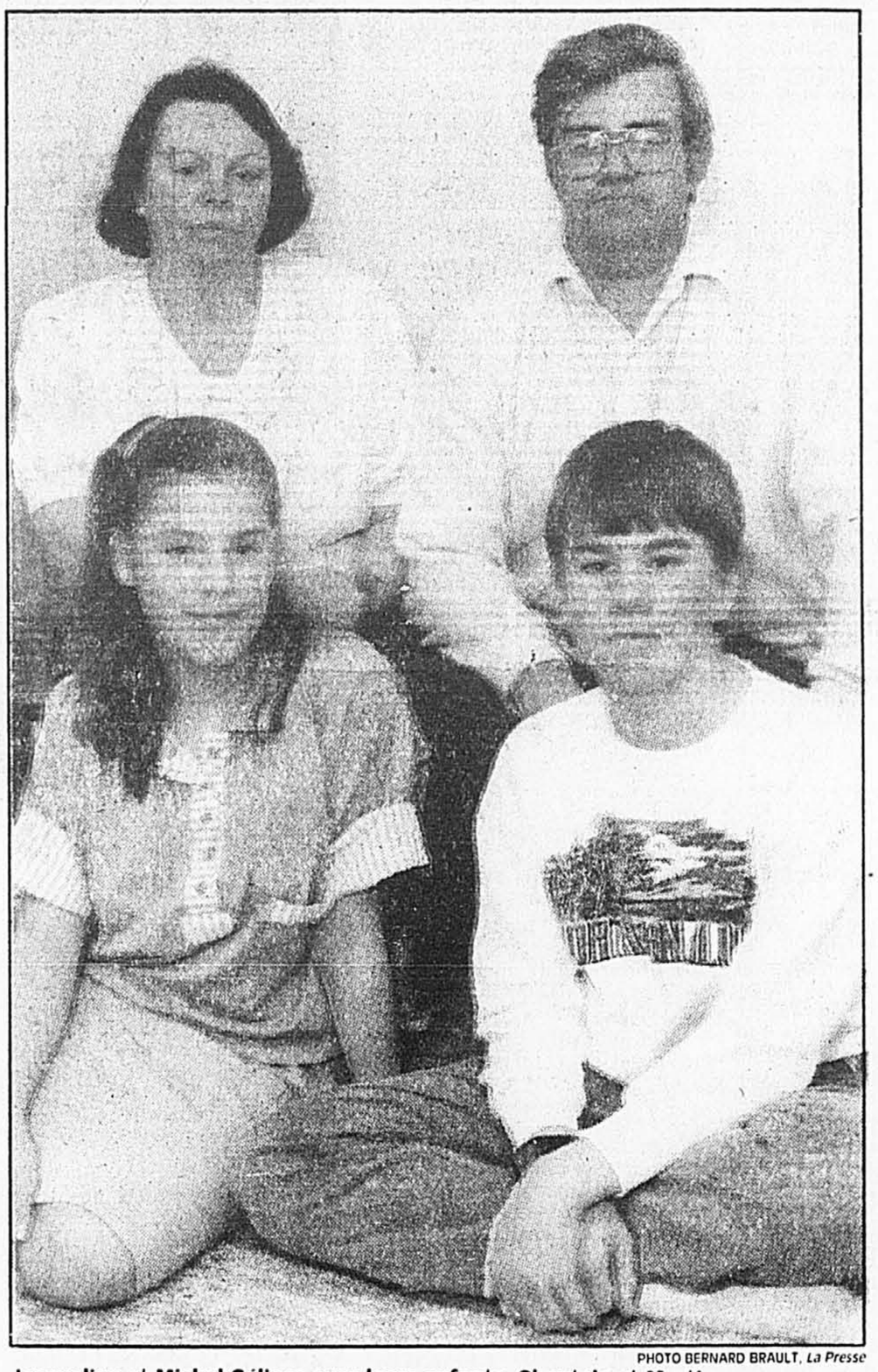


PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*
Jacqueline et Michel Gélinas avec leurs enfants, Chantale et Martin

Nicole Gagnon-Larocque fera la lutte à Doré

RAYMOND GERVAIS

Comme prévu, Mme Nicole Gagnon-Larocque est devenue, hier, la première femme chef d'un parti politique à Montréal, l'emportant par une forte majorité sur ses deux rivaux à la tête du Parti civique de Montréal.

Mme Gagnon-Larocque a obtenu 210 votes contre 72 pour son plus proche adversaire, Me Jacques Mondou, le seul représentant de cette formation politique à l'Hôtel de ville. Quant à l'autre candidat dans la course, René Delbuguet, il a obtenu la faveur de cinq délégués.



Mme Nicole Gagnon-Larocque

Succédant à Claude Dupras qui avait lui-même succédé à Jean Drapeau, le fondateur du Parti civique, le troisième chef dans l'histoire du parti a dit être assuré de la collaboration de ses deux rivaux défaits dans la reconstruction du PCM.

«Le Parti civique de Montréal vient d'entreprendre un tournant marquant. On nous a souvent reproché d'avoir trop de têtes blanches dans nos rangs et pas assez de jeunes. Il y a maintenant de plus en plus de jeunes qui s'intéressent au PCM», a indiqué Mme Gagnon-Larocque.

Elle a de plus invité tous les supporters de ses rivaux à se joindre à elle pour bâtir l'avenir et remporter les prochaines élections montréalaises qui auront lieu le 4 novembre.

«Tous ensemble, on va battre Doré. J'ai battu son colistier en 1982 et je vais recommencer», a affirmé Mme Gagnon-Larocque qui a fait son entrée sur la scène politique en 1978, sous la bannière du Parti civique.

Âgée de 42 ans, Mme Gagnon-Larocque a déclaré que les Montréalais se sentaient trompés par l'administration Doré et qu'ils étaient insatisfaits du RCM à l'Hôtel de ville.

Un des défis qui guette le nouveau chef est de faire le pont entre les générations. «Nous devons allier l'expérience et le progrès», dit-elle.

Sans vouloir préciser sur quoi porteraient les enjeux de la prochaine campagne électorale, Mme Gagnon-Larocque a indiqué qu'un des projets que son parti voulait mettre de l'avant consistait en

VOIR LUTTE EN A 2

Sommaire

Annonces classées
Immobilier ..... B4 à B8, C6
marchandises C6, C7
emplois C7, C8
automobiles ..... C8 à C10
propositions d'affaires A10

Arts et spectacles
informations ..... A14 à A16
horaires A16

Bandes dessinées B7
Décès C11
Êtes-vous observateur? ... B4
Feuilleton B5
Horoscope B8
L'auto ..... C1 à C5
Le bridge C8
Le monde A6
Loterie A7
Mots croisés C10
«Mot mystère» C7
Placements A9, A10
Quoi faire A8
Télévision A14 A15

«Seuls les médecins se traînent les pieds»

Les comités de discipline des corporations professionnelles se sont bien adaptés à la levée du huis clos



MICHÈLE OUIMET

Après un court instant de panique et quelques ajustements, les corporations professionnelles du Québec se sont finalement assez bien adaptées à la levée du secret qui, de tout temps, avait entouré les délibérations de leurs comités de discipline.

Toutes? Enfin presque toutes, car les médecins ont résisté à la levée du huis clos, en vigueur depuis le 1er août 1988, en demandant et obtenant presque systématiquement le secret complet des travaux de leur comité ou des ordonnances de non-publication quant au nom du médecin incriminé.

Depuis la levée du huis clos, 45 audiences ont eu lieu chez les médecins. Treize se sont déroulées à huis clos et 19 ordonnances de non-publication ont été accordées. Quatre audiences seulement se sont déroulées sans aucune restriction.

Le système fonctionne bien

Selon le président de l'Office des professions du Québec, Thomas Mulcair, «le système fonctionne bien. Seuls les médecins se trainent les pieds. Les auditions sont publiques. Le huis clos, c'est l'exception.» Il existe 40 corporations professionnelles au Québec regroupant environ un quart de million de membres.

Chez les avocats, le portrait est diamétralement opposé. Dix demandes de huis clos ont été présentées et une seule a été accordée, celle impliquant l'avocat Claude-F. Archambault, accusé d'entrave à la justice et de fabrication de preuves.

La Presse, *The Gazette* et Quebecor ont contesté cette décision. La Cour supérieure a rejeté la demande des médias, car Me Archambault subissait parallèlement un procès devant la cour criminelle et que la diffusion des détails de la preuve pouvait lui causer un préjudice.

The Gazette en a appelé de ce jugement. La Cour d'appel du Québec a statué que le huis clos était valable uniquement pour le témoignage de Me Archambault. Les audiences du comité de discipline reprennent à la mi-mai.

Le huis clos, l'exception

La Presse a contacté six autres corporations professionnelles. Le huis clos est l'exception. Chez les notaires, par exemple, trois ou quatre demandes de huis clos ont été faites, selon le syndic, Me Gilles Boucher. Elles ont toutes été refusées. Chez les pharmaciens, une seule ordonnance de non-publication a été accordée. Chez les dentistes, il n'y a eu que deux or-

VOIR MÉDECINS EN A 2

● *A 4: La solution du Dr Augustin Roy*

Les policiers de la SQ vont montrer les dents d'ici le 24 juin

MARTIN PELCHAT

Les policiers de la Sûreté du Québec profiteront de l'échéance pour la ratification de l'accord du lac Meech pour faire monter la pression dans les négociations avec leur employeur. Appréhendant un été chaud si les ferveurs nationalistes s'exacerbent au Québec, ils veulent une entente avant le 24 juin. Sinon ils auront probablement recours à des moyens de pression plus musclés que le port du jean ou le refus d'émettre des contraventions, explique le président de l'Association des policiers provinciaux du Québec, Jocelyn Turcotte.

Les 200 délégués de l'APPQ participaient en fin de semaine à leur 22e congrès annuel et ils ont décidé de montrer les dents: pas question de se faire faire cette année le coup de la visite du pape, en 1984.

Impliqués à l'époque dans une laborieuse négociation pour le renouvellement de leur convention collective, les policiers avaient menacé de mettre des bâtons dans les roues aux organisateurs de cette visite, laquelle impliquait un important dispositif de sécurité.

Les policiers avaient finalement consenti à une sorte de trêve pour l'événement, raconte M. Turcotte. Mais la négociation a quand même pris fin sur une note amère.

Une décision arbitrale leur étant favorable a été ignorée par le gouvernement, qui a voté un décret pour fixer leurs conditions de travail.

C'est pourquoi les délégués ont donné cette année à leurs négociateurs une date limite.

VOIR SQ EN A 2



SUITE DE LA UNE

CITÉ

Accusations de lavage de cerveau contre la Cité écologique

14 et 13 ans et qui sont de retour à l'école publique après plus de deux ans à la Cité, les pédagogues de la commune de Ham-Nord leur enseignaient que la pédagogie était plus importante que leurs parents. «Les pédagogues nous disaient constamment que ce qui arrivait était de la faute des parents», affirme Martin. Prié de donner des noms, Martin et sa sœur se mettent d'accord sur les noms des professeurs suivants: Monique Bélanger, responsable de la pédagogie à la Cité, Denis Houle, Guy Pauthe et Michel Charbonneau.

Après que le ministre de l'Éducation eut ordonné une enquête sur l'éducation au sein de la Cité en décembre 1988, une entente intervenue entre la Cité et la commission scolaire locale prévoyait que seuls les enfants vivant à la commune de Ham-Nord depuis trois ans et plus seraient susceptibles de faire l'objet d'examens du ministère, en juin 1989. Les Gélinas se rappellent que seuls ces enfants ont été exemptés de travailler, car ils devaient étudier toute la journée.

Ce n'était pas le cas des enfants de la famille Gélinas, qui n'auraient suivi aucun cours pendant les années scolaires 1988 et 1989. Comme la plupart des autres élèves, semble-t-il, les Gélinas ont commencé à suivre des cours à l'automne 1989. Mais, encore là, l'enseignement dispensé portait exclusivement sur les matières faisant l'objet d'un examen par la commission scolaire, soit essentiellement le français, les mathématiques et l'anglais.

Du «bourrage de crâne»

La façon d'enseigner des pédagogues de la Cité s'apparenterait à du «bourrage de crâne» intensif. Avant un examen de géographie, à la fin de janvier dernier, les pédagogues de la commune de Ham-Nord auraient enseigné uniquement de la géographie pendant quatre semaines, matin et après-midi, cinq jours par semaine.

Même si, à l'instar de ses compagnons, il a assez bien réussi, Martin Gélinas estime n'avoir rien retenu de ce qu'on lui a enseigné. «Ça allait trop vite», explique-t-il. Immédiatement après l'examen, on l'a envoyé travailler aux serres.

Au moment où leurs parents ont songé à partir, l'automne dernier, Chantal et Martin affirment avoir été l'objet de pressions répétées de la part des pédagogues et des autres enfants pour rester à la Cité. Chantal avoue avoir alors détesté et fui son père parce qu'il voulait quitter la commune de Ham-Nord.

Depuis qu'ils sont de retour à l'école publique, à Laval, Martin et sa jeune sœur Chantal disent avoir beaucoup plus de travail qu'avant. «À la Cité, je n'avais que trois cours. Maintenant, j'en ai huit! Ça a été dur au début», avoue Chantal, qui n'a cependant pas eu à reprendre de classe. Son frère Martin a été moins chanceux. Il est en classe d'appoint en raison de ses faiblesses en mathématiques et en français. □

LUTTE

Nicole Gagnon-Larocque fera la lutte à Jean Doré

l'accès à la propriété pour les familles monoparentales et les personnes seules.

Résolutions

Au cours du congrès, les quelque 287 délégués présents (sur une possibilité de 419) ont adopté 50 résolutions de la commission politique du parti, qui doivent servir de base aux différents thèmes du parti.

Ainsi, le PCM recommande entre autres qu'on maintienne les prises de position de son manifeste contre la fluoration de l'eau potable, qu'on interdise les abris temporaires d'automobiles afin de sauvegarder l'esthétique de la Ville, qu'on gèle les traitements des conseillers, qu'on organise une semaine de l'aviation internationale, qu'on permette aux personnes âgées d'utiliser gratuitement les transports en commun en dehors des heures de pointe et qu'on améliore le système d'éclairage dans les rues.

Par ailleurs, Mme Gagnon-Larocque a refusé de préciser si elle songeait à faire alliance avec les autres formations politiques contre le RCM. □

MÉDECINS

«Seuls les medecins se trainent les pieds»

donnances de non-publication en un an et demi. Chez les ingénieurs, toutes les demandes de huis clos ou d'ordonnance de non-publication ont été rejetées.

Me Jean Gauvin, qui a présidé le comité de discipline des dentistes de 1984 à janvier 1990, n'a accordé aucune demande de huis clos. «Au début, les avocats s'essayaient à la demande de leurs clients. On refusait. Les auditions sont publiques. C'est la règle. Le huis clos ou l'ordonnance de non-publication ne devraient être accordés que dans des circonstances extrêmement particulières et surtout pour protéger le nom des patients impliqués.»

Les médecins

Pourquoi cette résistance des médecins à la levée du huis clos? Selon le président de la Corporation professionnelle des médecins, le Dr Augustin Roy, il n'y a pas de résistance et la levée du huis clos a été bien acceptée mais le code des professions, plus précisément l'article 142, prévoit des exceptions et les médecins ont largement utilisé cette porte ouverte pour obtenir le secret des délibérations de leur comité de discipline.

Le juge Pierre Viau de la Cour supérieure a clairement établi l'esprit de la nouvelle loi dans un jugement daté du 25 avril 1989, à la suite d'une requête déposée par un comptable agréé, Serge Chénier. Ce dernier contestait la décision du comité de discipline qui lui avait refusé le huis clos.

«Les auditions devant un comité de discipline sont publiques, écrit le juge Viau, c'est la règle. Le huis clos est chose du passé, il ne subsiste qu'à titre exceptionnel, sur ordonnance du comité lorsque celui-ci estime qu'il est dans l'intérêt de la morale ou de l'ordre public de procéder de cette façon.»

L'ancien président du comité de discipline des médecins, Me Gaston Savard, diffère d'opinion. Il a présidé le comité de 1984 à août 1989. «Quand on me demandait une ordonnance de non-publication sur le nom du médecin incriminé, je l'accordais presque systématiquent. Ce n'est pas parce que le public a accès aux auditions que nos décisions seront meilleures.»

«Lorsqu'on publie le nom d'un médecin poursuivi, on lui fait un tort irréparable, poursuit Me Savard. Aussi bien le radier. C'est comme si on tuait une mouche avec un pavé. Jamais un journaliste n'a contesté mes décisions et ce n'est pas le président de l'Office des professions qui va me dire quoi faire!»

Le nouveau président du comité de discipline des médecins, Me Serge Vermette, ne partage pas les opinions de son confrère. Me Vermette est en poste depuis six mois et jamais un journaliste ne s'est présenté à ses audiences.

«Dès mon arrivée, affirme-t-il, j'ai clairement établi mes positions. Le principe général, c'est l'ouverture. Je ne vois pas pourquoi on en ferait fi qu'on soit médecin, avocat ou autre. Le secret est pire que la transparence. J'ai accordé un seul huis clos parce qu'une mineure était impliquée dans le dossier.

«On m'avait d'ailleurs averti qu'il existait un malaise chez les médecins. Je n'ai pas l'intention d'en discuter avec le président de la corporation, le Dr Augustin Roy.»

«À l'époque du huis clos, les gens s'imaginaient qu'on arrangeait les choses», explique le syndic de l'Ordre des dentistes du Québec, le Dr Charles Gosselin.

«La discipline en huis clos laissait une odeur de cercle fermé, de professionnels qui réglaient leurs problèmes entre eux», affirme de son côté le Bâtonnier du Québec, André Gauthier. □

SQ

Les policiers de la SQ vont montrer les dents d'ici le 24 juin

Et pas n'importe laquelle. Le 21 juin, c'est le lendemain de l'échéance de la ratification de l'accord du lac Meech.

«Si on est pour avoir une période chaude avec la Saint-Jean-Baptiste, on veut être de la parade cette fois», lance M. Turcotte.

Ce qui ne veut pas dire que des moyens de pression, il n'y en aura pas avant, précise-t-il.

La direction de l'association dispose d'ailleurs d'un mandat «en blanc» des délégués dans sa stratégie de négociation. Des «démonstrations de solidarité» ponctueront probablement la poursuite des pourparlers entre l'association et l'employeur.

Et cette année, le congrès des délégués ne veut plus des moyens de pression auxquels ont eu recours les policiers de la SQ par le passé: port du jean et de la barbe, refus d'émettre des contraventions.

«Ce sont des moyens dépassés; il y en a qui ont beaucoup plus de punch que ça», dit Jocelyn Turcotte, sans lever le voile sur cette nouvelle tactique.

«Bien sûr, nous espérons ne pas avoir à nous en servir», ajoute le président. La grève, défendue aux policiers, est évidemment exclue.

Les négociations entre la SQ et ses 4000 policiers ont débuté il y a quelques mois. Les policiers sont sans contrat de travail depuis le 31 décembre.

Les discussions vont bon train, explique M. Turcotte. Mais ce n'est que cette semaine qu'on entrera dans «le vif du sujet». La partie patronale doit en effet déposer ses offres.

L'APPQ mène cette négociation avec comme objectif de rétablir la situation qui existait au début des années 80, quand ses membres étaient mieux rémunérés que les policiers de la CUM et de Laval.

L'association estime que les agents de la SQ méritent un meilleur salaire parce qu'ils sont appelés à déménager souvent et que ce corps policier a une vocation différente des autres. Il est souvent au beau milieu de la mêlée.

Un constable de Laval au sommet de l'échelle salariale gagne annuellement 47484$ et celui de la CUM 47011$. Dans la SQ, il gagne 43263$. L'APPQ veut obtenir environ 48000$.

Le congrès de la fin de semaine a également permis aux délégués de faire connaître leur exaspération devant l'importance accordée par la SQ, dans son évaluation annuelle des policiers, aux performances statistiques.

«Les faiseux de contravention», explique M. Turcotte, obtiennent souvent de meilleures notes.

L'APPQ dénonce cette situation depuis deux ans, mais elle menace cette fois de boycotter en 1991 tout le processus d'évaluation si une révision des critères ne permet pas d'éliminer cet item. □

Coup de chaleur pour les *New Kids*

Associated Press

LONDRES

■ Treize enfants ont été hospitalisés dans la nuit de dimanche à lundi dans une station balnéaire d'Angleterre après qu'un concert de musique pop des cinq Américains du groupe New Kids on the Block eut été assiégé par des milliers d'adolescents.

Le service d'ambulance de l'Est du Sussex dans la cité balnéaire de Brighton, au sud de l'Angleterre, a affirmé qu'il avait traité plus de 350 jeunes admirateurs venus au concert, des adolescentes pour la plupart, victimes d'hystérie ou d'asphyxie et avait transporté 13 d'entre eux à l'hôpital.

Les coups de chaleur sont extrêmement rapides à contracter et des jeunes filles avaient commencé à s'évanouir lorsque qu'elles attendaient debout sous le soleil le début du concert, prévu pour 20h.

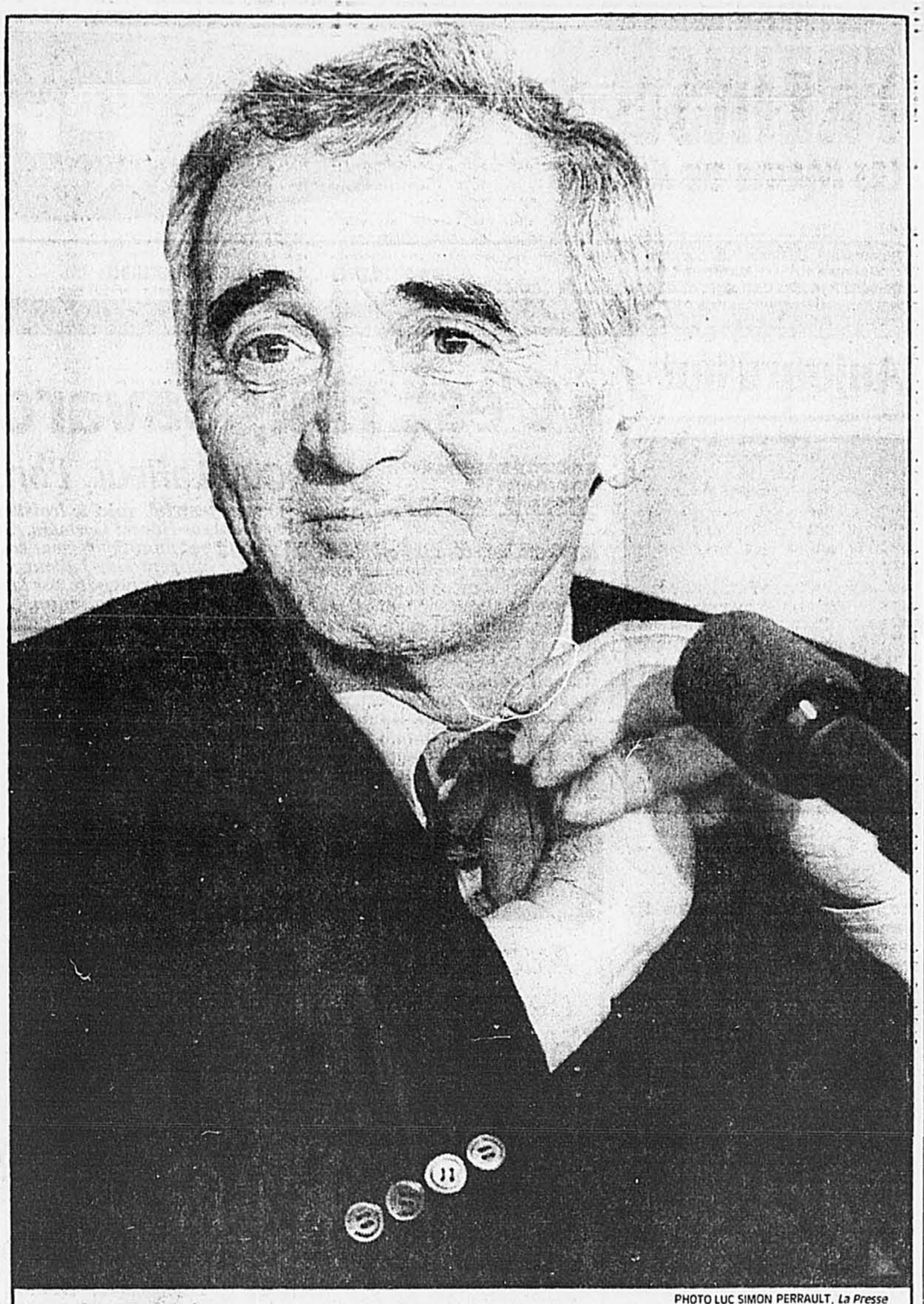


PHOTO LUC SIMON PERRAULT, *La Presse*

Charles Aznavour et le génocide arménien

Le chanteur Charles Aznavour a présidé, hier soir à la Place des Arts, un rassemblement commémoratif du 75e anniversaire du génocide arménien. Né de parents arméniens, Charles Aznavourian, de son vrai nom, milite en faveur de la reconnaissance du génocide arménien et du conflit arméno-azéri; il consacre aussi ses efforts en vue de la reconstruction de l'Arménie soviétique depuis le séisme de 1988. Hier soir, c'est devant une salle comble que Charles Aznavour et le ministre québécois délégué aux Communautés culturelles, Norman Cherry, se sont adressés à la foule.

Construction: les syndicats jugent illégale la prolongation du décret

MARC DORÉ

■ Les syndicats de la construction considèrent que la décision du ministre du Travail Yves Séguin de prolonger de trois semaines le décret qui régit cette industrie est «illégale à tous les points de vue», a déclaré hier le président de la CSN-Construction, Michel Gauthier.

Les représentants des trois groupes syndicaux qui négocient en coalition dans ce dossier, la FTQ-Construction, le Conseil provincial des métiers de la construction et la CSN-Construction, tiennent une réunion au sommet ce matin pour décider de la stratégie à suivre.

La décision du ministre a été annoncée vendredi soir et elle vise à étendre jusqu'au 21 mai le décret tenant lieu de convention collective qui prend fin aujourd'hui.

«Ça ne va pas améliorer le climat sur les chantiers», a déclaré M. Gauthier qui prévoit qu'il pourrait y avoir des «manifestations» de mécontentement aujourd'hui, même s'il n'y a pas de mot d'ordre de grève qui a été donné.

Selon le représentant syndical, le décret de la construction ne peut être modifié que par une loi de l'Assemblée nationale et non par une décision du conseil des ministres.

Depuis plusieurs semaines, les syndicats réclament du ministre Séguin qu'il laisse faire le jeu de la négociation entre les parties.

Mais disant craindre le vide juridique qui suivrait la fin du décret dans ce secteur économique important, le ministre du Travail avait indiqué son intention d'intervenir. Il a d'ailleurs déjà nommé un conciliateur, Pierre N. Dufresne.

En prolongeant le décret de trois semaines, M. Séguin bloque à toutes fins utiles les négociations, affirme M. Gauthier. «Quel intérêt l'AECQ (l'Association des entrepreneurs en construction du Québec) a-t-elle de négocier quand elle sait déjà qu'un décret est prévu à l'échéance?», se demande-t-il.

Les négociations entre les parties sont rompues depuis le 30 mars, mais le contact est maintenu par le conciliateur Dufresne.

La dernière offre «globale» de l'AECQ, déposée il y a une semaine, a été rejetée par les syndicats. Les principaux points litigieux touchent les salaires, l'âge de la retraite et l'établissement d'un régime de revenu garanti.

Le conciliateur Dufresne a convoqué les parties pour 13h aujourd'hui.

Les dinosaures sont de retour

Agence France-Presse

WASHINGTON

■ Leurs yeux s'ouvrent, ils lèvent les pattes, poussent des cris rauques: la plus grande exposition de dinosaures animés jamais organisée vient d'ouvrir à Washington au musée d'histoire naturelle où se pressent chaque jour plus de 4 000 personnes.

Les Dimetrodon, Apatosaurus et autres Tyrannosaurus guident le visiteur pour ce voyage dans le temps de plusieurs millions d'années.

Les énormes animaux, dont la taille a été réduite de moitié ou du quart pour les plus grands ont été mis en scène sur fond d'oasis ou déambulant parmi des cratères en fusion.

Ils déchirent de leurs griffes la chair de leurs victimes, défendent leurs petits, allongent leur long cou vers les feuilles des arbres, ou naissent tout simplement de leur coquille.

Fabriqués en Californie par la société Dinamation, les dinosaures sont équipés d'un mécanisme à air comprimé et de micro-ordinateurs, ce qui permet de leur faire effectuer des séquences de mouvement relativement longues et variées. Rien à voir avec des animaux mécaniques.

La société, fondée par un ancien pilote de ligne de la TWA, est probablement la plus grande fabrique de dinosaures au monde puisque 400 créatures sont déjà sorties de ses ateliers, qui emploient des sculpteurs, des chimistes, des paléontologues et des scientifiques. De l'étude à la réalisation, la fabrication d'un dinosaure représente un an de travail, selon le porte-parole de Dinamation.

Devant chacune des scènes, un tableau lumineux donne la taille et le poids de l'animal — long comme un bus d'écoliers et lourd comme six éléphants — la région où il vivait — Mongolie ou États-Unis - et ce qu'il mangeait — végétaux, viande ou poisson.

Les enfants sont loin d'être effrayés et ne représentent, contre toute attente, que le quart des visiteurs à cette exposition qui fermera ses portes le 3 septembre.

Comment expliquer cette fascination? «Ce sont des animaux qui m'ont toujours intrigué. Et puis ils ont disparu de la surface de la terre», confie un visiteur-biologiste en costume-cravate.

«Ce qui est formidale avec les dinosaures, c'est qu'ils peuvent être utilisés pour faire comprendre une foule de choses au grand public», explique Jim Clark, un paléontologue attaché au musée d'histoire naturelle.

«Ces animaux dont les descendants actuels sont les oiseaux sont un très bon exemple pour comprendre l'évolution des espèces», ajoute le scientifique.

Malgré son intérêt pédagogique, l'exposition a malgré tout suscité une controverse dans le monde très fermé des paléontologues, certains reprochant à la société californienne d'avoir donné des couleurs — orange zébré de marron ou vert — à ses créatures. Alors que ces animaux sont probablement les plus étudiés au monde et qu'on découvre de plus en plus de fossiles, on ne dispose en effet que de peu de certitudes sur cette espèce disparue il y a 65 millions d'années, probablement exterminée par la chute d'un énorme astéroïde sur la terre. «On ne sait pas de quelle couleur ils étaient, comment ils bougeaient, quelles voix ils avaient», reconnait le paléontologue.

Où donner de son sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9h à 18h;
- à Montréal: Banque Nationale du Canada, cafétéria, 2e étage, 600 ouest, de la Gauchetière, de 9h 30 à 16h 30;
- à Repentigny: organisée par le Cercle des fermières de Repentigny, Hôtel de ville, 435, boulevard Iberville, de 14h 30 à 20h 30;
- à Beauharnois: Beauharnois/Maple Grove/Saint-Étienne, Centre communautaire, salle A, 125, rue Ellice, de 13h 30 à 20h.

La Quotidienne Tirage de samedi
à trois chiffres 347
à quatre chiffres 2230

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.
REDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900
ANNONCES CLASSEES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h. 285-7111
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé-Presse 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également reservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numero 1400 • Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

18-1-01
LUNDI 30 AVRIL 1990

LES ANNONCES CLASSÉES
La Presse
285-7111

La Presse

Les femmes n'ont pas les moyens de ne pas être féministes

MARIE-CLAUDE LORTIE

■ «La politique nous exaspère, l'argent: on désespère et militer, ça nous met à terre». Voilà l'une des conclusions de la gigantesque réflexion collective qu'ont menée quelque 3500 femmes à l'UQAM, ce week-end, durant les 50 heures du féminisme, un gigantesque colloque organisé pour célébrer les 50 ans du droit de vote des Québécoises.

Une rencontre qui s'est terminée dans le rire et les larmes, hier en fin de journée. Une fête de trois jours qui a donné aux féministes québécoises une énergie nouvelle, ont dit plusieurs participantes durant la cérémonie de fermeture.

«Le mouvement des femmes ne sera plus jamais le même», a déclaré Lise Payette, présidente du comité d'honneur de ce colloque «historique». Chose certaine, à entendre l'ovation donnée aux organisatrices, les participantes ont beaucoup aimé leur week-end.

Un sondage effectué durant le colloque a démontré que c'est la violence faites aux femmes qu'elles veulent dénoncer le plus fortement. Les références constantes à la tuerie de Polytechnique dans de nombreux ateliers ont aussi montré que les femmes n'ont pas du tout digéré cette tragédie.

Mais outre cela, les constats qui ont été faits et les défis identifiés sont nombreux. Impossible de parler de tout, de nommer toutes celles qui se sont exprimées. Voici un sommaire pas du tout exhaustif des discussions.

Les femmes ne sont pas encore assez présentes sur la scène politique et leurs revendications ne sont pas assez écoutées. Elles sont pauvres, car elles sont souvent des mères seules, ou reléguées à des emplois traditionnels sous-payés, si elles réussissent à se trouver du travail. Elles n'ont pas les moyens de ne pas être féministes. Leur travail à la maison n'est pas valorisé. Elles doivent donc se serrer les coudes et exiger collectivement de prendre part aux choix de société.

Mais le militantisme, c'est fatigant. De provocantes, beaucoup de féministes sont devenues ennuyantes. Celles qui oeuvrent sur le terrain tiennent leurs organismes à bout de bras, surtout depuis les compressions budgétaires du dernier budget fédéral. Les autochtones, les membres de minorités ethniques et les handicappées voient leur tâche doublées par une autre forme discrimination. Comme ont dit les *Folles Alliées*, le féminisme n'est pas mort, il est très occupé.

Les femmes remarquent aussi qu'il est important de poursuivre leur réflexion, de l'intégrer à d'autres mouvements sociaux, de ne pas avoir peur des divergences, de les nommer et de se questionner. Durant le bilan final, une intervention en faveur du rapprochement entre les immigrantes et les féministes nées au Québec a été chaleureusement applaudie.

Si beaucoup de chemin a déjà été parcouru dans plusieurs domaines, en amour, tout reste à faire. Les féministes veulent être amoureuses. Elles ont réussi à se libérer des carcans qui définissaient les couples traditionnels, mais elles partent maintenant à zéro dans leurs relations amoureuses avec les hommes. Le nouveau romantisme, un grand défi de la décennie.

De leur côté, les lesbiennes affirment souffrir encore et toujours de discrimination. Celles qui décident d'être mères, sont vues comme des «phénomènes pervers», ont-elles rapporté.

Les féministes voient la famille comme une institution centrale. Elles y tiennent. Sauf qu'elles l'ont changé et voudraient que la société s'ajuste à cette nouveauté.

Les mandataires des 350 groupes de femmes de toute la province qui ont mis sur pied l'événement doivent se réunir en juin pour faire un bilan qui sera rendu public, a précisé Danielle Fournier, présidente de l'organisme qui a chapeauté les festivités. Mme Fournier s'est dite très satisfaite du colloque et a conclu que ceux qui ont dit que le féminisme était dépassé, devraient maintenant sérieusement se questionner.



Plus de 3500 femmes ont participé au colloque marquant l'anniversaire du droit de vote des Québecoises. Les organisatrices de l'evenement ont été chaleureusement applaudies durant la cérémonie de clôture, par Marie-Christine Kirouak, entre autres, que l'on voit ici.

PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

On crève les pneus des «Femmes en tête»

MARIE-CLAUDE LORTIE

■ Parmi les 5000 personnes qui assistaient au spectacle *Femmes en tête*, samedi soir, à l'aréna Maurice-Richard dans le cadre des célébrations du 50e anniversaire du droit de vote des Québécoises, quelques-unes ont trouvé les pneus de leurs voitures crevés en retournant au stationnement.

Selon la police, quatre voitures ont été vandalisées. Dans deux cas, deux pneus ont été entaillés, dans les deux autres, seulement un pneu a été percé. «Ce qui fait un grand total de six pneus», a précisé la police.

Les forfaits ont été commis à l'aide d'un clou ou d'un pic à glace, a affirmé le lieutenant Deserres du poste 52, situé sur Hochelega, à l'ombre du Stade olympique.

«C'est choquant, ridicule et aberrant qu'on profite d'une fête pour commettre un tel geste», a commenté la présidente de *Femmes en tête*, l'organisme qui chapeaute les festivités du 50e.

Quelques femmes interrogées par *La Presse*, parmi les 3500 qui assistaient au colloque, ont commenté l'événement sans le lier à la présence d'un grand nombre de féministes à ce spectacle. Nombre d'entre elles n'y ont vu qu'un geste de vandalisme dépourvu de signification politique.

Selon la police, les méfaits ont été commis entre 20 h et 23 h. Aucun n'autre incident du même type n'a été rapporté.

La guerre des casinos: les Mohawks évacués craignent de retourner à la réserve

Presse Canadienne

CORNWALL

■ Sur la réserve des Mohawks de Akwesasne, en fin de semaine, des coups de feu sporadiques sont venus rappeler la guerre que se livrent les partisans des casinos et leurs opposants. Les deux camps se surveillent, prêts à riposter.

Vendredi dernier, quelque 500 Mohawks ont été évacués de la réserve, fuyant la querelle qui a dégénéré en lutte armée mardi. Des échanges de coups de feu ont eu lieu, des voitures ont été brûlées, d'autres ont été renversées et les barricades érigées par ceux qui sont contre le jeu ont été renversées par leurs adversaires.

Quelque 24 Amérindiens, la plupart des gens âgés, ont été transportés en barge de l'autre côté du fleuve Saint-Laurent, à Cornwall. La réserve qui couvre une superficie de 10 000 hectares s'étend au Québec, en Ontario et dans l'état de New York.

Le chef Mohawk du côté canadien de la réserve Mike Mitchell, qui s'oppose aux casinos, a indiqué que les habitants voulaient réintégrer leur domicile aujourd'hui. Il espère que les gouvernements canadien et américain enverront des renforts pour débarrasser la réserve des armes qui s'y trouvent.

«Si ce matin, aucun gouvernement externe ou forces de police offrent de nous aider pour saisir ces armes, nous devrons retourner sur la réserve et le faire nous-mêmes», a déclaré samedi M. Mitchell lors d'une conférence de presse.

«Si nous devons nous battre, que ce soit notre dernier recours», a-t-il insisté.

Francis Boots, porte-parole de la Société des guerriers qui s'est proclamée la force de sécurité pro-jeu, a répondu: «Je n'ai aucune opposition à leur retour. Mais s'ils veulent dresser des barricades, nous allons résister».

«Il y aura des fusillades», a prédit une jeune femme, Mme Terry White, qui vit sur la réserve. Elle a renchéri qu'il y aurait d'autres troubles.

«Je crois que bien du monde sont toujours inquiet», a admis un Mohawk de 32 ans qui a été évacué et a demandé de garder l'anonymat. Si les gouvernements canadien ou américain ne prennent pas le contrôle de la réserve, alors nous le ferons».

Les opposants aux casinos installés sur une voie de l'autoroute du côté américain de la réserve, estiment que le jeu détruit le mode de vie des Mohawks. Entretemps, les pro-casinos revendiquent le droit de gérer des salles de jeux pour la prospérité de la communauté.

«Je ne saisis pas pourquoi ils ne peuvent comprendre cela, il n'y a aucune raison motivant leur geste», a estimé Mike Laughing, 24 ans, au sujet des barricades des anti-casinos.

Selon M. Boots, les barricades font partie du plan de Mike Mitchell pour avoir le contrôle de la réserve. Il le croit responsable de la violence.

Qualifiant de théâtrale, l'évacuation de la réserve, M. Boots a déclaré qu'il s'agissait «d'un geste produit pour la télévision».

Par ailleurs, Lewis, un Mohawk de 37 ans qui a été évacué, ne se montre pas optimiste quant au retour sur la réserve.

Il s'attend à ce que la situation soit la même qu'avant.

Trois morts accidentelles

Presse Canadienne

■ Au moins trois personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Québec durant la fin de semaine.

Un pêcheur âgé de 75 ans s'est noyé hier midi lorsqu'il est tombé de son embarcation dans les eaux glacées du lac Saint-Marie, dans la région de Charlevoix. **Ernest Simard**, de Québec, a voulu s'asseoir sur une chaise de parterre installée dans son bateau mais il a perdu l'équilibre.

Un motocycliste de 25 ans s'est tué vers 17 h 30, samedi, dans la bretelle reliant l'autoroute 440 et l'autoroute 25 sud à Laval. La victime est **Christian Blanchet**, un Montréalais qui, selon le rapport de la police, a perdu le contrôle du bolide qu'il chevauchait et a chuté sur la chaussée.

Samedi matin, vers 5 h 30, rue la route 289 à Pohénégamook, à la frontière du Bas-Saint-Laurent et du Maine, **Guy Landry**, demeurant à Rivière-des-Prairies, a perdu la vie lorsque le véhicule qu'il conduisait a heurté un poteau d'Hydro-Québec. La police croit que le conducteur de 22 ans s'est endormi au volant de son automobile.



Les employés licenciés par Pascal ont participé hier à Dorval à une rencontre d'information convoquée par le comité de reclassement.

PHOTO LUC SIMON PERRAULT, *La Presse*

Je savais que ça allait mal, mais...

En plus des mises à pied, Pascal réduira les salaires de 10 p. cent

MARTIN PELCHAT

■ «Écrivez-lé: c'est un manque de respect envers des employés qui travaillent depuis des années pour Pascal!»

Une dizaine de travailleurs qui ont subitement appris samedi, en même temps que lui, leur licenciement immédiat, approuvent l'homme de 45 ans.

Comme lui, ils n'ont pas digéré le geste de la compagnie, qui a annoncé en fin de semaine la mise à pied de quelque 180 employés non-syndiqués, au nom d'une restructuration rendue nécessaire par la stagnation de l'économie, la féroce concurrence entre les grandes chaines et les boutiques spécialisées ainsi que la hausse des taux d'intérêts.

De plus, hier, une centaine d'employés, parmi les plus anciens, qui demeurent au service de Pascal, ont appris qu'ils devraient accepter des baisses de salaire de l'ordre de 10 p. cent.

Le plan de restructuration de la compagnie prévoit enfin qu'environ 10 p. cent des employés à temps partiel se verront offrir plus d'heures de travail.

Les «licenciés» étaient pour leur part convoqués hier, dans un hôtel de Dorval, à une première rencontre avec les représentants d'une agence chargée de mettre sur pied le comité de reclassement.

France et Sylvie Beauchamp, deux soeurs, y étaient. Elles travaillaient respectivement chez Pascal depuis 11 et 6 ans.

Sylvie venait de compléter sa première semaine de travail après son congé de maternité quand elle a appris qu'elle perdait son emploi au siège social de la compagnie.

«Mon patron m'a dit: on n'a plus besoin de toi, on te licencie», raconte-t-elle. Elle aurait accepté une baisse de salaire pour conserver son emploi. On ne lui a pas offert.

Une vendeuse, Danielle, était chez Pascal depuis 14 ans. «Ils m'ont appelée chez moi samedi, ma journée de congé. Ils m'ont dit de me présenter au bureau. Je ne m'attendais pas à ce que ça se fasse si vite que ça. Je savais que ça allait mal, mais pas à ce point.»

Pendant le temps des fêtes, raconte-t-elle encore, des cadres cherchaient à convaincre des employés de ne pas souscrire à une tentative de syndicalisation en les assurant que leurs salaires étaient garantis.

«C'est un coup en bas de la ceinture», lance Danielle, qui est mère de deux enfants.

Un autre employé, qui était au service de la compagnie depuis 1972, profitait de ses vacances, samedi, quand on l'a dérangé pour lui dire de passer au magasin. Où l'attendait un avis de licenciement.

«J'ai trois enfants à la maison, dit-il. Je ne sais pas ce que je vais faire.»

Pourtant, ajoute-t-il, le livre que la compagnie remet à ses employés, *Toi et ta compagnie*, fait valoir qu'un emploi chez Pascal, c'est sûr.

L'annonce semble subite, mais «la décision finale a été prise récemment», explique Alain Chassé, directeur des Ressources humaines chez Pascal. «Et dès aujourd'hui, un comité de reclassement est en branle.»

Les employés qui ont été licenciés sont les moins anciens, ajoute M. Chassé.

À ces derniers, on a offert une prime de séparation. Les 100 employés qui devront subir une baisse de salaire auront pour leur part droit à un montant forfétaire équivalent à la différence entre leur salaire actuel et leur salaire futur pendant 39 semaines.

Selon M. Chassé, aucune autre mise à pied n'est prévue. La compagnie emploie 2000 personnes au Québec et 500 autres en Ontario.

Deux enfants américains rapatriés aux frais de la DPJ

Leur mère, détenue, doit être extradée

RAYMOND GERVAIS

■ Après avoir tenté sans succès, samedi, d'obtenir du consulat américain à Montréal le rapatriement des deux enfants de Christine Martin, 39 ans, cette Américaine arrêtée vendredi à la demande des autorités américaines, le Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ) a finalement pris à sa charge les deux enfants et payé les billets d'avion pour leur retour au Massachusetts, en fin de journée samedi.

C'est ce qu'a déclaré hier à *La Presse* la fonctionnaire du DPJ qui a tenté durant près de huit heures de convaincre les autorités américaines à Montréal de prendre en charge leur deux jeunes citoyens, un garçon âgé de 12 ans et une fille de 15 ans.

«Je trouve la situation tout simplement aberrante. Après avoir laissé message sur message à la téléphoniste du consulat, nous avons finalement appris d'un certain J. Riley que le consulat ne disposait pas des ressources financières nécessaires pour s'occuper des deux enfants et pour les rapatrier sur Boston, où leur oncle les attendait», a déclaré la fonctionnaire sous le couvert de l'anonymat.

Elle a ajouté: «On nous a même précisé qu'on ne pouvait rien faire pour les enfants avant lundi (aujourd(hui)».

Le DPJ a alors pris sur lui d'aller récupérer les objets personnels de la petite famille dans la chambre d'hôtel louée par la mère et de reconduire à l'aéroport de Dorval les deux enfants.

«Nous avons aussi payé les deux billets d'avion et, après avoir confié au personnel de bord les deux enfants, nous nous sommes assurés que l'oncle des deux jeunes serait bien à l'aéroport de Boston pour les accueillir».

Hier après-midi, *La Presse* a tenté, mais sans succès, d'entrer en communication avec le dénommé J. Riley au consulat américain. Après avoir laissé un message à son attention, la téléphoniste du consulat a rappelé pour nous informer que M. Riley refusait de parler à *La Presse* avant aujourd'hui.

«J'ai expliqué à M. Riley le but de votre appel et il m'a dit de vous dire qu'il ne pouvait vous répondre avant demain (aujourd'hui)», a indiqué la téléphoniste.

Finalement, la fonctionnaire du DPJ a expliqué qu'elle ne voulait pas déclencher un incident diplomatique avec les États-Unis, mais qu'elle se devait de dénoncer cette situation et le peu de cas des autorités américaines devant le désarroi de deux jeunes citoyens américains qui vivaient une expérience pour le moins troublante.

«Le *red tape* a encore une fois eu le dessus sur le bon sens...»

Rappelons que c'est demain que doit être extradée aux États-Unis Christine Martin, accusée du meurtre de son concubin, décédé dans des circonstances nébuleuses le 21 janvier à Westport, au Massachusetts.

30 convives ont vraiment été intoxiqués. Mais par quoi?

MARTIN PELCHAT

■ Une trentaine de convives invités à la fête de confirmation d'une fillette de 11 ans, à Rivière-des-Prairies, ont terminé leur soirée à l'hôpital, dans la nuit de samedi à dimanche, vraisemblablement victimes d'une intoxication alimentaire.

Un gâteau italien à la crème que les organisateurs de cette soirée avaient fait confectionner dans une pâtisserie apparait présentement comme l'«aliment suspect» dans cette affaire, qui a semé la panique entre 23 h et minuit, samedi soir, au Buffet Villa-Maria, du 7985 Maurice-Duplessis.

Des 62 invités de Pascuale Perugini à la fête de confirmation de sa fille Maria, 31 ont été victimes de crampes, vomissements et étourdissements.

Ces personnes ont été transportées dans quatre hôpitaux différents de la région. Au moins une dizaine étaient des enfants et adolescents de moins de 16 ans. Trois personnes âgées de plus de 65 ans étaient du lot.

Plusieurs groupes étaient reçus au Buffet samedi soir, et seul celui de M. Perugini a été victime de cette mystérieuse intoxication.

«Pourtant, 450 autres personnes ont mangé le même repas et n'ont rien eu», explique le propriétaire du Buffet, Nick Dell'Orefice.

En fait, tous ont consommé le même repas, sauf le dessert. Le groupe de M. Perugini avait apporté son propre gâteau.

«J'ai fait préparer une assiette de tout ce que nous avons servi et des analyses seront faites, ajoute le propriétaire. Je veux savoir ce qui s'est passé. Ça fait 11 ans que nous sommes dans le métier et notre réputation est impeccable. Une pareille affaire ne nous est jamais arrivée.»

M. Dell'Orefice affirme avoir obtenu confirmation hier, auprès des hôpitaux où ont été conduites les personnes souffrantes, que toutes avaient obtenu leur congé. Il soutient que plusieurs ont nettement exagéré leur malaise.

Urgences-Santé a néanmoins avisé le département de santé communautaire local de l'événement. Une enquête sera également menée par la section de l'Inspection des aliments du service de l'Environnement de la CUM.

Entre-temps, les Perugini se remettent difficilement de leurs émotions. Seul M. Perugini s'en est tiré sans malaise. Nicolas, son fils de 17 ans, a été le premier à se sentir mal. Et il n'avait pas encore mangé de gâteau, affirme son père.

La petite Maria, la vedette de la soirée, s'est évanouie. En la voyant inconsciente, sa mère Antoinette a aussi perdu conscience.

«On peut se poser beaucoup de questions, disait hier M. Perugini. Mais aujourd'hui, nous sommes déprimés, nerveux et fatigués.»

«Dites toute la vérité»: une première semaine nationale des non-fumeurs en milieu de travail

Presse Canadienne

■ Cette semaine est la première semaine nationale des non-fumeurs en milieu de travail.

Le thème en est «Dites toute la vérité», a annoncé l'Association québécoise des non-fumeurs.

La semaine des non-fumeurs vise à encourager ceux qui sont incommodés par la fumée de tabac à s'affirmer.

Par la biais d'une animation en milieu de travail, l'Association espère également faire prendre conscience à la société québécoise de ce que les fumeurs font subir aux non-fumeurs au nom de la liberté des autres, a expliqué la présidente Janine Larose.

Mme Larose a tenu à faire la nuance entre la semaine nationale des non-fumeurs en milieu de travail, destinée aux non-fumeurs et les autres événements semblables habituellement consacrés aux fumeurs et aux différentes méthodes pour cesser de fumer.



Comment expliquer que cet homme ait retrouvé ses cheveux?

Michel perd ses cheveux depuis déjà 7 ans. Pourtant depuis ces derniers mois ses cheveux SEMBLENT repousser.

Est-ce un miracle? Une transplantation de cheveux?

Non, rien de cela. L'APPARENCE DE REPOUSSE que nous constatons chez Michel est le résultat de l'ÉTONNANT SYSTÈME HRS de remplacement graduel des cheveux.

Ce système rajoute graduellement des cheveux à ceux qui vous restent en donnant l'apparence que vos cheveux repoussent vraiment.

Ainsi, PERSONNE NE POURRA CONSTATER comment vous avez retrouvé vos cheveux. Nous vous présentons LE NOUVEAU SYSTÈME DONT PERSONNE NE PARLE.

Pour obtenir une brochure concernant le SYSTÈME HRS breveté, téléphonez maintenant ou écrivez en postant le coupon ci-dessous:

Nom:.....

Tél.:.....

Adresse:.....

Ville:..... Prov.:..... Code postal:.....

SYSTÈME CAPILLAIRE DE MONTRÉAL
3414, av. du Parc, suite 308
Montréal, Qué. H2X 2H5
844-9797
Membre de «HAIR REPLACEMENT SYSTEM»®
Un réseau international de plus de 60 studios.

Les médias couvrent peu les auditions des comités de discipline qui n'en publient pas les rôles

MICHELE OUIMET

■ Après un bref moment d'euphorie chez les journalistes qui se sont précipités aux premières auditions publiques des comités de discipline qui avaient toujours gardé jalousement secrètes leurs délibérations, l'enthousiasme a vite fait place à une certaine indifférence.

De l'avis des huit corporations professionnelles que *La Presse* a contactées, peu de journalistes couvrent les auditions depuis la levée du huis clos le 1er août 1988.

Et pour cause. Les comités de discipline ne facilitent en rien le travail des médias. Rares sont les corporations professionnelles qui publient un rôle complet des audiences. Cela oblige les journalistes à travailler à l'aveuglette, c'est-à-dire à contacter régulièrement les 40 corporations espérant tomber sur une journée où se tiennent des auditions intéressantes.

Selon le secrétaire du comité de discipline des ingénieurs, Me Richard Nichols, l'Ordre des ingénieurs est la seule corporation qui accepte de publier le nom de l'accusé avant la première journée d'audition.

Le journal *The Gazette* a décidé de prendre le taureau par les cornes en poursuivant le Barreau. *The Gazette* demande que le comité de discipline du Barreau rende public, 24 heures avant l'audition, le nom de l'avocat incriminé, la nature de l'infraction, le lieu, l'heure et l'endroit où le comité tiendra son audience.

«Regardez les tribunaux! Les rôles sont disponibles plusieurs semaines à l'avance, explique l'avocat du quotidien anglophone, Me Marc-André Blanchard. Le juge Boilard de la Cour supérieure a rendu une décision en 1987 qui stipule que «le juge doit faire plus que simplement tolérer la présence des médias. Il doit s'assurer que tout doit être mis en oeuvre pour leur permettre d'avoir libre accès à la salle d'audiences. Nous nous baserons sur ce jugement pour obtenir la publication des rôles d'audiences du comité de discipline du Barreau.» Le Barreau est prêt à reconnaitre que *The Gazette* a raison sur toute la ligne. Mais, précise le Bâtonnier du Québec André Gauthier, il n'est pas question que le nom de l'avocat intimé figure sur le rôle. «Si nous dévoilons son nom, nous transgressons notre serment de discrétion inscrit dans la loi. Par contre, je suis prêt à reconnaitre la nécessité d'un rôle sinon le journaliste est obligé d'être présent de 9h00 le matin à 8h00 le soir pour être certain qu'il ne manque rien.»

Me Blanchard qualifie ce compromis de «ridicule». «C'est peut- être le beau-frère d'un ministre qui est cité à procès.» Si *The Gazette* gagne sa cause, espère Me Blanchard, le précédent pourrait inciter les autres corporations à préparer un rôle complet pour les médias.

La cause sera entendue le 10 mai en Cour supérieure.

Ce sont les secrétaires des comités de discipline qui reçoivent les appels des journalistes et, c'est avec une certaine crainte qu'elles communiquent les informations au compte-gouttes. «On a changé les règles du jeu du jour au lendemain, explique la directrice des affaires juridiques à l'Office des professions du Québec, Maryse Beaumont. Il y a eu un petit vent de panique au début. Les secrétaires des comités de discipline nous appellaient à tout bout de champ pour nous demander ce qu'ils devaient faire.»

La secrétaire du comité de discipline des psychologues, Jeannine Cressaty, avait d'ailleurs été réticente à donner des informations à *La Presse* sur une cause en délibéré où, pourtant, aucune ordonnance de non-publication n'avait été accordée. «C'était la première fois qu'un journaliste me demandait un document et j'avais de la difficulté à prendre une décision.»

Coincés entre l'arbre et l'écorce, entre les exigences des journalistes et la peur de révéler une information confidentielle, les secrétaires jouent la carte de la prudence.

Effet dissuasif?

Est-ce que la levée du huis clos a un effet dissuasif sur les membres des corporations professionnelles? Il semble que non. Le volume des plaintes n'a pas diminué depuis le 1er août 1988.

«Il est trop tôt pour répondre à cette question, affirme le syndic de la Chambre des notaires du Québec, Me Gilles Boucher. Les médias nous couvrent très peu. Dernièrement, nous avions un cas de détournement de fonds impliquant une couple de millions de dollars. Il n'y avait aucun journaliste.»

Le Dr Augustin Roy prône des ordonnances de non-publication jusqu'au verdict...

...pour protéger la réputation des médecins contre les journalistes

MICHÈLE OUIMET

■ «La levée du huis clos n'était pas nécessaire parce que les comités de discipline fonctionnaient bien, affirme le président de la Corporation professionnelle des médecins, le Dr Augustin Roy. Mais c'était la mode à cause de la Charte des droits et libertés. On est des bons citoyens et on fait bien notre travail.»

Mais ce qui agace surtout le Dr Roy, c'est l'*incompétence* des journalistes. «Les médias ne recherchent que le sensationnel, le scandale. Le nom du médecin apparait en manchette mais, s'il est acquitté, il n'y a rien. D'ailleurs les journalistes suivent rarement une cause jusqu'à la fin. Il y a quand même des maudites limites!»

La solution? «Des ordonnances de non-publication jusqu'au verdict. Si le médecin est reconnu non-coupable et que son nom a été publié, le tort fait à sa réputation est irréparable. Si le médecin est innocent, l'interdiction de publier devrait être maintenue.»

La Corporation professionnelle des médecins consacre un budget annuel de 1,480 million $ par année au chapitre de la discipline et un montant identique pour l'inspection professionnelle ce qui représente au total 45 p. cent du budget de la Corporation.



«La levée du huis clos n'était pas nécessaire», soutient le Dr Augustin Roy, président de la Corporation professionnelle des médecins du Québec.

«Il n'y a pas beaucoup de corporations qui jugent aussi sévèrement ses membres sur des questions de compétence. Avez-vous déjà vu un avocat se faire accuser d'avoir perdu la cause de son client parce qu'il avait mal plaidé? Posez la question au Barreau!»

Mais les comités de discipline n'avaient-ils pas une piètre réputation auprès de la population à l'époque du huis clos? «Ce sont des idées de journalistes, répond le Dr Roy. Ils nous mettent dans une position épouvantable avec leur sensationnalisme. Les journalistes, je les surveille et je ne laisse pas passer leurs conneries. Ils devraient d'ailleurs avoir une corporation et un comité de discipline. Faire preuve de transparence. Qu'ils ne viennent pas nous faire la morale.»

«Si un médecin n'obtient pas une ordonnance de non-publication, conclut le Dr Roy, il peut aller en appel de cette décision et se rendre jusqu'en Cour suprême car la Charte lui reconnait des droits. S'il obtenait gain de cause, il pourrait refuser de témoigner et de fournir des documents. Alors, il faudra dire goodbye aux comités de discipline.»

Les ingénieurs de la NASA frustrés: *Hubble* ne donne que 75 p. cent de sa capacité

d'après AFP, UPI et Reuter

BASE EDWARDS

■ La navette spatiale américaine *Discovery* est revenue sur terre hier après une mission de cinq jours dans l'espace au cours de laquelle elle a mis sur orbite le télescope spatial *Hubble*. Toutefois, le succès de la NASA n'est pas complet puisqu'une panne d'antenne du télescope à 600 km d'altitude va priver cet instrument unique d'observation de 25 p. cent de sa capacité.

La navette *Discovery* a atterri à 13h48 GMT sur la base aérienne Edwards, en Californie. En raison des vents violents, la navette a dû se poser sur une piste deux fois plus courte que la piste d'atterrissage habituelle, permettant ainsi à la NASA de tester son nouveau système de freinage en carbone.

« Nous avons un sentiment de frustration, a reconnu Jean Olivier, responsable technique du télescope *Hubble*, car nous craignons de ne pas pouvoir regagner le plein contrôle de l'antenne... destinée aux transmissions des données scientifiques». Il estime que 25 p. cent de la capacité de cette antenne principale de communication pourrait être perdue.

L'équipage de son côté, après son atterrissage réussi, a été félicité par Richard Lenoir, directeur des vols habités américains: «La signification de cette mission est très importante, et dans dix ans, on repensera à ce moment où vous avez mis *Hubble* en place dans l'espace».

Au centre de Goddard, au Maryland, l'humeur est moins bonne à cause d'une série de difficultés qui paralysent plusieurs fonctions du télescope spatial. Une cinquantaine d'ingénieurs dans plusieurs centres spatiaux de la NASA tentent de comprendre la défaillance survenue mercredi sur le mécanisme de pointage de la grosse antenne parabolique (d'un mètre de diamètre) de l'instrument.

Les ingénieurs ont réussi à réactiver plusieurs fonctions de *Hubble* qui avaient été gelées jeudi par l'ordinateur de bord, par mesure de protection. N'importe quel faux mouvement dirigeant le télescope directement vers le soleil serait fatal à cet instrument de 12,5 tonnes qui a coûté 2,5 milliards $

Dans les prochains jours, les responsables espèrent, par l'analyse des données télémétriques, connaître la gravité de la panne et si c'est un câble qui empêche la libre rotation de l'antenne qui doit viser un satellite-relais TDRSS (Tracking data and relay satellite system).

Outre cette difficulté majeure, les spécialistes rappellent aussi qu'il faut s'attendre à une longue phase de rodage des techniciens et astronomes pour utiliser les logiciels infiniment complexes, qui risquent de demander plusieurs mois d'essais et de tests.

Mme. Olivier a indiqué que tous ces problèmes avaient fait perdre au moins une semaine dans la préparation technique de *Hubble*. Et les premiers tests de photos astronomiques, destinés à régler l'optique seraient d'autant retardés.

Dans huit jours, ce télescope qui promet de révolutionner nos connaissances astronomiques, visera une portion de la voûte céleste diamétralement opposée au soleil, et transmettra les premières photos de l'amas stellaire NGC 3532, qui se trouve à quelque trois milliards d'années-lumière.

Il devrait permettre de conforter ou de démentir la théorie du *Big Bang*, selon laquelle notre univers est en expansion depuis l'explosion originelle, il y a 15 milliards d'années.

Naufrage d'un ferry-boat: six morts, sept disparus

Agence France-Presse

TRAPANI, Sicile

■ Un ferry-boat avec 52 personnes à bord a coulé sans raison apparente hier après-midi à deux miles du port sicilien de Trapani. Le bilan provisoire établi par la capitainerie du port fait état de six morts et sept disparus, tous de nationalité italienne. Trente-neuf personnes ont pu être sauvées.

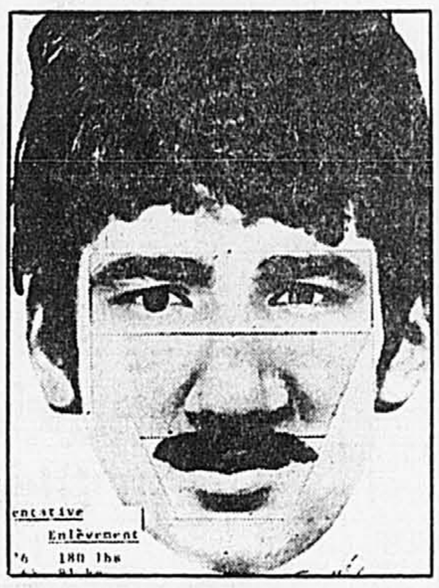
Le commandant de l'*Espresso Trapani*, Antonino Bertolini, se trouve parmi les disparus, ainsi que sa femme, qui était à bord avec lui. Il effectuait son dernier voyage, et devait prendre sa retraite.

Naufrage inexplicable; le temps était beau, et la mer calme. Selon la version de membres de l'équipage, c'est le déplacement d'un camion chargé — parmi soixante autres — à bord du navire qui l'aurait déséquilibré, entrainant le naufrage.

Le ferry-boat *Espresso Trapani* assurait le transport de véhicules, de marchandises mais aussi de passagers entre Livourne (100 km au sud de Gênes) et Trapani, à l'extrême pointe ouest de la Sicile, deux ou trois fois par semaine. Il avait quitté Livourne samedi, et arrivait près de l'îlot de Porcelli, proche du port sicilien, lorsqu'il s'est soudain incliné sur le côté gauche, et a pris l'eau.

Tandis que la radio de bord lançait le SOS, les personnes à bord se jetaient à la mer. Lorsque, quelques minutes plus tard, les unités de secours sont arrivées sur les lieux, le bateau avait déjà coulé.

Ce n'est que grâce à la proximité entre le lieu du naufrage et le port lui-même que le drame n'a pas eu de conséquences encore plus graves. Les sauveteurs ont pu ramener à terre trente-neuf rescapés, qui ont été aussitôt hospitalisés. Leur état général — à part l'état de choc — n'inspire aucune inquiétude.



Tentative d'enlèvement

■ Ce suspect dans la trentaine a tenté de forcer une adolescente de 14 ans de monter dans sa voiture, dans le quartier Rosemont, le 5 mars dernier.

Ce lundi après-midi, la victime retourne à l'école à pied en empruntant le 8e avenue.

Info Crime 393-1133

Arrivée entre la rue Holt et le boulevard Rosemont, elle se fait accoster par un automobiliste qui l'invite à monter à bord d'une grosse voiture de couleur brun foncé de vieux modèle. Le véhicule avait quatre portières et une rayure verticale orangée ornait l'aile arrière gauche.

L'adolescente refuse ses avances, et poursuit sa route, non sans être suivie par le suspect.

Un peu plus loin, il s'approche à nouveau d'elle et ouvre sa portière. Mais devant son refus de monter, il l'empoigne par les bras et à la gorge.

Mais elle se débat farouchement et il ne parvient pas à la faire passer par dessus lui. Elle réussit même à se défaire de son emprise en lui assénant un coup de pied à la figure.

Il s'enfuit alors vers le nord par la 8e avenue.

L'homme mesure environ 1,67 m (5 pi 6 po) et pèse quelque 95 kg (210 lbs).

Détail important: son oeil droit est artificiel.

Il portait courts ses cheveux noirs et arborait une épaisse moustache. Il était vêtu en foncé et d'un chandail de laine.

Le suspect s'exprimait en français avec un accent portugais.



Gérald LeBlanc

Patience et longueur de temps...

Le ton était tellement impératif que je n'ai pu refuser l'invitation de Francine Henrichon.

« L'école Saint-Pascal Baylon est une école où plus de 95 p. cent des élèves sont des allophones. Vendredi le 27 avril à 13 h, nous soulignerons la clôture de la Semaine de l'Amitié interculturelle. Nous comptons sur votre présence pour remettre aux jeunes des souvenirs du Québec. À Saint-Pascal, cela se passe en français sans renvoi et sans suspension. Venez constater vous-mêmes le plaisir que nous avons d'être réunis(es) sous une couleur, celle du Québec. »

J'ai donc passé l'après-midi sur l'asphalte brulant d'une cour d'école, avec les enfants du monde. Une vraie école de quartier, à l'image de Côte-des-Neiges, le nouveau rendez-vous des immigrants, surtout asiatiques et latinos.

Ces enfants de la loi 101 nous ont offert un spectacle émouvant. À tour de rôle, un représentant de chaque classe venait en avant pour inviter ses petits camarades à épingler le drapeau de leur pays d'origine sur le grand Fleurdelisé, qui trônait au milieu de la cour. Le boniment était récité en deux langues: le français et la langue du pays d'origine.

Avec nous en avant, il y avait une dizaine de dames, venues elles-aussi des quatre coins de la planète, qui dispensent le PELO (programme d'apprentissage des langues d'origine).

On offre aussi à Saint-Pascal-Baylon des cours de français aux parents, le soir. La demande est tellement forte qu'on ne peut satisfaire aux besoins.

Et Francine Henrichon, une vraie *maîtresse d'école* comme Louise Laurin à Sainte-Cécile, rassemblait sa grande famille avec un enthousiasme contagieux et irrésistible.

En regardant tout cela, je me disais que l'impossible était en train d'arriver à Montréal. Il y a une douzaine d'années, personne n'aurait en effet pu imaginer ce qui s'est déroulé vendredi dans la cour de l'école Saint-Pascal.

* * *

Et pourtant Francine Henrichon a signé, avec six autres directeurs d'école, le projet de politique du français de la CECM. Pourquoi?

Elle me fournit deux raisons. Tout d'abord, elle veut que la CECM endosse et appuie ce qui se fait dans son école. Puis, elle craint que l'école secondaire ne puisse poursuivre la démarche de francisation et d'intégration entreprise au primaire.

C'est donc surtout au secondaire que se pose le problème. Dans certaines écoles multiethniques (La Dauversière, Lucien-Pagé, Saint-Luc...), on constate que le français n'arrive pas à s'imposer comme langue commune de communication. C'est en anglais que ça se passe en dehors des classes proprement dite.

* * *

Voici comment deux directeurs d'écoles secondaires, signataires du projet de politique, décrivent le problème.

Claude Lefebvre a le physique de l'emploi. C'est un gaillard qui n'hésite pas à sortir dans la cour et à séparer les grands adolescents belliqueux. Il veut que ses étudiants parlent le français partout dans l'école.

« Quand un petit Vietnamien parle le vietnamien avec un autre Vietnamien, on trouve cela mignon. Quand les deux parlent en anglais, chaque fois qu'ils rencontrent des Grecs ou des Latinos, on trouve ça moins drôle. Quand les deux Vietnamiens se parlent en anglais, on s'inquiète. Quand les petits francophones de souche, minoritaires dans l'école, se mettent à parler anglais avec les autres, on se demande où on s'en va. Quand c'est l'anglais qui prime dans les travaux en équipe, on se demande si notre école est encore française. »

Émile Robichaud s'est acquis une réputation de champion de la discipline. Les écoles privées attiraient les étudiants en promettant de la discipline et de l'encadrement. Il a décidé que Louis-Riel, une école secondaire de l'Est de l'île, en ferait autant, pour garder sa clientèle.

Il prône la même démarche dans le maintien d'une ambiance et d'un environnement français dans les écoles françaises.

« On verra bientôt les écoles privées promettre une ambiance française pour nous arracher la clientèle francophone. Il faut donc dire aux parents que nous offrons, nous aussi, un environnement français dans nos écoles. C'est ce que nous avons voulu faire dans le projet de politique du français. Nous ne sommes pas des tortionnaires, mais des pédagogues qui veulent des écoles françaises de qualité. »

* * *

Il faut espérer que nos directeurs ne se laissent pas arrêter par les timorés et les colonisés, qui s'inquiètent qu'on impose le français aux immigrants. C'est précisément ça la loi 101.

Il n'y a rien de xénophone ou de rétrograde à imposer, pour des raisons pédagogiques évidentes, l'usage du français dans une école où les enfants d'immigrants doivent justement apprendre le français et s'intégrer à la majorité du Québec.

Ce qui ne veut pas dire que tous les moyens sont bons et efficaces. Il faut justement faire preuve de patience et de tolérance, si l'on veut atteindre les objectifs légitimes du projet de la CECM.

Que la politique de la CECM soit limpide et impérative: toutes les activités de l'école se font en français. C'est le code de vie ou de discipline de l'école.

Pour le reste, qu'on s'efforce de persuader, les étudiants et leurs parents, que l'usage généralisé du français favorisera le succès scolaire proprement dit. «Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage», disait le sage.

L'école buissonnière

■ La chronique de notre journaliste André Pratte *L'école buissonnière*, habituellement publiée le lundi, fait relâche aujourd'hui. Elle reviendra lundi prochain.

Cette semaine à la Place Bonaventure

GALERIE DES BOUTIQUES

La Fête des mères approche à grands pas!

Alors faites un saut à la Galerie des Boutiques de la Place Bonaventure. C'est plus de 125 boutiques qui vous attendent avec un choix inégalé d'idées-cadeau pour la **Fête des Mères.** De plus, les 10, 11 et 12 mai, la Galerie des Boutiques vous suggère un emballage cadeau tout à fait original: des sacs gonflables dans tous les formats et dans un beau choix de couleurs printanières. Une idée qui saura sûrement vous emballer!

Et bientôt à la Place Bonaventure... un **Musée Faunique** de renommée internationale, du 28 mai au 2 juin. Vous y verrez près de 100 animaux naturalisés de différentes espèces... l'orignal du Grand Nord, l'ours polaire, le grizzly, l'antilope, le boeuf musqué et plusieurs autres! Une exposition à ne pas manquer.

HALLS D'EXPOSITION

Du 2 au 5 mai, le Hall d'Exposition accueille l'**Exposition Canadienne Internationale de la Fourrure de Montréal.** Réservé aux commerçants, ce salon, le no 1 dans le domaine en Amérique du Nord, compte dix-sept pays participants. Une exposition sous les auspices de l'Institut de Développement de l'Industrie de la Fourrure Canadienne Inc.

Place Bonaventure, si pratique et si facile d'accès!



EN SORTANT DE CHEZ LEBEAU VOUS DIREZ "ALLO"

CHEZ LEBEAU ON S'OCCUPE DE TOUT.
• installation de votre téléphone sur place
• activation de votre ligne téléphonique sur-le-champ
• tout sous un même toit



uniden FIXE
Modèle CP 1050
Garantie 6 ans
pièces et main-d'oeuvre
Option mains-libres incluse
615$ (installation et antenne en sus)



uniden TRANSPORTABLE
Modèle CP 2000
Garantie 3 ans
pièces et main-d'oeuvre
1095$

ASPIRATEUR POUR L'AUTO
AUDIOVOX VAC-LITE (modèle #VAC-10). (se branche dans l'allume-cigare)
GRATUIT* VALEUR DE 29,95$
à l'achat d'un téléphone cellulaire
(* dans les succursales participantes seulement)

MONTRÉAL:		RIVE NORD:					
rue Jean-Talon Est	252-8308	Chomedey	688-3751	St-Jean	348-9245	Lafontaine	436-5710
rue Papineau	273-8861	Pont-Viau	663-9510	Sorel	742-1060	Mont-Laurier	623-6151
boul. Pie IX	325-3562	Repentigny	582-0020	EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL:		St-Hyacinthe	774-4844
rue St-Jacques Ouest	489-8221	St-Eustache	491-7100	Blainville	437-5876	Ste-Agathe	326-2882
MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN:		Terrebonne	471-2825	Cowansville	263-5191	Shawinigan	539-8331
Côte Vertu	336-7840	RIVE SUD:		Drummondville	478-4911	Sherbrooke (2 succursales)	563-8242
Île Perrot	453-0506	Longueuil	677-9136	Gatineau	568-2266	Trois-Rivières	822-2626
LaSalle	363-1204	Greenfield Park	656-7180	Granby	378-0181	Valleyfield	378-2791
Pointe-aux-Trembles	645-9261	Châteauguay	692-1516	Hull	776-3186	Victoriaville	371-1540
Pointe-Claire	694-3310	St-Bruno	441-2679	Joliette	753-7451		752-4593

Votre expert en installation de téléphones cellulaires.

Lebeau VITRES D'AUTOS
DIVISION DU GROUPE T.C.G. (Québec) INC.

CANTEL® ASSOCIÉ CERTIFIÉ



PHOTO LUC SIMON PERRAULT, La Presse

Le président de Chypre George Vassiliou et le Dr George Tsoukas, président du Congrès hellénique canadien.

Vassiliou presse Ottawa d'oeuvrer en faveur de la réunification de Chypre

JOONEED KHAN

Le président George Vassiliou a accusé la Turquie de figer le partage de Chypre derrière des projets de type «confédéral» et pressé le Canada d'oeuvrer pour sa réunification dans un cadre fédéral qui garantisse l'égalité des droits de tous les Cypriotes, turcs et grecs, sur l'ensemble du territoire de l'île méditerranéenne de 9251 km carrés.

Le chef de l'État cypriote, invité d'honneur de la conférence annuelle du Congrès hellénique canadien (CHC) qui a pris fin hier à Montréal, a rendu hommage au Canada, dont 25 000 hommes et femmes ont servi au maintien de la paix dans l'île déchirée depuis 1964 et qui a accueilli plusieurs des 200 000 Cypriotes grecs expulsés du nord du pays après l'intervention militaire turque de 1974.

«Le Canada, qui s'est ainsi mérité avec d'autres le Nobel de la paix en 1989, se doit d'encourager la recherche de la paix à Chypre selon des principes compatibles avec ses propres valeurs fondamentales», a-t-il déclaré, en français et en grec, sous les vifs applaudissements de l'assistance remplissant la Grande salle du Centre de la communauté hellénique, avenue Wilderton.

«Cela signifie que si le futur *État fédéré de Chypre* reconnait les composantes grecque et turque comme *sociétés distinctes*, il devra en même temps postuler l'égalité des droits pour tous et la liberté de tous les Cypriotes de se déplacer, de vivre et de détenir des propriétés sur l'ensemble du territoire», a indiqué Constantin Melakopides, professeur à l'Université du Manitoba, auteur d'une présentation soumise à l'atelier sur Chypre et qui traduisait pour *La Presse* les propos grecs de Vassiliou.

«Tout règlement devra se faire sur la base de la fin de l'occupation turque sur 40 p. cent du territoire national et le *Mur de la honte* doit tomber à Nicosie aussi», a dit Vassiliou.

Selon Melakopides, l'occupation s'élève à 40 000 militaires et 80 000 colons turcs. L'invasion, le 20 juillet 1974, suivit de cinq jours le putsch de la Garde nationale commandée par des officiers militaires de Grèce, où l'armée était au pouvoir, contre le régime non-aligné de Mgr Makarios. L'année suivante, les Cypriotes turcs votèrent en faveur d'un État fédéré et, en 1983, ils proclamèrent unilatéralement la «République turque de Chypre du Nord» (RTCN), qui n'est reconnue que par Ankara.

«Les 500 000 Canadiens d'origine grecque souhaitent désormais qu'Ottawa accentue la *recherche d'une paix négociée* aux dépens des opérations de *maintien de la paix*, afin d'empêcher que la partition de Chypre ne s'impose en tant que fait accompli», a ajouté l'universitaire, qui a indiqué que la conférence avait adopté une résolution en ce sens.

«Vassiliou, un homme de dialogue et de conciliation issu du milieu des affaires, arrive au bon moment car le climat mondial est à la *détente* et devrait favoriser l'initiative du secrétaire général de l'ONU, Perez de Cuellar, d'intensifier le dialogue intercommunautaire à Chypre», a-t-il ajouté.



Premiers signes d'un compromis possible entre Moscou et Vilnius

d'après Reuter, AFP et AP

MOSCOU

Au milieu de signes avant-coureurs de compromis entre Vilnius et Moscou et de levée partielle du blocus, des milliers de Lituaniens sont descendus dans la rue pour écouter de la musique et rouler en bicyclette en signe de soutien à l'indépendance de leur république.

Pendant ce temps, le premier ministre Kazimiera Prunskiene arrivait à Montréal pour une visite de trois jours au Canada où elle va chercher à obtenir une aide économique pour la république balte confrontée au blocus de Moscou.

Dix mille personnes se sont rassemblées en soirée sur la place de la cathédrale, à Vilnius, pour écouter la neuvième symphonie de Beethoven. Le président lituanien Vytautas Landsbergis, musicologue de formation, a choisie celle-ci comme hymne du mouvement indépendantiste. «Cette symphonie de Beethoven est un symbole de liberté et de victoire contre le Malin», estime-t-il.

À la fin de ce concert d'une heure, retransmis dans l'ensemble de la république, la foule a spontanément crié: «Lituanie, Lituanie», selon des témoins.

Dans la journée, plusieurs milliers de cyclistes s'étaient rassemblés au centre de la capitale pour montrer leur détermination face à la suspension de livraisons de produits énergétiques décrétée par le Kremlin. À cause de ce blocus, des automobilistes sont en panne et des entreprises ont été contraintes au chômage technique.

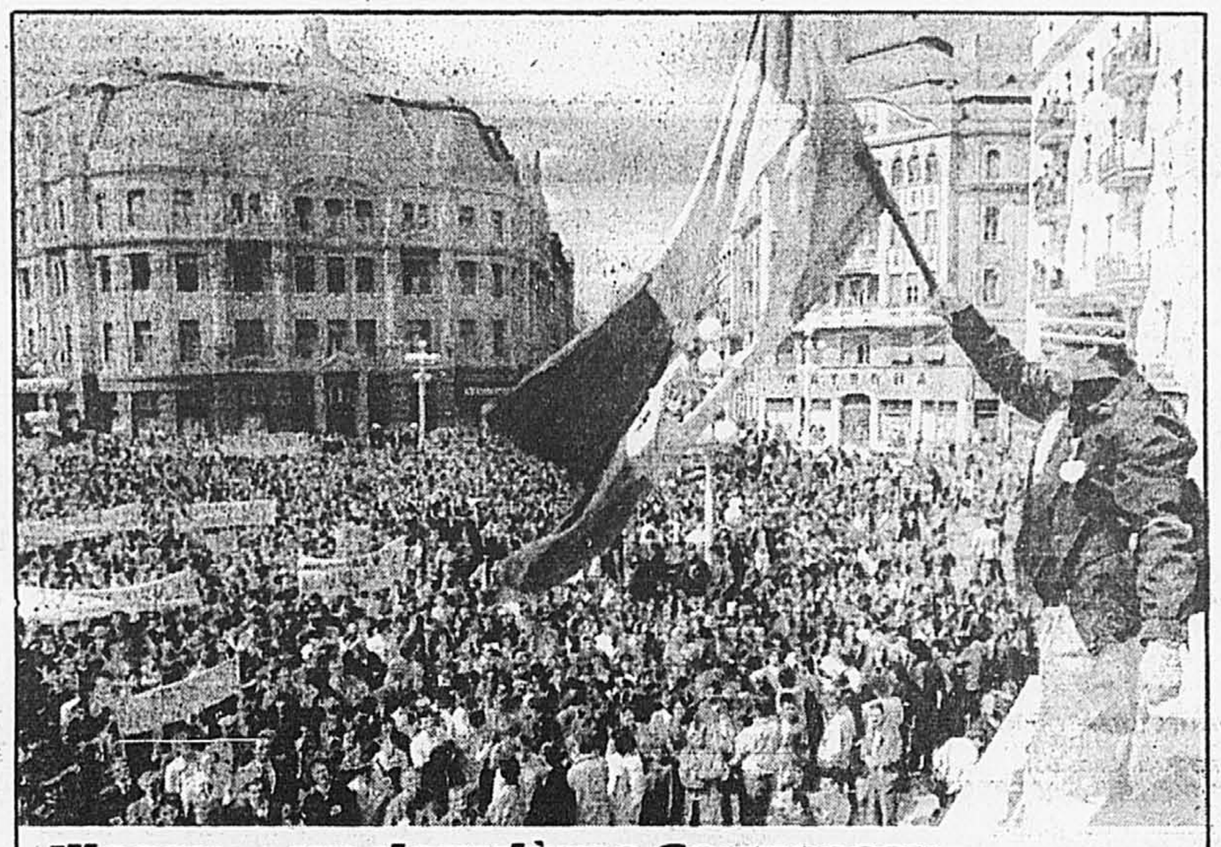
Cette démonstration de détermination a cependant coïncidé avec l'apparition de signes de détente, après six semaines d'une épreuve de force déclenchée par la proclamation d'indépendance de la Lituanie, le 11 mars.

Un appel du président soviétique Mikhail Gorbatchev en faveur d'un moratoire a été bien accueilli par Landsbergis. «La suggestion de suspendre la mise en application de la décision d'indépendance du 11 mars est constructive et digne d'un intérêt attentif», a-t-il déclaré samedi soir à la radio de Vilnius.

«Le président (Gorbatchev) n'insiste plus sur l'annulation de la proclamation d'indépendance», avait dit auparavant le porte-parole de Gorbatchev, Arkady Maslennikov. «Ce qu'ils (les Lituaniens) devraient faire, c'est ne pas insister sur la mise en oeuvre (de l'indépendance)».

C'était la première fois que le Kremlin disait clairement aux Lituaniens qu'ils n'avaient pas besoin de déchirer leur déclaration d'indépendance pour engager des négociations. L'idée de ce moratoire avait été lancée jeudi par le président François Mitterrand et le chancelier Helmut Kohl.

Samedi, une usine lituanienne a par ailleurs reçu la promesse d'une reprise des livraisons de gaz soviétique, qui porte sur la livraison de trois millions de mètres cubes par jour à une usine d'engrais de Janava, près de Vilnius. Mais, hier, rien n'avait effectivement bougé et l'on se demandait à Vilnius s'il ne s'agissait pas là d'une nouvelle manoeuvre de Moscou.



Iliescu : «un deuxième Ceaucescu»

Des dizaines de milliers de personnes sont descendues hier dans les rues de plusieurs ville de Roumanie pour exiger la démission du président par intérim Ion Iliescu. À Bucarest, plus de 10 000 manifestants ont rejoint, place de l'Université, les quelques centaines de personnes qui, depuis huit jours, campent quasiment sur place afin d'obtenir l'exclusion des communistes de la vie politique. À Timisoara, où la révolution a commencé le 17 décembre, ils étaient plus de 25 000 rassemblés place de la Victoire, comme on voit ici, pour conspuer Iliescu accusé d'être «un deuxième Ceaucescu». À trois semaines des élections, les forces d'opposition se sont en outre regroupées au sein d'une alliance anti-communiste que le Front de salut national (au pouvoir) a qualifié de «mouvement stratégique de déstabilisation». TÉLÉPHOTO AP

Un deuxième otage américain serait libéré dans les 48 heures

d'après AP, AFP et Reuter

BEYROUTH

Nouveau signe d'espoir à Beyrouth : les ravisseurs de l'otage américain Frank Herbert Reed, s'identifiant comme l'Organisation islamique de l'aube, ont annoncé hier qu'il serait libéré d'ici 48 heures.

Cette annonce survient exactement une semaine après la libération d'un autre otage américain, Robert Polhill, par le Jihad islamique pour la libération de la Palestine (JILP). Elle fait suite à une semaine de «chauds et froids» concernant la libération d'un autre otage occidental.

En Iran, un responsable non identifié cité dans l'édition d'aujourd'hui du quotidien modéré *Tehran Times* affirme aussi s'attendre à la libération de M. Reed d'ici demain soir, après des «discussions approfondies» entre les ravisseurs et la République islamique.



Frank Herbert Reed

Interrogé sur ce nouvel espoir, le président George Bush, qui jouait au golf à la base aérienne Andrews proche de Washington, a déclaré: «J'ai appris à ne pas faire de spéculations sur les otages pour les raisons que je ne cesse d'expliquer. Je ne dirai rien. Si cela se révèle exact, c'est merveilleux».

Les ravisseurs se sont baptisés Organisation islamique de l'aube, une appellation très proche de celle d'un groupe clandestin pro-iranien agissant en Irak et qui avait, en 1986, affiché ses liens avec le Jihad islamique, la plus ancienne et la plus connue des formations ayant kidnappé des otages occidentaux au Liban.

Shamir assure ne pas vouloir de «colonisation juive massive»

d'après AFP et Reuter

JÉRUSALEM

Le premier ministre Yitzhak Shamir a affirmé hier soir que l'immigration et l'intégration sont une priorité qui permettra dans quelques années d'avoir «un Israël plus grand, plus fort».

«La plus importante mission d'Israël au cours des prochaines années sera de donner la priorité à l'immigration et à l'intégration. Ainsi, au bout de quelques années, nous aurons un État d'Israël plus grand, plus fort, plus développé et plus attractif», a-t-il affirmé au cours d'une interview à l'occasion du 42e anniversaire de l'État israélien.

Au sujet «du développement massif de la présence juive» non seulement dans les territoires occupés mais en Israël, M. Shamir a déclaré qu'on ne pouvait parler aujourd'hui «de colonisation massive». «Ce serait bien si nous pouvions le faire, mais à mon grand regret, pour des raisons de répartition du budget, nous ne pourrons pas nous lancer dans un programme massif d'implantations au cours des deux prochaines anneés», a-t-il dit.

M. Shamir a dénoncé également les pressions des pays étrangers favorables à des discussions entre Israël et l'OLP. Le dirigeant du Likoud a assuré: «Nous ne le ferons jamais!».

La refus de Shamir d'accepter un plan américain en vue de contacts directs entre Palestiniens et Israéliens a provoqué le mois dernier le départ des travaillistes de Shimon Pérès de la coalition gouvernementale.

Un peu plus tôt, au cours de son discours télévisé à la Nation, le président Haïm Herzog a préconisé un changement du système politique israélien, critiquant en termes très durs les hommes politiques. «Nous avons assisté à une confusion politique et publique sans précédent. Le citoyen qui a le droit démocratique de choisir ses représentants ne peut rester impassible quand les machinations politiques tournent en ridicule les principes de la démocratie», a-t-il remarqué.

Moscou et Berlin-Est en désaccord sur l'appartenance de l'Allemagne unie à l'OTAN

d'après AP, AFP et Reuter

MOSCOU

Le premier ministre est-allemand Lothar de Maizière n'est pas parvenu hier à apaiser les craintes des Soviétiques quant à l'appartenance de la future Allemagne unie à l'OTAN, malgré un entretien de deux heures au Kremlin avec Mikhail Gorbatchev.

«M. Gorbatchev insiste pour que l'Allemagne de l'Est ne devienne pas membre de l'OTAN, alors que notre position est que cela est possible si l'OTAN met au point une nouvelle stratégie», a déclaré le premier ministre est-allemand lors d'une conférence de presse à l'issue des entretiens.

Cette idée avancée par M. de Maizière n'a pas satisfait M. Gorbatchev qui, selon le premier ministre est-allemand, l'a qualifiée d'«inacceptable».

Pour rassurer le président soviétique, le chef du gouvernement non communiste de Berlin-Est a exclu le stationnement de soldats de l'OTAN sur le territoire actuel de la RDA tant qu'un nouveau système européen de sécurité ne serait pas adopté. M. De Maizière n'a pas précisé en quoi consisterait ce système de sécurité, hormis qu'il devrait également garantir selon lui la sécurité soviétique.

Ce «point de désaccord» entre Moscou et Berlin-est est d'autant plus important qu'il éclate à six jours des négociations «2 + 4» (les deux Allemagnes plus les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne et l'Union soviétique) qui vont s'ouvrir le 5 mai à Bonn sans que le problème du statut militaire de la future Allemagne réunifiée n'ait été réglé.

Le chef du gouvernement est-allemand a notamment rejeté sans équivoque l'idée de la neutralité allemande, position avancée jusqu'à présent par Moscou. «La neutralité ne peut pas être une solution. Il est indispensable aujourd'hui de dépasser la conception du monde en blocs, or la neutralité suppose l'existence des blocs», a affirmé M. De Maizière.

Interrogé à plusieurs reprises sur les «changements de structures», il a répondu: «L'Europe va vers le désarmement, elle doit adopter de nouvelles structures et stratégies». «Nous sommes d'avis que l'OTAN jouera de moins en moins un rôle militaire, et qu'il faudra privilégier (pour l'organisation) un rôle économique et politique. Mais avant tout, il faut changer de stratégie. Ces questions sont d'ailleurs déjà débattues au sein même de l'OTAN», a poursuivi M. de Maizière.

Le ministre soviétique de la Défense, le maréchal Dmitri Iasov, qui avait rencontré de son côté son homologue est-allemand Reiner Eppelmann, a déclaré que «l'appartenance d'une Allemagne unifiée à l'OTAN pourrait influencer l'équilibre des forces en Europe et déstabiliser les relations internationales».

Nouveau Conseil électoral provisoire en Haïti

Agence France-Presse

PORT-AU-PRINCE

Un nouveau Conseil électoral provisoire (CEP), institution indépendante chargée d'organiser et de superviser des élections libres en Haïti, a été formée hier par arrêté de la présidente Ertha Pascal-Trouillot.

Ce nouveau conseil, qui inclut pour la première fois une femme, est le quatrième depuis la chute du régime Duvalier en février 1986 et il comprend neuf délégués des principales institutions du pays.

Ce sont Pierre Gonzales (Exécutif), Jean Casimir (Universités), Ernst Mirville (Association des journalistes), Philippe Jules (Conseil des coopératives), Emmanuel Ambroise (Organismes de défense des droits humains), Jean Francis Mérisier (centrales syndicales), Rosemond Jean-Philippe (Cour de cassation), Arold Julien (Cultes réformés) et Mme Yva Youance (Épiscopat).

Mme Youance est une enseignante laïque engagée, très proche de l'Église et originaire du sud d'Haïti.

Trois membres de ce nouveau CEP faisaient partie du premier, dissous le 29 novembre 1987 par le général Henri Namphy après l'interruption sanglante des élections générales: 24 personnes avaient été tuées et 74 autres blessées à Port-au-Prince dans un bureau de vote par des *macoutes* armés bénéficiant de la protection de l'ancien régime du général Namphy. Il s'agit d'Ernst Mirville, qui présidait le premier CEP en 1987, Philippe Jules et Emmanuel Ambroise.

Celui-ci avait eu sa maison de commerce incendiée dans la nuit du 2 novembre 1987 par des inconnus, qui avaient également brûlé le siège du CEP, peu après le rejet de la candidature à la présidence de plusieurs individus liés au régime Duvalier.

Le CEP doit décider de la date des élections générales, dont la tenue est souhaitée rapidement tant par la présidente Pascal-Trouillot que par le Conseil d'État et la classe politique. Le chef de l'État a déjà demandé l'assistance de l'ONU et de l'OEA (Organisation des États américains), qui ont envoyé des missions d'étude technique dans le pays. Une mission militaire américaine vient d'achever une tournée d'information en Haïti pour évaluer les besoins de l'armée dans le cadre de ces élections.

Enfin, un des grands prêtres du Vaudou haïtien, Bien-Aimé Fils, responsable du sanctuaire de Souvenance, près de Gonaïves, est mort vendredi à l'âge de 86 ans, à l'hôpital français de Port-au-Prince. Il était plus connu sous le nom mystique de «Ati» Bien-Aimé ou de «Serviteur» des «loas», les esprits de la religion populaire vaudou.

Personnalité d'une grande rigueur intellectuelle et religieuse, il avait réussi à préserver jusqu'à sa mort son sanctuaire, dépositaire de la tradition du rite «Dahomey» pur du Vaudou haïtien, de toute politisation ou influence commerciale, en dépit de son grand dénuement.

CESSEZ DE FUMER
CONTRÔLEZ VOTRE APPÉTIT
GRÂCE À LA THÉRAPIE AU BIOLASER
le traitement hautement efficace et moderne
• programme conduit par des professionnels • sans douleur et sans effets secondaires • excellent taux de réussite •
284-6666 sans frais 1-800-363-0730
BIOLASER Centres de santé
MONTRÉAL 500 Sherbrooke O. no 1250 LAVAL 500 boul. St-Martin O. no 310
BROSSARD 1600 boul. Provencher suite 100 Face au Mail Champlain
franchises disponibles

TOSHIBA PRÉSENTE UN COPIEUR TURBO AU PRIX D'UN COPIEUR ORDINAIRE
2230 TURBO
• 22 copies par minute en mode de copie normale.
• 30 copies par minute en mode de copie turbo.
• Zoom de 65 à 154 % avec formats préétablis.
• Exposition automatique et copie intégrale sans bande morte.
• Choix complet d'accessoires optionnels.
• Permet une économie de 33% sur les coûts d'encre avec un rendement accru de 50% par cartouche.
TOSHIBA
DMD Ltée Équipement de bureau
3535, rue Rouen Est
Montréal, Québec
Télécopieur: 527-1381
527-2381

RÉSULTATS loto-québec

Tirage du 90-04-28

Lotto 6/49 — Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le mercredi et le samedi

	GAGNANTS	LOTS
6/6	1	4 519 484,60$
5/6+	4	236 808,10$
5/6	271	2 672,90$
4/6	16 346	85,20$
3/6	305 356	10,00$

12 20 22 28 36 43

No complémentaire: 32

VENTES TOTALES: 19 167 813,00$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF) : 1 800 000,00$

Prochain tirage: 90-05-02

Tirage du 90-04-28

Extra — Vous pouvez jouer jusqu'à 20 h les soirs de tirage

NUMÉROS	LOTS
214098	100 000 $
14098	1 000 $
4098	250 $
098	50 $
98	10 $
8	2 $

Tirage du 90-04-28

Select 4 — Vous pouvez miser jusqu'à 20 h le samedi

	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	538 471,00$
5/6+	1	39 256,00$
5/6	46	568,90$
4/6	2 127	55,30$
3/6	33 951	5,00$

5 7 16 37 38 40

No complémentaire: 35

MISE-TÔT 5 19 37 41 — GAGNANTS 209 — LOT 239,20$

PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF) : 750 000,00$

Ventes totales: 1 366 518,00$

T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Le ministre Robert Dutil passe environ un week-end sur deux à la Cité de Ham-Nord

MICHEL LEGAULT
collaboration spéciale

■ Le ministre des Approvisionnements et Services, M. Robert Dutil, continue de fréquenter la Cité écologique. Contrairement à ce qu'il avait laissé entendre en janvier 1989, quand sa famille avait quitté la Cité, le ministre et sa famille continuent de se rendre régulièrement à la Cité de Ham-Nord.

On se rappellera que le séjour de son épouse et de ses trois enfants à la Cité avait fait jaser et amené certains milieux, comme l'organisme de surveillance des sectes Projet-Culte, à l'accuser d'être en situation potentielle de conflit d'intérêts, en décembre 1988. Le premier ministre Bourassa devait muter M. Dutil au poste des Communications et, trois semaines plus tard, M. Dutil annonçait que sa famille quittait la Cité de Ham-Nord.

Les familles Gélinas et Rodet, qui viennent de quitter la Cité, affirment que M. Dutil revient à la Cité environ une fin de semaine sur deux depuis les dernières élections provinciales. L'actuel ministre des Approvisionnements et Services passe alors la fin de semaine à la Cité. Son chauffeur va le mener vendredi et revient le chercher le dimanche.

Son épouse, Mme Noëlline Veilleux, séjourne à la Cité plus souvent que son mari, mais de façon irrégulière. L'été dernier, elle aurait passé une semaine à la Cité avec ses enfants.

Selon Mme Francine Rodet, exrésidente de la commune de Ham-Nord, l'épouse du ministre prépare actuellement, à la Cité écologique, un livre sur ses expériences de vie communautaire. Les responsables de la Cité, qui ont lu le manuscrit, n'auraient cependant pas apprécié que Mme Veilleux passe rapidement sur sa vie à la Cité. «Sous couvert de correction de tournures de phrase, il y a eu un remaniement total du livre», affirme Mme Rodet, qui dit en avoir discuté avec celui qui devait remanier le texte de Mme Veilleux, Claude Létourneau. «Il m'a dit qu'il était en train de refaire tout le passage sur la Cité parce que ça avait été passé très vite. Il m'en a même lu des extraits.»


Le ministre Robert Dutil

Jacqueline Gélinas, peu de temps avant de partir de Ham-Nord, a échangé quelques propos avec le ministre des Approvisionnements et Services, alors en visite à la Cité. «J'ai dit à M. Dutil que nous allions partir, parce que la Cité n'était pas honnête.»

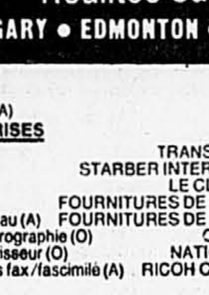
On se souviendra qu'en octobre 1988 une autre ex-résidente de la Cité, Madeline Pelletier, avait prévenu M. Dutil de son départ et lui avait conseillé de partir avant qu'il soit trop tard. À l'époque, M. Dutil avait reconnu avoir prêté 50 000 $ à la Cité.

M. Dutil n'a pas retourné les appels de *La Presse*, il a été impossible d'obtenir sa version des faits.

LA PROSPECTION
(la bête noire des vendeurs)

LE PROBLÈME, LE VOICI
Le Centre de Neuro-Pédagogie pense sérieusement que les symptômes reliés à la prospection (peur de déranger, de s'imposer, d'être rejeté ou de se sentir dévalorisé) ne sont qu'un **REFLET FIDÈLE** de l'image que le vendeur se fait de son travail.
LA CAUSE, LA VOICI
La formation traditionnelle du vendeur est axée sur la recherche des besoins, la réponse aux objections, l'incitation à l'action... bref, il est formé à vendre. Cependant il n'a jamais été formé sérieusement à faire face à son pire ennemi: **SON PROPRE CERVEAU!**
LA SOLUTION, LA VOICI
Jean Savard, spécialiste en neuropédagogie, permet à n'importe quel vendeur de **COMPRENDRE, d'APPRIVOISER** et de **MAÎTRISER** enfin l'influence qu'a le cerveau sur son comportement. Les résultats sont pour le moins... **SURPRENANTS!**
DES PREUVES, EN VOICI

André Boulanger: Dir. des Coopérants
Jamais on ne pourra imaginer l'impact d'une telle approche... à moins de l'avoir suivi. C'est **fantastique!**

Lise Couture: Dir. La Mutualité
On ne suit pas un cours, on vit une merveilleuse expérience. Je n'ai jamais rien vu de comparable dans le monde de la vente.

Jean-Guy Grenier: Pres. Pro-Lab
Notre équipe a obtenu aussitôt des résultats uniques et révolutionnaires. Nous n'hésitons pas à recommander cette méthode assez **exceptionnelle.**
Prochaines séances: les 16 et 17 mai (350 $ repas inclus)
CENTRE DE NEURO-PÉDAGOGIE
Tél.: (514) 655-7944
* Disponible pour conférence et séance privée.

«Pour nous, c'est une secte», disent les Gélinas, meurtris et désabusés

■ Michel et Jacqueline Gélinas, après avoir passé plus de deux ans à la Cité écologique avec leurs trois enfants, sont désabusés et meurtris. «Pour nous, c'est une secte, on n'est pas gênés de le dire. Mais c'est bien caché. Si ça avait été aussi beau que dans les livres qu'ils ont publiés, on serait sans doute encore là.»

Leur aventure remonte à l'automne 1987. À l'époque, ce couple dans la jeune quarantaine voulait pour ses trois enfants un environnement sain et un monde meilleur. Après avoir effectué quelques séjours à la Cité, la famille Gélinas décide d'y habiter en permanence. Confiants, ils investissent toutes leurs économies, soit 127 000 $, dans le projet ambitieux des dirigeants, qui leur promettent un monde meilleur dont les enfants de la Cité seront les leaders. Ils déchanteront vite.

Michel Gélinas travaille à la réfrigération, tandis que Jacqueline Gélinas devient préposée aux comptes à recevoir. C'est elle qui doit recevoir les appels des nombreux fournisseurs impatients d'être remboursés. Elle constate vite que la Cité a de nombreuses et lourdes dettes. Or, tandis que les résidents doivent s'entasser à plusieurs dans un appareil, et se partagent quelques «minounes», le directeur spirituel de la communauté, Michel de Cornellier, se fait construire un bain tourbillon dans sa maison. Un autre dirigeant, Guy Bélanger, exhibe des liasses de 100 $ et roule en grosse voiture de modèle récent.

«On s'est aperçus que la Cité était divisée en deux, de dire Jacqueline Gélinas. D'un côté il y a les anciens résidents, qui jouissent de plusieurs privilèges, et de l'autre les nouveaux, qui n'ont pas le droit de critiquer.»

Au bout de trois mois à peine, ils songent à partir. Mais, comme l'explique son mari: «Il vient un temps où tu ne sais plus où tu en es. Les gens te disent qu'ils t'aiment, te tiennent par la main. C'est difficile d'avoir du recul. Tu te demandes si c'est toi qui est pas correct.» Les Gélinas décident de rester «pour nos enfants», diront-ils. Mais ce n'est que partie remise.

À l'été 1989, les dirigeants de la Cité convoquent tous les résidents, à qui ils remettent deux documents. Le premier, la «Convention de résidence intervenue entre les résidents permanents de la Cité écologique» (sic) stipule que chaque résident accepte que ses «honoraires de travail» soient versés intégralement à la firme Gestion Bio-Solaire, un des nombreux prête-nom de la Cité écologique.


Un aperçu de la Cité écologique de l'ère du Verseau dans les Bois-Francs.
PHOTOTHÈQUE *La Presse*

Dans le second document, un testament-type, il est stipulé, à l'article 9, que le testateur désire que tous ses enfants mineurs «puissent vivre dans ce milieu privilégié qu'est la Cité écologique de l'ère du Verseau à Ham-Nord.» Les Gélinas refusent de signer ces documents.

Dès lors, les relations entre les Gélinas et les anciens se détériorent. Quelques mois plus tard, en octobre, l'équipe des pédagogues de la Cité convoque le couple Gélinas. On leur dit qu'ils n'aiment pas leurs enfants, qu'ils n'ont pas tout ce que la Cité peut leur offrir. «Je n'en revenais pas qu'ils me disent ça, explique Jacqueline. Je suis partie en courant. J'ai pleuré une bonne partie de la nuit.»

Trois semaines plus tard, les Gélinas décident que c'en est assez. Le père, Michel, quitte alors la Cité pour se chercher du travail. «Le 7 novembre, je leur ai annoncé mon départ. Je voulais récupérer 25 000 $ tout de suite et m'arranger plus tard pour le reste. Ils m'ont dit qu'ils me donneraient les 25 000 $, mais je n'ai jamais rien reçu.»

Après le départ du père, et jusqu'à ce qu'ils partent à leur tour, le 27 février dernier, la mère et les enfants sont l'objet de pressions des dirigeants. Une résidente, proche des dirigeants, incite Jacqueline à quitter son mari. On dit aussi aux enfants de «travailler» leurs parents pour qu'ils changent d'avis. Daniel, l'aîné, qui a 17 ans, se rebelle alors contre ses parents. Lui seul restera à la Cité. Les Gélinas, même s'ils sont convaincus que les dirigeants de la Cité sont en train de le monter contre eux, hésitent encore à le forcer à quitter Ham-Nord.

En attendant d'être remboursés, la famille Gélinas reçoit de la Cité 300 $ par semaine ainsi que des victuailles. On leur a aussi prêté une voiture, moyennant 50 $ par semaine. «C'était ça ou rien», explique M. Gélinas.

Même s'ils sont soulagés d'être partis, l'adaptation à la vie normale n'a pas été facile. «Quand nous sommes partis, nous étions vidés mentalement. Ma femme l'est d'ailleurs encore. J'ai trouvé un travail mais certains matins c'était difficile d'aller travailler», raconte Michel Gélinas.

Un expert en agriculture biologique et sa femme se sont fait flouer...

■ Jean-Claude Rodet et son épouse, Francine, ont aussi quitté la Cité récemment, il y a un mois. Ils confirment le témoignage des Gélinas sur l'aspect sectaire des dirigeants de la Cité.

Le statut des Rodet était spécial: ils étaient des employés, non des résidents permanents. Jean-Claude Rodet est docteur en agriculture biologique. D'origine française, il a été engagé en août 1988 par la Cité écologique pour mettre son expertise de l'agrobiologie au profit des serres, et, surtout, mettre en place une université écologique. Ce projet, annoncé à grand renfort de publicité dans *La Presse* du 27 août 1988, est tombé à l'eau suite aux témoignages d'ex-résidents quelques mois plus tard. «Malgré cela, j'ai toujours honoré mon contrat. Mais pas la Cité», affirme M. Rodet.

Ce contrat stipule que les Serres lui verseront une somme forfaitaire de 250 000 $ ainsi qu'une résidence pour ses services durant les 30 mois à venir. Or pour les 18 mois où il est resté à la Cité, M. Rodet affirme n'avoir reçu que le tiers, soit moins de 50 000 $. Dans la plupart des cas, ce ne sont pas les Serres Bio-Solaire mais bien l'entreprise Gestion Bio-Solaire qui lui a versé ses honoraires.

Son épouse, pour sa part, a été engagée comme technicienne en agro-biologie par la Ferme Bio-Solaire, une des firmes de la Cité écologique. Son contrat prévoyait l'octroi d'un salaire de 950 $ aux deux semaines. Or elle affirme n'avoir absolument rien reçu pendant tout son séjour.

Les choses se sont dégradées avec la Cité après que M. Rodet ait refusé d'agréer la demande des dirigeants des Serres Bio-Solaires qui voulaient ne plus verser de salaire aux employés mais plutôt des parts...

Les Rodet, comme les Gélinas, estiment que les Serres Bio-Solaire sont dans une situation financière précaire. La firme comptable Samson-Bélair a récemment produit un plan de redressement financier des Serres, comme l'a confirmé une source bien informée au sein de cette agence.

Le 16 mars dernier, Jean-Claude Rodet recevait par huissier une lettre de congédiement. La raison invoquée: il n'a pas été agréé agronome par l'Ordre des agronomes du Québec. «Or ça, ils le savaient depuis plus d'un an», lance M. Rodet.

Les Rodet affirment que les dirigeants de la Cité manipulent les résidents et les utilisent comme des pions.

«Pour nous la Cité est une secte. Les dirigeants prétendent faire un mélange de plusieurs philosophies, Aïvanhov, Steiner, etc., pour les jeunes qui seront les leaders de demain. Mais c'est une belle blague. C'est bien caché et on se laisse prendre. On n'a pas de rancune mais on est déçus», concluent les Rodet.

La santé déficiente

M. Rodet, qui possède également une formation en naturopathie et en médecine naturelle, a fait partie des services de soins de santé de la Cité, en compagnie d'une infirmière, d'une sage-femme et d'un massothérapeute.

M. Rodet, après avoir eu plus de 35 résidents en consultation, est d'avis que «80 p. cent des résidents souffrent de basse pression. C'est le signe d'une déficience en protéines.» Il a aussi noté plusieurs cas d'allergies, d'eczéma.

À la Cité, les responsables des services de santé répugnaient à faire appel à des médecins de l'extérieur. «On donnait des conseils absolument stupides aux gens qui venaient consulter. À un tel qui avait mal à la tête on disait: Cultive les bonnes pensées, et ça passera!»

L'automne dernier, le directeur spirituel, Michel de Cornellier, a autorisé certains membres de la communauté à avoir des enfants, ce qui était interdit jusque-là, «afin de permettre à 12 nouvelles âmes de s'incarner.»

MAINTENANT VOUS SAVEZ OÙ MAGASINER
RECHERCHEZ CE LOGO
Le symbole de confiance
Pour informations: (514) 284-1221
• MONTRÉAL • QUÉBEC
Prix du Meilleur Commerce des Consommateurs 1990 Le Choix
Le prix du meilleur commerce est accordé aux établissements d'affaires à la suite d'un sondage auprès des consommateurs du grand Montréal réalisé par la firme Réalités Canadiennes
• TORONTO • CALGARY • EDMONTON • VANCOUVER

UNE LISTE PARTIELLE DES GAGNANTS DU PRIX DU MEILLEUR COMMERCE POUR 1990: (Or-O, Argent-A, Bronze-B)

DÉTAILLANTS
Centre de musique (B) — CENTRE MUSICAL ITALMÉLODIE
Fabricant d'armoires de cuisine (O) — ARMOIRES MIRABEL
Grand magasin à escomptes (O) — ZELLERS INC.
Magasin d'accessoires & meubles pour bébés (O) — BÉBÉ-RAMA
Magasin d'audio vidéo et de télévision (O) — ATLANTIQUE IMAGE ET SON
Magasin de fourrures (A) — GRIZZLY FOURRURES
Magasin de poissons et fruits de mer (O) — WALDMAN FISH & SEAFOOD
Magasin de souliers à la mode (O) — ALDO
Magasin de tenues de gala (O) — CLASSY
Magasin de toiles et stores (O) — AU BON MARCHÉ
Opticien (O) — F. FARHAT
Optométriste (O) — GREICHE & SCAFF
Pâtisserie et boulangerie (A) — DUC DE LORRAINE
Vendeur de tapis et prélart (O) — VALIQUETTE LTÉE.

RÉNOVATION/CONSTRUCTION
Distributeur de marbre (O) — IMPORTATIONS CIOT
Entrepreneur d'échafaudages (O) — ÉCHAFAUDAGES DU-FOR
Entrepreneur d'isolation (O) — ROLLAND BÉLISLE (1988)
Entrepreneur de toitures (O) — COUVREUR VERDUN INC.
Fabricant d'armoires de cuisine (A) — ARMOIRES DE CUISINE RIVE-SUD
Fournisseur de peinture (O) — PEINTURES M.F. PAINTS
Vendeur de portes de garage (O) — LAFLEUR ET FILS INC.
Vendeur de tuiles céramique (A) — TILMAR INC.

AMUSEMENT/RESTAURANT
Pizzeria (O) — PIZZA-MELLA
Restaurant chinois de fine cuisine (O) — BILL WONG
Restaurant chinois (A) — HOUSE OF WONG
Restaurant de fruits de mer (A) — LE VIEUX PÊCHEUR
Restaurant français de fine cuisine (O) — L'ÎLE DE FRANCE
Restaurant grec (O) — CASA GRECQUE
Restaurant grec de fine cuisine (O) — AU VIEUX DULUTH
Restaurant steakhouse (A) — L'ORIGINAL JOE'S STEAKHOUSE
Restaurant vietnamien (O) — CHEZ LIEN
Restaurant chinois (A) — TIKI DORÉ
Restaurant de fruits de mer (A) — LA MER

SERVICE AUX ENTREPRISES
Compagnie de transport (O) — TRANSPORT CABANO
Courtier en douane (O) — STARBER INTERNATIONAL INC.
Déménageur commercial (O) — LE CLAN PANNETON
Fournitures de bureau (A) — FOURNITURES DE BUREAU DENIS
Magasin de meubles de bureau (A) — FOURNITURES DE BUREAU DENIS
Service de photocopie et reprographie (O) — COPIE EXPRESS
Service de système téléavertisseur (O) — NATIONAL PAGETTE
Vente et service de machines fax/fascimilé (A) — RICOH CORP. (CANADA)

GÉNÉRAL/SERVICES
Compagnie en immobilier (O) — LE PERMANENT
Déménageur (O) — LE CLAN PANNETON
École de danse (O) — LOUISE LAPIERRE
École de langues (A) — LPS
Service de nettoyage (O) — STEAMATIC MÉTROPOLITAIN INC.

AUTOMOBILE
Centre d'alignement de roues (O) — ALIGNEMENT BOUCHARD
Centre de radiateurs d'automobiles (A) — JOLY RADIATEURS & CARROSSERIE
Centre de silencieux (A) — MIDAS
Cie de garantie d'automobile (A) — GARANTIE MÉTROPOLITAINE
Cie de garantie d'automobile (O) — GARANTIE UNIVERSELLE
Concessionnaire de camions Ford (O) — SIGNAL FORD (1982) INC.
Concessionnaire Dodge Chrysler (O) — DES SOURCES DODGE CHRYSLER
Concessionnaire Honda (O) — LOMBARDI AUTOS LTÉE
Concessionnaire Mazda (O) — DELISLE AUTO LTÉE
Concessionnaire Jeep Eagle (O) — LE CARTIER JEEP EAGLE INC.
Concessionnaire Lincoln Mercury (O) — FAIRVIEW LINCOLN MERCURY
Concessionnaire Mazda (O) — BLONDIN MAZDA
Concessionnaire Plymouth Chrysler (O) — LONGUE-POINTE CHRYSLER
Concessionnaire Suzuki (O) — VILLE MARIE SUZUKI
Concessionnaire Toyota (O) — SPINELLI FAIRVIEW TOYOTA
Distributeur de pneus d'automobiles (O) — SERVICE DE PNEUS SALOIS
Service de freins (O) — MIDAS
Station d'essence (O) — PÉTRO-CANADA
Vendeur d'équipements de garage (A) — ÉQUIPEMENTS DE GARAGE DENIS
Vente et entretien de système de climatisation (O) — CLIMA-TECH

«C'est fini, Savard, t'as eu ce que tu voulais»

SUITE DE LA PAGE A 1

dernier comme il avait fait avec Shutt. Lafleur était une institution. À un journaliste qui lui avait demandé quelques jours plus tôt, à la suite du sondage du *Journal de Montréal*, s'il accepterait de l'échanger, il avait catégoriquement répondu par la négative.

«On n'échange pas les colonnes du temple.»

Lafleur avait entendu ça le soir même à la télévision et il avait pensé: «Il n'échange pas les colonnes du temple, mais il fait tout pour les jeter par terre.»

Il voulait rencontrer Savard pour tenter d'obtenir son élargissement.

— Je sais que tu as décidé de toute façon de te débarrasser de tous les gars avec qui tu as joué.

— Où es-tu allé chercher ça?

— Je le sais. Tu l'as dit. J'ai des témoins.

— Qui ça?

— Je ne l'ai pas cru au début. Mais quand j'ai appris la semaine dernière que tu avais échangé Shutt, j'ai compris que j'étais le prochain sur la liste. Tu vois bien que j'ai raison!

— Je ne vois rien du tout. Ce n'est pas moi qui veux te renvoyer, Guy. C'est toi qui parles de partir. J'ai clairement dit aux journalistes qu'il n'était pas question de t'échanger.

— Il y a d'autres manières de se débarrasser d'un joueur. Tu veux me forcer à partir pour nulle part.

— Admettons que, dans les circonstances, ça m'arrangerait. C'est vrai. Mais ce n'est pas ce que j'ai voulu. Ce n'est pas comme ça que j'aurais souhaité que tu terminés ta carrière. Si tu étais resté un bon joueur, penses-tu vraiment que l'Organisation n'aurait *pas tout fait pour te garder?*

— Si j'avais de la glace, je serais un bon joueur.

Savard prit le temps de rallumer son cigare et de tirer quelques bouffées, en regardant en l'air, par-dessus la tête de Lafleur, vieille habitude qui donnait à ses interlocuteurs une pénible impression d'écrasement. Cette discussion commençait à l'horripiler sérieusement. Après un long silence, il ajouta: «Demain soir, on joue au Forum contre les Red Wings. Je vais demander à Lemaire de te donner de la glace. Mais en définitive, c'est lui qui devra décider. C'est lui le maître de la glace. Pas moi.»

Et Lafleur fit alors une chose qu'il regretta tout de suite. Il remercia Savard. Comme s'il venait d'obtenir une faveur imméritée. Ce n'était pas une attitude de champion. Savard l'avait parfaitement compris. Il lui fit un petit sourire malicieux, se leva et dit: «On verra demain soir ce que t'as dans le corps.»

Le lendemain matin, Lafleur arriva au Forum près de deux heures en avance pour la pratique. Il travailla fort, encourageant de la voix ses coéquipiers. Il avait décidé de passer l'après-midi au Forum, comme il faisait autrefois. Vers trois heures, il alla voir Lemaire, à qui Savard avait effectivement parlé. Lemaire lui confirma qu'il le ferait jouer, qu'il l'utiliserait entre autres choses pour tuer les punitions. Puis il ajouta, sans arrière-pensée, des mots qui blessèrent profondément Lafleur.

«Prouve-moi que t'es encore capable.»

Et Lafleur en quittant Lemaire pensait: «Comment ça *Prouve-moi que t'es encore capable*? Comment un gars comme Lemaire peut douter que je suis encore capable?»

C'était ce qui l'écrasait le plus, que ses anciens compagnons d'armes, ceux qui l'avaient vu si souvent ramasser la rondelle et déjouer des centaines de fois les défenseurs et les gardiens de but de la ligue Nationale, doutent maintenant de lui. Il avait effectivement été peu productif au cours des derniers mois, mais Piton lui-même affirmait qu'il était encore l'un des meilleurs patineurs et l'un des plus puissants lanceurs de toute la ligue Nationale. À l'Auditorium de Verdun, il avait encore brisé la baie vitrée avec un lancer de plus de cinquante pieds.

Mais s'il voulait être efficace pour le match contre les Red Wings, il ne devait pas penser à tout cela. Il avait assez d'expérience pour savoir comment se débarrasser des noires pensées qui l'assaillaient. Vers six heures, il alla s'asseoir tout en haut des gradins dans le Forum vide et tranquille. De temps en temps, il entendait, venant de très loin, des klaxons, des sirènes. Il regardait la glace, essayant comme autrefois d'imaginer des jeux, des montées...

Il avait téléphoné à Lise et lui avait parlé de sa conversation avec Lemaire, ne retenant que les aspects positifs. Lise n'y croyait pas trop. Elle lui avait si souvent répété: «Ce gars-là, il va finir par avoir ta peau.» Même quand Lemaire était parti en Suisse. On savait qu'il allait étudier le hockey européen et qu'il reviendrait, encore plus rationnel, plus cartésien, plus froidement, implacablement technique qu'auparavant. Et Lise de dire de nouveau: «Quand Lemaire va revenir, il va se débarrasser de toi.»

Et son beau-père, Roger Barré, lui avait dit, le jour de ses noces: «Moi, je ne lui aime pas la face à ce gars-là. Méfie-toi de lui.»

Mais Lafleur avait décidé d'oublier tout cela.

— Il m'a dit qu'il me ferait jouer. Moi, quand on me dit quelque chose, je prends ça pour du cash.

— Tu m'en reparleras ce soir.

Enceinte de huit mois, elle préférait regarder le match à la télévision plutôt que d'aller au Forum. Avant la fin de la première période, elle avait compris que Savard et Lemaire avaient tendu une sorte de piège à son mari. Elle trouvait cela d'une inconcevable cruauté. De toute évidence, ils voulaient le briser.

Pendant les deux premières périodes, Lafleur n'eut que sept ou huit minutes de glace. Il en espérait au moins deux fois plus. Il trouva quand même le moyen de rater une chance en or devant un filet presque désert. Il eut un moment d'hésitation. Et quand enfin il lança, ce fut par-dessus le filet. Lemaire le rappela et le laissa sur le banc jusqu'à la fin de la période.

Alors Lafleur se tourna vers Monsieur Charest, le gardien de sécurité en faction derrière le banc des joueurs, et lui demanda d'aller chercher Serge Savard qui devait se trouver, comme toujours, dans la loge de l'Organisation en compagnie de Ronald Corey. Monsieur Charest revint au bout de cinq minutes en disant qu'il n'avait pas trouvé Savard. Il était mal à l'aise et regardait ailleurs en parlant. Il mentait, évidemment. C'est à ce moment-là, debout devant lui, entre la deuxième et la troisième période, entre la porte de la patinoire et celle du vestiaire, que Guy Lafleur décida de s'en aller. Il savait que sa décision était irrévocable. Quoi qu'il arrive, il ne changerait pas d'idée.

Pendant la troisième période, Lemaire le fit jouer à deux reprises, mais Lafleur était trop distrait, trop ému aussi, pour réussir quoi que ce soit. Après le match, il se changea et sortit rapidement de la chambre des joueurs pour aller téléphoner à Lise. Il tomba sur Claude Mouton qui comprit tout de suite que quelque chose n'allait pas. Il voulut lui faire part de sa décision, mais il fondit en larmes. Le bon Claude Mouton l'entraîna à l'écart, afin de le soustraire aux regards des curieux.

— Je ne vais pas à Boston, lui fit finalement Lafleur.

— Comment ça?

— Je démissionne.



Serge Savard, Jacques Lemaire et Guy Lafleur en des jours plus heureux... PHOTOTHÈQUE *La Presse*

Claude Mouton, lui-même au bord des larmes, ne savait quoi dire. Il était là, debout devant Lafleur, lui pressant l'épaule. Il ne voyait pas de solution. Il était atterré à l'idée qu'une si brillante carrière se termine de cette façon. Il dit à Guy:

— Réfléchis, mon Guy. Réfléchis bien avant de prendre une décision.

— C'est tout réfléchi.

Lafleur téléphona à sa femme.

— Quest-ce que je t'avais dit?

— Trouves-tu que j'ai bien fait?

— C'était la seule chose à faire. Viens, je t'attends.

En retournant vers la chambre des joueurs, il croisa Savard et Corey debout dans le corridor. Savard ne pouvait pas ne pas savoir qu'il l'avait fait demander entre les deux périodes. Passant près d'eux, Lafleur lui dit: «C'est fini, Savard, t'as eu ce que tu voulais.»

Il n'avait pas fait trois pas que Savard le rappelait.

— Qu'est-ce qu'on va dire aux journalistes, si tu ne viens pas à Boston?

— On s'est mal compris, Serge. Je n'irai plus jamais nulle part avec vous.

— Qu'est-ce que tu veux dire?

— Tu le sais très bien. T'as eu ce que tu voulais. Je m'en vas.

— T'as pas répondu à ma question. Qu'est-ce qu'on va dire aux journalistes?

— Tu leur diras ce que tu voudras, comme d'habitude. Ce n'est plus mon problème.

Quelques minutes plus tard, Savard retrouva Lafleur dans la chambre des joueurs.

— Écoute, Guy, quand Monsieur Charest est venu me dire que tu me faisais demander, je ne pensais pas que c'était aussi urgent. Je pensais que tu voulais me voir à la fin de la partie.

— Prends-moi pas pour une valise, Serge. On te voit toujours la face après un match, de toute façon. J'avais pas besoin de t'envoyer chercher pour ça.

— Viens me voir à mon bureau lundi matin. Pour ce qui est du match de Boston, on va dire aux *journalistes que tu as la grippe.*

— J'ai pas la grippe.

— On dira que t'as une blessure à l'aine.

— Je me suis pas fait mal.

— Tout ce que je te demande, Guy, c'est de réfléchir jusqu'à lundi avant de parler à qui que ce soit. D'accord?

— D'accord.

Lafleur ramassa son sac et le mit dans sa voiture. Larry Robinson et Chris Nilan montèrent avec lui. Nilan adorait Lafleur. Un soir, deux ou trois ans plus tôt, blessés tous les deux, n'ayant pu accompagner le club en tournée, ils étaient allés pratiquer ensemble à l'Auditorium du Verdun, tout seuls pendant une heure et demie. C'était resté l'un des plus beaux souvenirs de la carrière de Nilan.

Au début, il était nerveux et terriblement intimidé par Lafleur. Originaire de Boston, il l'avait passionnément haï autrefois, quand Lafleur année après année éliminait à lui seul les Bruins de la course à la Coupe Stanley. Même Don Cherry, leur entraîneur, disait que s'il ne portait que son jonc de mariage et aucune bague de la Coupe Stanley, c'était à cause de Guy Lafleur. Mais lorsque Nilan était arrivé à Montréal pour jouer avec les Canadiens, il avait tout de suite été, comme tout le monde, charmé par l'énorme gentillesse de Guy Lafleur. Et bizarrement, lui qui n'avait pas froid aux yeux, qui aimait se battre et s'engueuler avec tout le monde, il avait développé une grande timidité à l'égard de son célèbre coéquipier. Il lui parlait rarement. Et pendant les pratiques, il évitait de le mettre en échec, il lui faisait toujours de belles passes bien propres.

Ce soir-là, à Verdun, Lafleur et lui étaient devenus des amis. Après leur pratique, ils étaient allés prendre un verre ensemble. Nilan non plus ne se sentait pas très à l'aise dans le système de Lemaire. Gros joueur offensif, il aimait foncer tête baissée contre les remparts ennemis. Il totalisait déjà, à sa cinquième saison avec les Canadiens, plus de 1000 minutes au banc des punitions et semblait bien parti pour battre le record de Maurice Richard dans ce domaine. C'était un instinctif, comme Lafleur.

D'habitude, lorsque le club partait pour Boston, Nilan était surexcité. Mais ce soir-là, assis sur la banquette arrière de la Jaguar de Lafleur, il restait silencieux. Lafleur leur avait tout dit, à Robinson et à lui. Pendant un moment, personne ne parlait dans l'auto. Puis dès qu'ils eurent enfilé l'autoroute, Robinson avait dit:

— Fais pas ça, man, ça va s'arranger.

— Vous savez fort bien que non.

Il conduisait lentement, comme pour profiter une dernière fois de la chaleureuse amitié de Chris et de Larry. À l'aéroport, il sortit de la voiture pour leur serrer la main. Nilan ne disait rien. Robinson avait les larmes aux yeux. Il serrait contre lui son vieux compagnon de route.

— Fais pas ça, man, attends encore un peu.

— J'ai déjà trop attendu. J'en ai assez.

— Qu'est-ce que tu comptes faire?

— Je ne sais pas encore tout à fait. Mais je suis sûr d'une chose: ça va faire du bruit.

Editions Art Global Editions Libre Expression, 1990

Quoi faire

Pour cette rubrique veuillez faire parvenir vos lettres à: «Quoi faire» LA PRESSE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9 au plus tard le lundi qui précède la parution

RESSOURCES

■ L'Association des agoraphobes (Verdun) invite les personnes qui souffrent d'angoisse et d'anxiété dans certains lieux publics a se joindre au groupe pour une soirée d'échange et d'encouragement mutuel, a laquelle participe un specialiste. Les rencontres hebdomadaires ont lieu le mercredi a 19 h 30. Au Centre Dawson, 666 rue Woodland, Verdun. Renseignements : 769-0336.

■ Le Centre d'ecoute Le Havre, situe au complexe Desjardins, 171, niveau de la Place, offre gratuitement et en toute confidentialite un service d'ecoute et un accueil chaleureux aux personnes qui se sentent seules et aimeraient parler de leurs peines, etc. Renseignements : 982-0333.

■ L'Association des parents et amis du malade mental Rive-Sud invite ses membres a son premier cafe-rencontre le jeudi 3 mai de 13 h a 16 h, au 1608 Brebeuf, app. 2, Longueuil. Renseignements : 677-5697 ou 677-0397.

■ Le CLSC Samuel-de-Champlain invite a une rencontre sur le theme : « Bagage du passe », ou il est question de revoir l'heritage legue par nos parents a travers leurs attitudes et leurs attentes. Le lundi 7 mai de 19 h a 22 h au 5811 boul. Taschereau, Brossard. Inscription obligatoire. Renseignements : 445-4452 poste 258.

■ La P.A.U.S.E. Carrefour sante invite la population lavalloise a une journee de sensibilisation a la sante cardio-vasculaire avec, au programme, de l'information sur les maladies, l'hypertension, le cholesterol, prise de la tension artérielle, vidéos, Le mercredi 2 mai, au Centre Groulx, 4901 St-Joseph, St-Vincent-de-Paul, de 14 h a 16 h et de 19 h a 21 h. Renseignements : 664-2676.

■ Le Carrefour populaire de St-Michel, 7950, 2e avenue, Montreal, offre gratuitement, sur rendez-vous, un service d'information juridique sur le droit a la famille, droit du consommateur, testament et succession, droit au logement, etc. Tous les mardis du mois de mai. Renseignements : 722-12118721.

■ Le Centre de ressourcement Laval offre la possibilite de reflechir et d'echanger sur ce sujet : « Les demunis et moi ». Le mercredi 2 mai de 19 h 30 a 21 h 30 au 235 A boul. des Prairies, Laval-des-Rapides. Coût : 6 $. Renseignements : 668-3670.

■ La Maison de Jonathan, 888, rue Marmier, Longueuil, invite tous les parents qui ont le souci d'aider leur adolescent a une rencontre le lundi 7 mai a 19 h 30 sur le theme : « Se peut-il que mon adolescent prenne de la drogue? ». Inscription obligatoire. Coût : 2 $. Renseignements : 670-4099 ou 677-0702.

■ L'Office de la famille de Montréal a mis sur pied Eaux vives, des groupes de soutien moral et de ressourcement spirituel des personnes separees, divorcees, qui vivent seules ou dans une autre union, organise des rencontres de reflexion et de partage. La prochaine aura lieu le mercredi 2 mai a la paroisse Saint-Alphonse, 570 boul. Cremazie est, de 19 h 30 a 22 h (Claudette H., 323-9779). Et le jeudi 3 mai a la paroisse Saint-Vincent-de-Paul, 5443 boul. Rene-Levesque ouest (Claire 661-0931 le soir).

COURS

■ Le Centre de recherche-action educative et sociale, 4245, 43e rue dans le quartier Saint-Michel, offre des ateliers d'alphabétisation du lundi au jeudi. Des cours de pre-secondaire sont egalement disponibles ainsi que des cours de rattrapage pour les enfants. Les immigrants sont invites a venir apprendre gratuitement le français. Renseignements : 329-1788.

■ La Maisonnee, 6865, rue Christophe-Colomb, invite les immigrants, hommes et femmes, soit reçus ou soit detenteurs d'un permis de visiteur, d'etudiant ou de travailleur (avec code 27), a un cours intensif de langue française. Renseignements : 271-3533.

■ Le YMCA de Montréal offre une variété de cours de langues : français, anglais, espagnol, italien, grec, portugais, chinois, japonais et russe. Inscription et test de classement les 1, 2 et 3 mai soit au YMCA Centre-Ville, 1450 rue Stanley (849-8393), soit au YMCA Hochelaga-Maisonneuve, 4567 rue Hochelaga (255-4651).

■ La programmation printaniere de La Marie Debout offre les belles causeries le lundi apres-midi; le mardi, cours de relaxation; le mercredi, un cours de français qui s'adresse aux immigrantes. Il y a egalement un programme de sorties en groupe. Au 562 Leclaire, Montréal. Pour connaitre toutes les activites : 255-1304.

■ Halte-Femme offre des cours d'alphabétisation pour les femmes immigrantes désirant apprendre le français les mercredis et jeudis de 9 h a 12 h, ou les lundis et mercredis de 19 h a 22 h. Possibilité de se joindre aux groupes en tout temps et ce, jusqu'au 28 juin. Activités gratuites avec service de garderie. Au 6255 boul. Leger, Montréal-Nord. Renseignements : 328-2055.

■ Le Centre culturel de Cartierville offre un cours d'immersion en bridge en une fin de semaine (les 4, 5 et 6 mai). Comme préalable, il faut avoir deja joue aux cartes. Les inscriptions ont lieu les 1er et 2 mai au 12330 rue Lavigne, Montreal. Coût : 100$. Renseignements : 872-6248.

■ L'Uni-club de Longueuil offre des cours de danse de ligne tous les mardis de 19 h 30 a 22 h, a l'ecole Armand-Racicot. L'entrée est de 2 $. L'ecole est au 965, rue Saint-Thomas (coin de la rue Sainte-Catherine), Longueuil. Renseignements : 646-6071 ou 468-5049.

■ Le Centre Echange entre femmes, 675 Decarie, Saint-Laurent, offre tous les mercredis de 10 h a 11 h un cours de gymnastique douce. L'entree est libre. Renseignements : 744-3513.

■ La Fondation des maladies du coeur offre des cours de nutrition et de cuisine les quatre lundis de mai, de 19 h 30 a 21 h 30, au Centre d'accueil Judith-Jasmin, 8850 rue Bisaillon. Les cours seront donnés par une diététiste professionnelle travaillant dans un département de cardiologie. Coût: $60. Renseignements supplémentaires: 326-5825.

■ Le Centre de l'activité physique du Collège Bois-de-Boulogne propose aux femmes ayant accouche depuis environ un mois un cours post-natal en piscine. Ce cours, d'une durée de 12 semaines, aura lieu tous les mardis de 20 h a 21 h. Coût : 58 $. Les inscriptions se font au secrétariat du lundi au jeudi de 9 h a 20 h 30 et le vendredi de 9 h a 16 h. Renseignements : 332-3000 poste 339 ou le soir 332-3009.

■ Alternative-Naissance tient une soirée d'information sur l'accouchement a la maison, les responsabilites, le suivi prenatal, les implications. Presentation d'un video sur une naissance a la maison. Le mercredi 2 mai a 19 h 30 au 4329 St-Hubert. Coût : 7 $. Renseignements : 521-1360.

■ Les Relevailles de Montréal vous invite avec votre enfant a venir jaser et echanger avec d'autres mamans et d'autres bébés. Tous les mercredis entre 9 h 30 et 11 h 30, au 12125 rue Notre-Dame est. Renseignements : 640-6741.

■ Le Departement de sante communautaire de l'Hopital general du Lakeshore offre une seance gratuite d'information sur le programme « Cessons de fumer », le 30 avril, le 1er ou le 2 mai, a 19 h 30. Au D.S.C. Lakeshore, 175 chemin Stillview, bureau 310, Pointe-Claire ou au Centre hospitalier Lachine, 650 - 16e avenue, Lachine. Renseignements : 694-2055.

■ Le Centre des femmes de Montreal, 3585, rue Saint-Urbain, propose une gamme de cours semi-privés en informatique tel que l'introduction au Wordperfect 5.0, les samedi et dimanche 12 et 13 mai ou 19 et 20 mai, entre 9 h et 17 h. Ce cours s'adresse particulierement a toute femme qui a deja suivi le cours. Introduction au MS-DOS. D'autres cours en informatique sont disponibles sur demande. Renseignements : 842-1069.

CONFÉRENCES

■ La Société historique de Montréal présente une causerie intitulée : « Montréal, pionnière de la francophonie » donnée par Jean-Marc Léger, directeur de la Fondation Lionel-Groulx. Le lundi 30 avril a 20 h au Grand Séminaire de Montréal, 2065 Sherbrooke ouest. Entrée libre. Renseignements : 844-0309.

■ La Fondation culturelle Jean-de-Brébeuf présente la troisième d'une série de conférences sur l'expressionisme abstrait intitulée : « L'École de New York » le jeudi 3 mai a 13 h 30 au Pavillon Lalemant, 5625 Decelles, Montréal. Renseignements : 342-1624.

■ L'Association culturelle T.-X.-Renaud présente la conférence : L'art de la Rome antique, 27 av. J.-C. - 476 ap. J.-C. donnée par Suzel Perrotte. Le mercredi 2 mai a 20 h, a l'auditorium Saint-Albert-le-Grand des Dominicains, 2725, chemin de la Côte-Sainte-Catherine. L'entrée coûte $6; $3, pour les étudiants et les abonnés. Renseignements : 332-4126, les lundi, mardi de 17 h a 19 h.

■ Le Club Serra organise une soirée-conférence pour préparer la Journée mondiale des vocations. La causerie de l'invite, Michel Quoist, prêtre et écrivain-conférencier français, intitulée : « Par ton nom je t'appelle », sera suivie d'une période de questions. Le jeudi 3 mai a 20 h a la salle Marie-Reine-des-Coeurs, 5875 rue Sherbrooke est (métro Cadillac). Contribution libre. Renseignements : 388-3006.

■ Concertation-Femme, 2005, rue Victor-Doré, local 220, vous invite a son prochain déjeuner-causerie le jeudi 3 mai a 9 h 30. Le thème de la rencontre sera : « Pour être encore plus écolo ». Il y sera question des produits qui ne polluent ni l'air ni l'eau. Une personne ressource répondra a vos questions. Renseignements : 336-3733.

■ Spirale-Amitié convie ses membres et les personnes intéressées a une conférence intitulée : « Les difficultés relationnelles et les barrières a la communication » avec Marie-Solange Sylvestre. Il y sera également question des « jeux de pouvoir » dans les relations quotidiennes. Le mardi 1er mai a 20 h, a l'hôtel Shangrila. Renseignements : 381-6971.

■ Le Réseau d'entraide Saint-Léonard vous convie a une causerie portant sur « la panne du désir », donnée par Alexandra Dominique, sexologue. Le mardi 1er mai a 19 h 30 a la Bibliothèque municipale de Saint-Léonard. Les billets (2$) sont en vente au Reseau, 5705 Jarry est, et au comptoir de l'information de la bibliotheque. Renseignements : 326-4116.

■ La Société d'écologie de Greenfield Park organise une conférence sur l'environnement donnee par Guy Chartrand et un membre de Velo-Québec. Le mercredi 2 mai a 19 h 30 au 321 rue Empire, a Greenfield Park. Renseignements : 465-3691.

■ L'Association des parents et amis du malade mental Rive-Sud vous invite a assister a une conference intitulee : « La relation patient-psychiatre » donnee par le Dr Clotilde Bucci, psychiatre. Le mardi 1er mai a 19 h 30 au Centre d'accueil Chevalier de Levis, 40 rue Levis, Longueuil. Entree libre. Renseignements : 677-56970397.

■ L'organisme Nouvelle-Acropole, 1631 rue Saint-Denis, organise une conference sur l'astrologie intitulee : « Le signe du Taureau et sa personnalité ». Le lundi 30 avril a 20 h. Entree : 8 $. Renseignements : 848-0553.

■ Le mouvement Paix interieure presente une conférence sur les sujets suivants : la clairvoyance, les guides spirituels, la perception extra sensorielle, les rêves. Entree libre. Le mercredi 2 mai a 19 h 30 au 3440 Côte-des-Neiges. Renseignements : 527-7407.

■ Dans le cadre des Mardis de l'information a Projet Changement, Andrée Gauvin, coordonnatrice des benevoles a l'unite des soins palliatifs de l'hopital Notre-Dame, entretiendra les personnes agees sur les soins palliatifs en centre hospitalier. Le mardi 1er mai a 13 h 30 au 4449 rue Berri, local 124. Gratuit. Renseignements : 521-5145.

RENCONTRES

■ Sorties du midi propose aux personnes de 50 ans et plus, pour le jeudi 3 mai a 19 h et le dimanche 6 mai a 14 h une presentation audio-visuelle sur la Sicile et l'Italie, a 19 h. Renseignements et reservations : Lisa, 662-6047.

■ Les amateurs du jeu de dames sont invites a des rencontres tous les mardis, jeudis et vendredis, en soiree, et le samedi apres-midi, au 6755, 36e avenue, dans le quartier Rosemont (pres de l'intersection des rues Viau et Saint-Zotique). Renseignements : Louis-Paul Lefebvre, 255-6834.

■ Halte-femmes de Montreal-Nord organise des rencontre d'échange tous les mardis jusqu'au 14 mai sur des themes de choix dans une ambiance amicale, autour de petites gâteries. Coût : 1 $. Au 6255 boul. Leger, Montréal-Nord. Renseignements : 328-2055.

■ Le Centre de prévention et d'intervention pour victimes d'agression sexuelle, offre une session de groupe de soutien aux parents d'enfants victimes d'abus sexuel le lundi soir. Egalement un atelier Detente et energie pour apprendre a mieux se connaitre les mardis soirs. A Laval. Coût : 35 $. Renseignements : 669-8279.

BAZARS

■ On tient un bazar a la salle paroissiale de l'Eglise Saint-Robert-Bellarmin, coin Sherbrooke et Delorimier, le mercredi 2 mai de 9 h a 19 h et le jeudi 3 mai de 10 h a 17 h. L'entrée est au 2380 Delorimier, au sous-sol de l'eglise.

■ Le marche aux puces du Cercle des fermieres aura lieu le mardi 1er mai de 14 h a 17 h a la salle paroissiale, rue St-Charles, a Boucherville. Renseignements : 449-8208.

■ Le comite de financement de la paroisse St-Jean-de-la-Croix, 6651 boul. Sainte-Croix, angle Saint-Zotique, tient son bazar semi-annuel aux dates suivantes: le 3 et le 4 mai de 18 h 30 a 21 h et le samedi de 9 h 30 a 15 h. Renseignements : 277-7506.

DIVERS

■ Le Carrefour l'Etoile, 1028 boul. Henri-Bourassa est (pres du metro), tient une journee « Portes ouvertes » le mercredi 2 mai a 19 h 30 qui s'adresse particulierement aux personnes de 45 ans et plus qui veulent donner un sens a leur troisieme age. Aucune reservation necessaire. Renseignements : 389-90445360.

■ La Cooperative d'education populaire Olier, 772 est, rue Rachel, invite le grand public a sa journee « Portes ouvertes » le jeudi 3 mai de 13 h 30 a 21 h. Toute la journee, vous pourrez assister a differentes presentations et recevoir de l'information sur les services et activites offerts par la Coop. Renseignements : 525-1829.

■ Le Carrefour populaire de St-Michel, 7950, 2e avenue, Montréal, tient une journée « Portes ouvertes » le mercredi 2 mai de 13 h a 16 h 30 pour permettre de visiter les lieux et de rencontrer les animatrices. Renseignements : 722-1211.

■ Le CLSC Lac-Saint-Louis et le YMCA de l'Ouest de l'île invitent tous les residants de l'ouest de l'ile a participer au troisième forum communautaire annuel de CLSC ou l'on trouvera tous les renseignements sur les programmes et activites des centres. Le mercredi 2 mai de 16 h 30 a 20 h, au 145 avenue Cartier, Pointe-Claire. Renseignements : 697-4110.

■ Les Auxiliaires benevoles de l'Hopital general de LaSalle invitent membres et amis a leur assemblee annuelle, suivie d'un the-offrande. On suggere de faire un don pour les layettes offertes aux mamans demunies. Le mercredi 2 mai a 19 h 30 a la cafeteria de l'hopital, 8585 Terrasse Champlain. Renseignements : 366-7663.

■ Le Bibliotheque Emile-Nelligan, 325 boul. Cartier, Laval-des-Rapides, convie tous les parents qui ont des enfants entre 3 et 5 ans a amener leurs enfants a la bibliotheque pour une heure de conte. Une façon d'initier les jeunes a la lecture. Inscription obligatoire. L'activite a lieu 2 fois par mois. Gratuit. Renseignements : 662-4973.

■ Dans le cadre d'une soirée speciale sur l'environnement, les Cris de la Baie James présentent le film : « La terre de nos enfants », réalisé par Jean Chartier. Le lundi 30 avril a 20 h, a la salle Maisonneuve de la Place des Arts. Réservations : 385-5919.

BÉNÉVOLES

■ Le Service bénévole de l'Est de Montréal (254-5341) fait connaitre les besoins suivants:

— Un hopital du centre-sud recherche une personne bénévole pour l'accueillir et offrir le café dans les salles d'attente de l'admission ou de la clinique, a tous les vendredis, de 9 h a 14 h environ. Le diner est fourni.

— Secteur Hochelaga, une dame de 81 ans aimerait la visite amicale d'une bénévole, qui l'aiderai a prendre une petite marche ou l'accompagnerait a l'occasion pour rendre visite a son mari qui est en résidence. Cette dame a un grand besoin d'encouragement.

— Pres du metro Beaugrand, un homme de 30 ans, deficient intellectuel leger qui demeure en centre d'accueil, aimerait la visite d'un benevole qui s'interesse a des activites culturelles et l'amenerait a l'exterieur prendre un cafe et jaser. Il n'aime pas les sports et n'a pas de critere de sexe ou d'âge.

— Un centre d'accueil du secteur nord a besoin d'une personne benevole pour aider les personnes agees a participer a une activite de bingo, tous les mardis de 13 h 30 a 15 h 30. Il s'agit d'aller chercher et de ramener les beneficiaires a leur chambre et de les aider a marquer les cartes.

— Dans Pointe-aux-Trembles, un organisme communautaire demande une personne benevole pour travail de secretariat, une demi-journee par semaine au choix. Billets d'autobus payes.

■ Le Service benevole de Montreal (866-3351) fait connaitre les besoins suivants:

— Une association qui oeuvre dans le domaine de la déficience intellectuelle requiert l'aide d'un benevole qui pourrait s'occuper de photocopier son bulletin mensuel. Une demi-journée par mois. Villeray.

— On demande un benevole pour enseigner le français (niveau débutant) a un groupe d'immigrants de différentes nationalites. Les samedis de 14 h a 17 h, du 5 mai au 30 juin. Plateau.

— Un organisme du centre-ville a besoin de quelqu'un qui connait l'ordinateur Apple-Macintosh pour faire l'entrée de données, préparer les envois postaux, etc. Deux demi-journées par semaine.

— Un organisme de Verdun est a la recherche de benevole pour accompagner une personne âgée dans ses démarches pour trouver un logement. Sur appel. Une formation sur tous les aspects du travail a accomplir est dispensee.

— Emile a 16 ans, aime nager et jouer au ballon, il desire avoir un parrain ou une marraine qui aurait du plaisir a faire avec lui quelques partis de quilles, une fois par deux ou trois semaines. Emile vit dans un centre d'accueil pour personnes ayant une deficience intellectuelle. Il aime aussi la musique et le cinema et serait enchante de pouvoir partager ces activites avec quelqu'un.

■ Le Service benevole du West-Island (631-3720) fait connaitre les besoins suivants:

— Un organisme d'Entraide de benevoles du Nord-Ouest de Montreal est a la recherche de benevoles pour preparer et servir un repas communautaire pour des personnes défavorisées.

— Une association qui s'occupe des personnes ayant des capacites limitees recherche un benevole qui pourrait aller visiter un homme hospitalise. Il est âgé de 46 ans et a subi une attaque cardiaque qui l'empêche de parler et de marcher. Il a besoin d'un benevole qui pourrait lui tenir compagnie tout en le mettant au courant des evenements de tous les jours, de sport et d'ordinateur. Une visite une fois par semaine serait appreciee.

— Une campagne annuelle de levee de fonds aura lieu entre le 1er et le 13 mai pour un hopital dans la banlieue ouest. Des benevoles sont demandes pour donner environ trois heures de leur temps durant ces deux semaines.

— Une residante de l'Ile Bizard a besoin d'une benevole qui pourrait lui rendre visite une ou deux fois par semaine. Elle est agee de 49 ans et est un peu depressive en ce moment. Elle a besoin de quelqu'un avec qui elle pourrait parler ou marcher a l'exterieur.



Michel Girard

Le point sur la Bourse

C'est au Canada et au Japon que la détérioration boursière a fait le plus mal

Hausse des taux d'intérêt, augmentation du risque de récession, baisse marquée des bénéfices des compagnies... voilà autant de facteurs qui expliquent la mauvaise performance de la Bourse au cours des dernières semaines.

La chute des titres boursiers frappe la plupart des grandes places boursières à travers le monde. Malheureusement pour nous, le Canada est, avec le Japon, l'endroit où la détérioration boursière a fait le plus de dommages.

Le baromètre de la Bourse canadienne, soit le TSE 300 de la Bourse de Toronto, a perdu depuis le début de l'année près de 16 p. cent. Seule la Bourse de Tokyo affiche un comportement plus critique, la baisse des titres atteignant 24 p. cent.

Toutefois, il faut préciser ici que la bourse canadienne, toute proportion gardée, se retrouve dans une situation plus critique qu'au pays du soleil levant. En effet, il ne faut pas oublier qu'au cours des années 80, la Bourse de Tokyo a monté de façon spectaculaire (560 p. cent) alors qu'au Canada on devait se contenter de l'augmentation de titres boursiers la plus modeste à l'échelle mondiale (moins de 200 p. cent). Donc, l'actuelle baisse fait plus mal aux investisseurs canadiens qu'aux investisseurs japonais, lesquels avaient antérieurement enregistré d'énormes profits comparativement à nous.

Les Bourses de Londres et Sydney accusent des baisses respectives de 11 et 10 p. cent depuis le début de l'année. La Bourse suisse a reculé de 7,5 p. cent.

Du côté américain, le populaire indice des 30 grandes industrielles américaines, le Dow Jones, a enregistré une faible baisse de 3,7 p. cent par rapport au début de l'année.

La meilleure performance va à la Bourse de Hong Kong: une hausse de 6 p. cent. La Bourse de Paris arrive au second rang, avec une augmentation des titres de 4,4 p. cent.

Le marché baissier? La fin est loin

La piètre performance enregistrée par l'ensemble des grandes places boursières s'inscrit dans un véritable «Bear «Market», c'est-à-dire un marché baissier.

Que les investisseurs prennent leur mal en patience car un revirement de situation ne serait pas attendu avant plusieurs mois. Entre-temps, il y aura bien sûr des corrections... à la hausse.

Mais fondamentalement, de dire l'analyste technique de McNeil Mantha, Raymond Normand, le marché boursier demeurera pendant un bon bout de temps encore dans une tendance à la baisse.

«On pourrait assister à des corrections violentes à la hausse. Toutefois, il ne faudrait pas tomber dans le panneau et croire que le marché est reparti pour une longe période à la hausse. Ce ne sera absolument pas le cas.»

Lors de ces soubresauts à la hausse, les investisseurs devraient d'ailleurs profiter de l'occasion pour liquider une partie des titres qu'ils ont dans leurs portefeuilles.

Fin du parallèle Canada/USA

On aura remarqué au cours des dernières semaines que la Bourse canadienne, en se basant sur le TSE 300, a reculé beaucoup plus que le principal indice américain, le Dow Jones.

Habituellement, la bourse canadienne suit d'assez près le marché américain. Comment explique-t-on cet écart de comportement en défaveur du marché canadien?

La principale raison, de dire l'analyste Normand, repose sur la forte hausse de taux d'intérêt que l'on a connue par rapport aux États-Unis. Les investisseurs ont délaissé momentanément les titres canadiens pour placer leur argent dans des placements plus sûrs et qui rapportent en même temps un rendement d'intérêt élevé, comme les bons du Trésor.

Le point critique pour la Bourse canadienne est survenu lorsque le rendement des bons du Trésor de 91 jours a dépassé la barrière des 13 p. cent, ce qui devenait le plus haut niveau de rendement depuis 1982 (voir graphique 1).

Deuxième facteur très négatif pour le marché canadien: on sent cette fois apparaître dans l'économie canadienne de véritables signes de récession alors que ce n'était pas le cas en 1987. Avant le krach d'octobre 1987, les bénéfices des compagnies canadiennes connaissaient un excellent momentum, ce qui a grandement aidé par la suite au redressement des titres boursiers. Maintenant, le contexte est bien différent: on est aux prises avec un momentum qui va dans le sens contraire de 1987, c'est-à-dire, que les bénéfices reculent. Cela exerce de toute évidence une pression à la baisse sur le cours des compagnies publiques canadiennes.

S'il est vrai que le marché américain, vu sous l'angle de son populaire indice le Dow Jones, affiche une bien meilleure performance que la Bourse canadienne, il ne faut toutefois pas tomber dans l'illusion.

Au chapitre des bénéfices, les grandes compagnies américaines montrent actuellement de sérieux signes de faiblesse. Dès que les investisseurs réaliseront que la situation des grandes compagnies américaines est beaucoup moins rose que ce qu'ils veulent croire, il ne faudrait pas se surprendre de voir le Dow Jones subir un recul important.

Fait à noter: s'il est vrai que le Dow Jones a connu depuis le début de l'année une relative bonne performance, on ne peut toutefois pas en dire autant des compagnies américaines de taille beaucoup plus petite que les 30 industrielles. Ainsi par rapport à leur sommet des 52 dernières semaines, l'ensemble des titres composant le NYSE (New York Stock Exchange) ont perdu 12 p. cent de valeur depuis sept mois. Les titres inscrits sur le AMEX ont vu leur cours perdre 15 p. cent au cours de la même période.

Comme on peut le constater, la situation boursière des compagnies américaines, exception faite des grandes industrielles, n'est pas si rose que ce que l'on peut voir à une première vue.

Aucun secteur intéressant

Par ailleurs, aucun secteur boursier ne présente actuellement une belle possibilité de redressement. Même le secteur aurifère, secteur que M. Normand recommandait fortement au cours des mois précédents, a déjoué ses prévisions.

Et même si le cours des grandes aurifères est relativement bas par les temps qui courent, cela ne constitue pas pour autant une occasion de garnir son portefeuille.

Le secteur des services financiers, l'un des secteurs les plus performants en 1989 a subi lui aussi une forte baisse depuis le début de l'année (voir graphique 3).

Pour la bourse en général, l'analyste estime qu'il faudra attendre des signes évidents de plafonnement des taux d'intérêt canadien avant de refaire le plein... d'actions.

«Mais contrairement à ce que la grande majorité des analystes pensent, je crois que le plafonnement des taux d'intérêt est plus proche que ce que l'on prédit», affirme M. Normand, tout en ajoutant qu'il est tout de même encore trop tôt pour confirmer cette prévision... optimiste.

Encore plus de six mois de piètre performance?

L'analyste technique Frank Garofalo, de la firme Brault Guy O'Brien, demeure lui aussi négatif envers la tendance à plus long terme du marché canadien, soit sur une période de six mois à un an.

M. Garofalo estime que la situation demeure inquiétante surtout depuis que le support technique des 3550 points du TSE a été traversé à la baisse. Il conseille aux investisseurs de maintenir une faible position dans les actions.

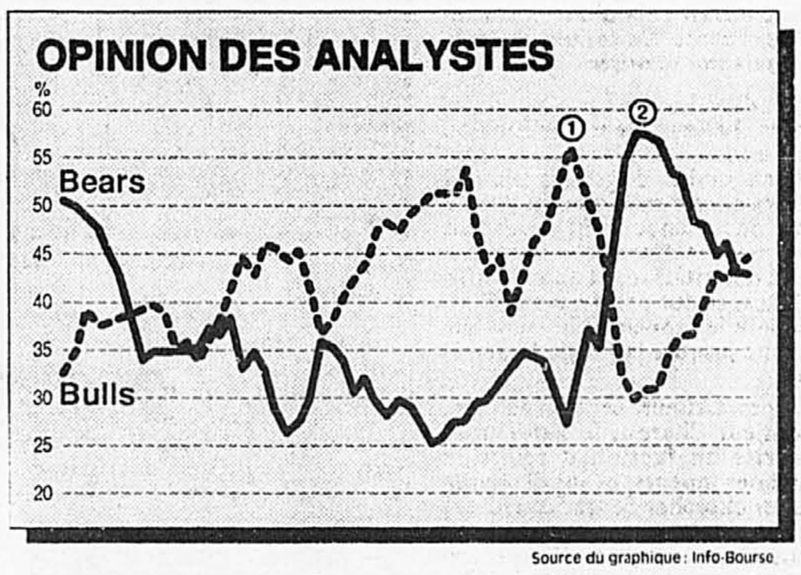
Du côté américain, l'analyste de Brault Guy O'Brien voit le support critique du Dow Jones à 2500 points. Le Dow Jones est actuellement autour 2670 points. «Si ce support (de 2500 points) cède, dit-il, une baisse importante à 2200 points pourrait suivre.»

Un brin d'optimisme

Il pourrait se produire un changement de tendance fondamentale advenant une baisse marquée des taux d'intérêt aux États-Unis. Si la Réserve Fédérale américaine réduisait son taux d'escompte, elle démontrerait ainsi sa volonté d'éviter une récession. Par conséquent, la Banque du Canada réviserait probablement sa politique restrictive des taux d'intérêt.

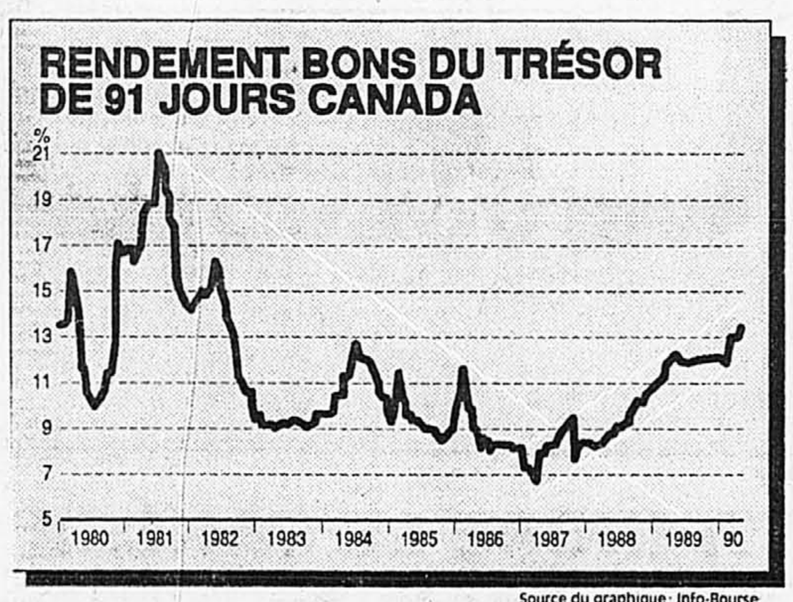
Une telle diminution éventuelle des taux aurait vraisemblablement pour effet de stimuler grandement le marché boursier.

Quoi qu'il en soit, les perspectives de plus value apparaissent plus intéressantes du côté du marché obligataire. Dès que des signes évidents de détente des taux d'intérêt apparaîtront, on s'attend à ce que le cours des obligations grimpent de façon appréciable. À tout le moins plus que celui des titres boursiers.



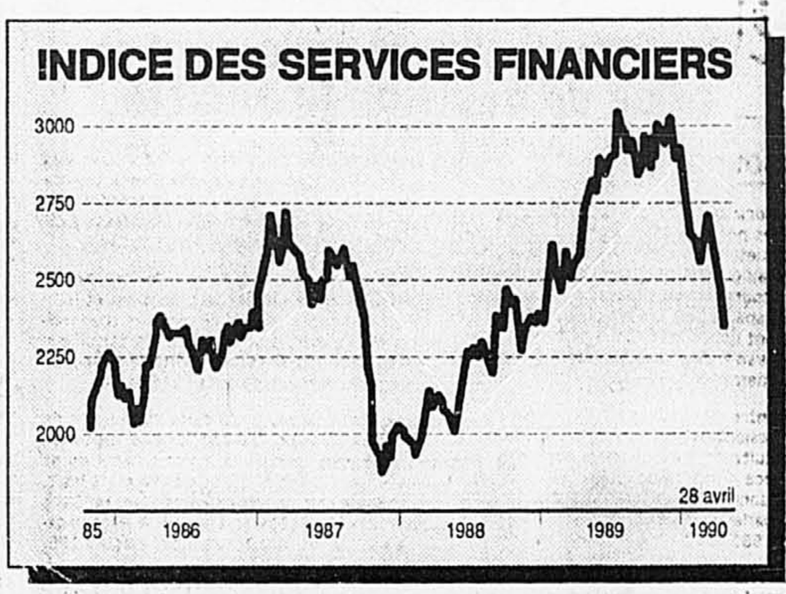
Source du graphique: Info-Bourse

Ce graphique représente le sentiment des analystes boursiers américains. Les «Bears» sont les analystes qui prévoient un marché baissier alors que les «Bulls» croient que le marché est dans une phase haussière. Les points 1 et 2 représentent des sommets qui se sont traduits par un revirement de tendance du marché. Au point 1, plus de 56 p. cent des analystes étaient positifs envers le marché, ce qui a entraîné une baisse. Au point 2, quelque 57 p. cent des anlystes se montraient pessimistes, ce qui a été suivi par une hausse...temporaire. Actuellement, le sentiment des analystes est partagé, ce qui ne donne aucun signal.



Source du graphique: Info-Bourse

On remarquera que le rendement actuel des bons du Trésor a dépassé le niveau de 13 p. cent qui avait été atteint en 1984. Il s'agit du plus haut niveau depuis 1982.



Le secteur des services financiers est l'un des secteurs qui a été le plus durement touché depuis le début du marché baissier, en janvier dernier. Par rapport à leur sommet des 52 dernières semaines, les services financiers ont reculé de 23,3 p. cent. Malgré cette baisse importante, le moment ne serait pas encore venu de se montrer «acheteur». Le cours des titres bancaires pourrait baisser davantage au cours des prochains mois.

Source du graphique: Info-Bourse

Le tiers-monde en tête

Agence France-Presse

WASHINGTON

Les marchés boursiers du tiers-monde ont réalisé en 1989 des performances largement meilleures que celles des grandes places financières des pays riches, et devraient continuer à se développer très rapidement dans les prochaines années, indique une étude réalisée par la Société financière internationale (SFI), filiale de la Banque Mondiale.

Sur les cinq marchés les plus performants l'an dernier, quatre se situaient dans les pays en développement. En tête du hit-parade, on trouve la Turquie avec une hausse des cours record de 300,1 p. cent, suivie de l'Argentine (+136,1p. cent), Taiwan (+95,3 p.cent) et la Thaïlande (+85,3 p. cent). L'Autriche (+101 p. cent) est la seule nation industrialisée à figurer dans ce palmarès.

Ces excellents résultats ne sont pas limités à quelques pays puisque l'ensemble des marchés du tiers-monde a enregistré en 1989 une progression des cours de 46,7 p. cent. Une augmentation largement supérieure à celles notées à Wall Street (+27,3 p. cent), à Londres (+21,1 p. cent) ou à Tokyo (+12,2 p. cent), souligne la SFI.

Les accréditives survivent encore une fois. Pourquoi?

Les gouvernements y trouveraient leur compte

MICHEL GIRARD

Le programme d'actions accréditives a une fois de plus réussi à survivre: dans le cadre de son budget déposé jeudi dernier, le gouvernement Bourassa a maintenu en place les avantages fiscaux dont bénéficient les contribuables qui investissent dans l'exploration minière.

Dans un contexte économique si difficile, comment expliquer que le gouvernement libéral ait décidé de continuer à supporter le programme d'actions accréditives et ce en y maintenant les déductions alléchantes de 133⅓ ou 166⅔ p. cent des montants investis dans les travaux d'exploration? Des déductions d'autant plus intéressantes qu'elles ne créent plus de PNCP (pertes nettes cumulatives sur placement).

La raison? C'est qu'au plan strictement économique, le programme d'actions accréditives, contrairement à ce que bien des gens pensent, serait rentable pour les gouvernements. À vrai dire, il constituerait même un très bon placement, selon les études d'impact économique qui ont été produites sur le sujet.

Dans un document que l'Association des prospecteurs du Québec (APQ) a présenté, la semaine dernière, au gouvernement du Québec en vue de l'inciter à prolonger le programme d'actions accréditives, on affirme que «les financements accréditifs de 1986 à 1989 généreront des gains fiscaux nets de 704 millions$ pour les deux paliers de gouvernement, soit 100 millions$ pour le fédéral et 600 millions$ pour le provincial.»

Et on ajoute: «Le gouvernement du Québec est, depuis dix ans, le leader canadien en terme de support à l'exploration minière. La recherche de l'APQ confirme que son approche a été rentable sur le plan économique en plus d'être le principal facteur du développement de l'entrepreneurship minier québécois.»

Le gouvernement Bourassa n'a pas contesté les retombées économiques avancées dans le document. D'ailleurs, le gouvernement provincial n'a jamais mis en doute les données des études qui ont été produites dans le passé sur l'impact des actions accréditives.

Dans son discours sur le budget, le ministre des Finances, Gérard D. Lévesque, affirmait la semaine dernière: «Au cours des dernières années, le maintien et l'amélioration des incitatifs fiscaux relatifs à l'industrie de l'exploration des ressources ont contribué à favoriser un meilleur développement de l'économie régionale en encourageant, par le biais d'actions accréditives, le financement des entreprises d'exploration n'ayant pas de bénéfice d'exploitation de ressources.» M. Lévesque fait référence ici aux petites compagnies d'exploration minière.

«Étant donné l'importance de continuer à apporter le soutien nécessaire à ce secteur de l'économie québécoise, les incitatifs fiscaux actuels à l'égard des frais d'exploration engagés au Québec sont prolongés pour une autre année (1991)», précise le ministre Lévesque.

Le coût fiscal de cette mesure s'élève à 49 millions$, pour une année.

Une parenthèse: lors de son dernier budget, le gouvernement fédéral a sabré les avantages fiscaux qu'il offrait aux détenteurs d'actions accréditives. Il n'offre plus qu'une déduction de 100 p. cent des montants investis dans les travaux d'exploration. En plus, 50 p. cent de cette déduction crée une PNCP, rendant ainsi imposable, pour nombre de contribuables, une partie du futur gain en capital.

Voici un relevé des projets miniers qui ont vu le jour grâce au programme d'actions accréditives.

Mines d'or en production

Mines	Année d'ouverture	Propriétaire	Région
Kierens	1989	Aur Resources	Malartic
Chimo	1984	Cambior-Louvem	Louvicourt
Lucien Béliveau	1989	Cambior	Louvicourt
Géant Dormant	1988	Mine Aurizon	Amos
Dumagami	1987	Agnico Eagle	Cadillac
Pierre Beauchemin	1989	Cambior	Rouyn-Noranda
Francoeur	1988	Res. Rouyn Minerais Lac	Rouyn-Noranda
Golden Pond Est	1988	Inco, Golden knight	Casa Berardi

Mines de métaux en production

Isle-Dieu	1988	Noranda	Matagami
Mobrun	1987	Audrey	Rouyn-Noranda
Stratmin	1988	Ste-Geneviève	Mont-Laurier

Mines qui entreront en production en 1990

Projet	Propriétaire	Région	Métal
Golden Pond Ouest	Inco, Golden Knight	Casa Berardi	Or
Bousquet 11	Minerais Lac	Cadillac	Or
Silidor	Noranda	Rouyn-Noranda	Or

Projets en étude de faisabilité ou de pré-faisabilité

Projet	Propriétaire	Région	Métal
Lentille 1100	Ress. Audrey	Rouyn-Noranda	Cuivre, zinc
Louvicourt	Aur et Louvem	Louvicourt	Cuivre, zinc
Grevet	VSM-Serem	Quévillon	Cuivre, zinc
Lac Knife	Mazarin	Fermont	Graphite
Norlartic	Aur	Val d'Or	Or
Duvay-Obalski	Groupe Ariel	Amos	Or
Mouska	Cambior	Cadillac	Or
Duquesne	Radisson	Rouyn-Noranda	Or
Astoria	Yorbeau	Rouyn-Noranda	Or
Golden Hope	Breakwater	Casa Berardi	Cuivre, zinc
Normetmar	Normétal, La Sarre	Normétal	Cuivre, zinc
Elder	Aunore	Rouyn-Noranda	Or
Coleraine	Coleraine	Thetford-Mines	Chrome
Dundee Pallister	Agnico-Eagle	Joutel	Or
Golden Extension	Ormico-Charlim	Val d'Or	Or

Titres de remplacement RÉA

FIRME	Secteur d'activité	Prix à l'émission	Déduction permise	Date max. d'admissibilité	Cours 27-04-90	Variation sem. dern.	C/B* 12 d/m	C/VC* au dernier exercice
Artopex	Prod. consommation	$5.00	100%	90-12-31	$3.85	0.0%	—	0.9
A.L. Van Houtte	Prod. consommation	$5.00	75%	90-12-31	$4.75	−1.0%	10.6	2.0
Bomem	Prod. industriels	$3.25	100%	90-12-31	$0.50	11.1%	50.0	0.6
Bout. San Francisco	Comm. de détail	$5.75	100%	92-12-31	$4.50	−4.3%	9.6	1.3
Cabano Expeditex	Transport	$4.00	75%	92-12-31	$1.35	0.0%	—	1.9
Canstar Sports	Prod. consommation	$2.25	100%	91-12-31	$3.20	−8.6%	13.3	4.2
Chaussures Taurus	Prod.consommation	$7.00	100%	90-12-31	$0.17	0.0%	—	0.3
Corp. Dramex	Prod. industriels	$4.50	75%	90-12-31	$0.70	−6.7%	5.4	0.3
Domicil	Commerce de détail	$2.50	100%	91-12-31	$0.10	−28.6%	—	0.2
Explor. Augmitto	Ressources	$1.25	100%	91-12-31	$0.18	0.0%	—	0.2
Foratek Intern.	Prod. industriels	$2.50	100%	90-12-31	$0.62	−4.6%	—	0.3
Forestec	Prod. forestiers	$3.25	100%	90-12-31	$0.55	−8.3%	—	0.4
Goldex Mines	Ressources	$6.63	100%	90-12-31	$3.25	−12.2%	—	3.0
Gr. Bocenor	Prod. consommation	$4.00	100%	90-12-31	$1.05	22.1%	8.1	0.5
Gr. CGI	Informatique	$6.50	75%	91-12-31	$1.80	−7.7%	8.6	0.9
Gr. Champlain	Services	$3.00	100%	91-12-31	$1.90	0.0%	19.0	1.0
Gr. Equip. Denis	Prod. industriels	$4.50	75%	90-12-31	$1.40	−6.7%	3.4	0.6
Gr. DMR	Informatique	$8.00	75%	91-12-31	$2.55	0.0%	42.5	1.0
Gr. Goyette	Transport	$2.91	100%	90-12-31	$0.82	−8.9%	5.5	0.6
Gr. Harricana	Prod. industriels	$4.00	75%	90-12-31	$1.55	0.0%	10.3	0.6
Gr. Macyro	Immobilier const.	$5.00	100%	90-12-31	$0.56	1.8%	18.7	0.3
Gr. Sani Mobile	Services	$2.00	100%	91-12-31	$2.05	2.5%	8.5	1.8
Gr. Tolgeco	Immobilier const.	$4.00	100%	90-12-31	$1.05	0.0%	7.5	0.4
Gr. Transat A.T.	Services	$3.00	100%	92-12-31	$1.30	0.0%	—	0.7
Heroux	Prod. industriels	$9.00	100%	91-12-31	$2.60	−3.7%	9.0	0.9
Honco	Prod. industriels	$3.00	100%	90-12-31	$0.30	−14.3%	—	0.4
Igloo Vikski	Commerce de détail	$2.00	100%	90-12-31	$0.75	−6.3%	8.3	0.5
Indust. Cover	Prod. industriels	$3.00	100%	90-12-31	$2.70	8.0%	16.9	2.0
Indust. Dorel	Prod. consommation	$5.00	100%	90-12-31	$4.30	1.2%	8.6	1.9
Indust. Lassonde	Prod. consommation	$6.75	75%	90-12-31	$3.80	−1.3%	8.6	0.8
Indust. Shasper	Prod. consommation	$5.50	100%	91-12-31	$0.65	0.0%	—	0.4
Indust. Triton	Prod. consommation	$7.75	100%	90-12-31	$0.15	7.1%	—	1.7
Informatrix 2000	Services	$4.00	100%	91-12-31	$1.66	0.6%	6.1	0.9
Lessard Beaucage	Immobilier const.	$2.75	100%	90-12-31	$1.35	−10.0%	5.9	0.8
Logibec	Informatique	$2.00	100%	90-12-31	$0.30	0.0%	—	4.3
Maax	Immobilier const.	$2.50	100%	90-12-31	$0.55	−8.3%	4.6	0.3
Mabaie	Immobilier const.	$6.00	100%	90-12-31	$2.95	0.0%	4.2	1.0
Manufacture Leader	Prod. consommation	$3.00	100%	91-12-31	$0.25	−28.6%	—	8.3
Ordin. Hypocrat	Informatique	$3.20	100%	91-12-31	$0.39	0.0%	—	0.5
Paul Martin	Immobilier const.	$2.25	100%	91-12-31	$0.16	6.7%	—	0.1
Radiomutuel	Communica. medias	$8.50	75%	90-12-31	$4.80	−2.0%	26.7	1.0
Ressources Audrey	Ressources	$4.00	100%	92-12-31	$2.05	−7.2%	17.1	0.8
Ressources Aunore	Ressources	$1.75	100%	90-12-31	$0.08	0.0%	—	0.1
Ressources Rouyn	Ressources	$2.00	100%	92-12-31	$1.35	−2.2%	15.0	0.8
Rest. Sportscene	Services	$1.25	100%	90-12-31	$4.00	−2.4%	4.8	3.9
Roctest	Prod. industriels	$2.50	100%	90-12-31	$0.90	0.0%	6.9	0.7
Sani Gestion	Services	$2.25	100%	90-12-31	$0.74	−1.3%	12.3	0.6
Simard Beaudry	Immobilier const.	$4.50	100%	90-12-31	$3.05	−9.0%	5.3	1.0
Sumner Sports	Prod. consommation	$5.00	100%	90-12-31	$1.55	0.0%	6.2	0.6
Systerm	Informatique	$2.00	100%	90-12-31	$0.09	0.0%	—	0.3
S.T.I.	Informatique	$3.00	100%	91-12-31	$0.24	−4.0%	—	0.4
Tecrad	Prod. industriels	$3.00	100%	90-12-31	$0.65	0.0%	21.7	0.5
Venmar	Prod. consommation	$3.00	100%	91-12-31	$0.70	0.0%	3.0	0.5

*CB = Cours/bénéfices *C/VC = Cours/Valeur comptable

Tassé le Bourdon

Les renseignements contenus dans ce tableau proviennent de sources que nous croyons dignes de foi, mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude.

Tassé & Associés Limitée
Alain Rivard
Analyste financier

Le Groupe Jean Coutu progresse

■ Pour la période de neuf mois terminée le 28 février 1990, le bénéfice net du Groupe Jean Coutu (PJC) s'est accru de 40 p. cent pour atteindre 21,0 millions $ ou 81 cents par action, comparativement à 14,8 millions $ ou 57 cents l'action à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les ventes de distribution se sont établies à 330,8 millions $ pour la période, en hausse de neuf p. cent sur les résultats de l'an dernier. Au cours de la même période, les ventes au détail du réseau Jean Coutu sont passées de 602 millions $ à 690 millions $, en hausse de 15 p. cent.

L'entreprise attribue cette amélioration à une efficacité accrue de ses opérations, notamment au chapitre de la distribution qui a fait l'objet d'un programme de rationalisation l'an dernier.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

NOMINATION



John T. Ferguson, B.Comm., C.A.

La Banque Royale du Canada a le plaisir d'annoncer la nomination à son conseil d'administration de M. John T. Ferguson, d'Edmonton, Alberta. M. Ferguson est président et chef de la direction de Princeton Developments Limited et président du conseil de Barbican Properties. Membre de divers autres conseils, M. Ferguson se montre également très dynamique au sein de la collectivité, particulièrement en tant que président du conseil canadien de la Young Presidents' Organization.

À noter

LUNDI

● Semaine des gestionnaires québécois, organisée par le Centre des dirigeants d'entreprise, qui se tient sous le thème «le gestionnaire élastique». Au Centre Sheraton. Renseignements: 526-2874.

MARDI

● Déjeuner-causerie de la Société québécoise de marketing direct. Invité: Réal Laforte, consultant. Sujet: le choix d'une liste de clients. Au Holiday Inn Crowne Plaza. Renseignements: 355-1936.

● Colloque de l'Association des professionnels en ressources humaine du Québec intitulé: L'application des chartes dans les organisations (équité salariale, accès aux dossiers, etc.). Dès 8h00. Au Bonaventure Hilton International. Renseignements: 879-1636.

● Réunion de la Société des ingénieurs en plastique qui se tient sous le thème: «Le contrôle de la qualité et les composites». A l'Auberge Universel, à Drummondville.

MERCREDI

● Déjeuner-causerie de l'Association des analystes financiers de Montréal. Conférencier: James H. Smith, président du conseil, président et chef de la direction, Domtar. Au Centre Sheraton. Renseignements: 874-0194.

● Déjeuner-causerie de la Chambre de Commerce française au Canada. Invité: Bernard Bonin, sous-gouverneur, Banque du Canada. Titre: «Le taux de change et la politique monétaire au Canada». À l'hôtel Ritz-Carlton. Renseignements: 281-1246.

JEUDI

● Déjeuner-causerie du Cercle Canadien de Montréal. Invité: Gérard D. Levesque, Ministre des finances. Sujet: «Le budget». À l'Hôtel Méridien. Renseignements: 499-0333.

VENDREDI

● Déjeuner-causerie de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Invité: Jean Doré, maire de Montréal. Titre: «Montréal: les défis des années 1990». Au Bonaventure Hilton International. Renseignements: 288-9090.

● Colloque d'une demi-journée intitulé: « La réglementation dans les années 1990, une action concertée», organisé par Privatisation et affaires réglementaires Canada. Invité: John McDermid, ministre d'État; autres. Au Centre des congrès d'Ottawa. Renseignements: 613-952-3450.

● IIe Congrès annuel de l'Association québécoise pour le patrimoine industriel. La rencontre comporte 3 volets: des communications, des visites, des réunions sociales. Auberge Grand-Mère, Grand-Mère. Renseignements: 819-376-5099.

Amex: enquête réclamée

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Le député et critique libéral pour les questions industrielles Jim Peterson juge suspecte l'approbation de la banque Amex Canada et réclame la tenue d'une enquête judiciaire indépendante. C'est, selon lui, le seul moyen «d'apprendre tous les faits» concernant cette entente «d'un genre spécial».

Le ministre des Finances Michael Wilson a signé les documents autorisant American Express Canada, filiale du géant américain de la carte de crédit, à établir une banque au Canada. Son permis sera émis dès que certains détails organisationnels auront été réglés.

En Chambre, M. Peterson a soutenu que l'autorisation accordée à American Express pourrait être «un traitement spécial pour un ami spécial», une sorte de faveur aux directeurs d'Amex pour avoir favorisé le projet de libre-échange avec les États-Unis, il y a deux ans.

Assemblées d'actionnaires

Lundi 30 avril

● Les Mines Aldona. 10h00. Au Delta Inn, 475 rue Président-Kennedy, Montréal.

● Bachelor Lake Gold Mines. 10h00. Au Ritz Carlton, 1228 rue Sherbrooke ouest, Montréal.

● Bowen. 16h30. Au Holiday Inn, 395 rue de la Couronne, Québec.

● Simard et Beaudry. 16h00. Au Sheraton Laval, 2440 Autoroute des Laurentides, Laval.

● Simon Lemaire. 17h00. Centre Sheraton, 1201 boul. René-Lévesque ouest, Montréal.

● Le Groupe Transat A.T. 10h30. Le Grand Hôtel, 777 rue University, Montréal.

● UAP. 11h00. Au Centre Sheraton, 1201 boul. René-Lévesque, Montréal

● Mabaie. 11h00. Au Centre Sheraton, 1201 boul. René-Lévesque ouest, Montréal.

Mardi 1 mai

● Domtar. 11h00. Au Reine Elizabeth, 900 boul. René-Lévesque ouest, Montréal.

● IFL Investment Foundation. 11h00. Au 770 rue Sherbrooke ouest, suite 1700, Montréal.

● Imasco. 14h30. Au Centre Sheraton, 1201 boul. René-Lévesque ouest, Montréal.

Mercredi 2 mai

● Cambior. 11h00. Au Sheraton, 1201 boul. René-Lévesque ouest, Montréal. (Assemblée générale et spéciale).

● Canadian Pacifique. 11h00. Au Château Champlain, Place du Canada, Montréal. (Assemblée extraordinaire).

● Consoltex Canada. 10h00. Au Ritz Carlton, 1228 rue Sherbrooke ouest, Montréal.

● Les Industries Dorel. 9h00. Au Quatre-Saisons, 1050 rue Sherbrooke ouest, Montréal.

● Le Groupe SNC. 11h00. Au Sheraton, 1201 rue Boul. René-Lévesque ouest, Montréal.

● Le Groupe Tolgeco. 11h30. Au Centre Sheraton, 1201 boul. René-Lévesque ouest, Montréal.

Jeudi 3 mai

● Artopex International. 11h00. Hôtel des Gouverneurs, 2225 Autoroute des Laurentides, Laval

● BCE. 10h00. Roy Thomson Hall, Toronto.

● CIIT. 15h00. Stikeman Elliott, 1155 boul. René-Lévesque ouest, Montréal.

● Horsham Corporation. 11h00. Hôtel Bonaventure, 1 Place Bonaventure, Montréal.

● Les Papiers Perkins. 10h00. Le Grand Hôtel, 777 rue University, Montréal.

● Le Groupe T.C.G. (Québec). 10h00. Le Grand Hôtel, 777 rue University, Montréal.

Vendredi 4 mai

● Uni-Select. 11h00. Le Grand Hôtel, 777 rue University, Montréal.

Centre de perfectionnement HEC

Pour ceux qui s'intéressent aux projets d'investissement

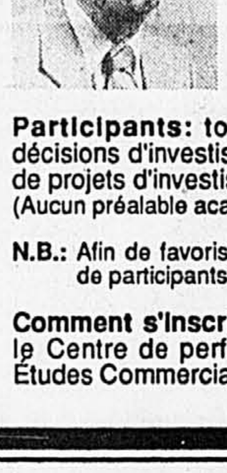
Gestion de l'investissement et prise de décision financière

7, 8 et 9 mai 1990
09:00 à 17:00

Apprenez comment utiliser les diverses méthodes d'analyse de rentabilité de projets d'investissement: les techniques d'actualisation, les critères d'évaluation, la détermination des coûts pertinents à la prise de décision, l'analyse du risque.

Voyez comment analyser des décisions portant sur la location-achat.

Animateur:



M. Pierre Langevin
L.Sc. comm.
D.E.S. écon. appl.
M.Sc. écon.
C.A., C.M.C.

Professeur de finance à l'École des H.E.C., M. Langevin est aussi économiste et conseiller en administration. Il a auparavant participé à titre d'expert-conseil à plusieurs projets dans différents types d'organisations.

Participants: tous les cadres impliqués dans les décisions d'investissement ou ceux qui font des analyses de projets d'investissement.
(Aucun préalable académique n'est requis.)

N.B.: Afin de favoriser des échanges enrichissants, le nombre de participants est limité; inscrivez-vous dès maintenant.

Comment s'inscrire: communiquez sans tarder avec le Centre de perfectionnement de l'École des Hautes Études Commerciales au **(514) 340-6001.**

VOLVO VOLVO VOLVO

SUPER VALEUR VOLVO
Économisez
sur les modèles 240 et 740
1990
ATTENTION! ATTENTION!
Propriétaires originaux
de Volvo 1984, 1985,
1986 et 1987, appelez-nous!
Nous avons une
offre superbe dont
vous seuls pouvez profiter.
PROFITEZ DU SERVICE «UP-TOWN»
VENTE LOCATION
737-6666
5055, rue Paré (à l'est de Décarie)
up-town VOLVO

ON PEUT VAINCRE LE CANCER
ENSEMBLE



1938–1988

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER
CANADIAN CANCER SOCIETY

DONNEZ GÉNÉREUSEMENT

PROPOSITIONS D'AFFAIRES...

705 HYPOTHÈQUES

A. 1ÈRE et 2e, balance de vente, notaire Laberge 729-4334

ARGENT, 1e & 2e hyp., jusqu'à 85%. Résidentiel, commercial, industriel. S.N.C.H. enr. 987-1993

HYPOTHEQUES (1re, 2e, balance de vente). Notaire Rivet 389-8484

PRETS hypothécaires, 1ère, 2e, 3e, à 85%: résidentiel, commercial, etc. SFRA INC. 276-7232

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

A.A.A. (Ambition-Affaires-Argent)

Accédez au SUCCES
Devenez PROPRIETAIRE

ROUTE DE DISTRIBRUTRICES

Routes établies et protégées
Haut taux de rentabilité sur investissement minimal
Facilité de financement sur place

844-7211 Mme Louise Trudel

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

CHERCHE courtier pour qualifier CIE de Courtage Immobilier, 664-1818

DEVENEZ un agent de la vente par correspondance. Travail à domicile. Rendement lucratif. Inf. gratuite. Gestion Select. C.P. 24075, C.P. La Pointe, Mtl, Qc, H1A 4Z2.

ENVIRONNEMENT
Possibilités = revenu 700 000$. M. Robert 514-278-2774

"IMMEUBLE A REVENU"
Contracteur général recherche associé administrateur avec capital de 150 000 $, pour une participation de 50% sur immeuble de 1 500 000 $ avec une équité de 600 000 $. Personne sérieuse seulement. S V P pas d'agent. M. Richard 939-3202 jour; 672-2217 soir et fin de semaine.

IMPOT GAIN: motorisés 1990, situé à Montréal et à Fort-Lauderdale, retour d'impôt de 5000$ et plus, avec revenu de location garanti. Via Tour Caravane Inc Guy Turgeon (514) 433-1112.

RECHERCHE associé sérieux pour un domaine en développement à Lavaltrie. Très bon profit, minimum 200 000 $. 1-586-3033 demandez Yvon

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

L'ÉCOLE DES PATRONS
L'esprit d'entreprise à votre portée. "Création et Croissance d'entreprise". Catalogue gratuit. Institut Jean-Guy Leboeuf, téléphone: (514) 277-2117; sans frais 1-800-361-9972.
Enseignement professionnel collégial conduisant à une attestation d'études collégiales (A.E.C.) Permis no 749926.

PRETS réponse dans 72 heures: aux PME, pour partir en affaires, de projets etc. SFRA INC. 276-7232

RESIDENCE pour personnes âgées, à Montréal, 300 000 $ de revenu, occupation 100 %, prix 3.3Xrevenu, comptant minimum 200 00$. La Presse rét. 02209, C.P. 6041 Succ. A, Montréal H3C 3E3.

TOUT NOUVEAU CONCEPT
Jean-Talon et boul. St-Michel, dépanneur-laverie, affaire établie, dépanneur offert en franchise à louer ou vendre. Tout ce qu'il faut: mise de fonds pour le stock. Gerry 279-2422, Tony ou Peter 276-6982

717 SERVICES SPÉCIALISÉS

INCORPORATION, taux très compétitifs. R. Malo 337-5176.

718 ARGENT DEMANDÉ

ARGENT DEMANDE pour 1ière et 2e hyp. Haut taux offert. Charles Germain, Sedena crtr, 664-1818.

AVONS bonnes demandes pour hypothèques. Notaire 525-2661.

BESOIN argent 1ère 2e hyp. sur propriétés notaire 729-4334.

COMPAGNIE de finance sérieuse recherche prêteurs privés sérieux pour investissement court terme. Rendement très élevé. Confidentiel. Les Entreprises Défibec Inc. M. Ken ou M. Robert, 593-9533.

725 TENUE DE LIVRES, DÉCLARATIONS D'IMPÔT

A 1 COMPTABILITE, tenue de livres de qualité, 669-9556

R. GALIPEAU & ASSOCIÉS, 3370 Bélanger, 722-1759, 722-5904

SYSTEME comptable Bedford. Solreg Enr. 342-7610.

Les gens d'affaires avisés font confiance à la rubrique des
PROPOSITIONS D'AFFAIRES
de LA PRESSE
pour obtenir les
MEILLEURS RÉSULTATS.
285-7111
INTERURBAIN SANS FRAIS
1-800-361-5013
ANNONCES ENCADRÉES
285-7000

Parizeau obsédé par l'effet d'une intervention américaine

MAURICE GIRARD
Presse Canadienne
WASHINGTON

■ Depuis qu'il défend publiquement la thèse de la souveraineté du Québec, Jacques Parizeau s'avoue «obsédé» par le rôle qu'une intervention américaine pourrait avoir dans un débat serré sur l'indépendance.

«Je ne tiens absolument pas, au moment où on prendrait un virage, de voir le gouvernement américain — ou bien par crainte d'où on va, ou bien par dessein de chercher à faire l'impossible pour arrêter ça— intervenir dans toute une série de dossiers en mettant les pressions qu'il est capable de mettre», a déclaré le chef de l'Opposition à l'Assemblée nationale dans une interview à la *Presse Canadienne*.

C'est pourquoi M. Parizeau réclamait encore vendredi dernier le maintien de la politique de relative neutralité des États-Unis dans le débat sur l'entente constitutionnelle du lac Meech et sa date butoir du 23 juin.

Attitude qu'a strictement maintenue depuis trois semaines le président George Bush qui refusait encore vendredi, alors que M. Parizeau se trouvait à Washington, de se mêler d'une affaire qu'il considère de compétence exclusivement canadienne.

Pour le chef du PQ, une prise de position publique de la Maison-Blanche au coeur d'un scrutin sur la souveraineté aurait un impact important au Québec. «Si des Américains voulaient attaquer le concept de souveraineté par le truchement des autorités ou des représentants publics, on créerait un impact considérable au Québec... Toute politique tant soit peu agressive des Américains — quelle que soit la forme que ça prendrait et je reconnais que ça pourrait être des formes purement verbales — aurait indiscutablement de l'effet sur les francophones. Et ce n'est pas une considération mineure. Qu'on ne vienne pas me dire le contraire», dit-il..

Opération de relations publiques impeccable, la visite de deux jours de M. Parizeau a attiré les nombreux correspondants du Canada anglais à Washington, chez qui la rumeur a couru pendant quelques heures vendredi que M. Parizeau avait rencontré secrètement le président Bush. Démentie, le lendemain, par son nouveau conseiller en affaires internationales, M. René Marleau, diplomate à la retraite qui a travaillé un peu partout dans le monde pour le ministère des Affaires extérieures à Ottawa et celui des Affaires internationales à Québec.

M. Parizeau a terminé son séjour en participant à l'émission «Crossfire», de la chaîne de nouvelles télévisées CNN, qui portait sur la crise constitutionnelle canadienne. Il s'est très bien tiré d'affaires, réussissant à passer son message souverainiste tandis que son «adversaire», M. Jim Carr, critique du Parti libéral du Manitoba, a adopté un ton qui a mis en exergue le sentiment «anti-américain» que les adeptes du fédéralisme à la Trudeau manifestent souvent en parlant de l'influence des États-Unis sur le Canada anglais.

À l'exception de CNN, les médias nationaux n'ont du reste pas fait de compte-rendu de la visite de M. Parizeau. Mais il n'y a rien là de nouveau. Que ce soit le premier ministre Brian Mulroney ou son collègue du Québec, M. Robert Bourassa, les hommes politiques canadiens n'ont jamais droit aux honneurs de la presse américaine. Dans un tel contexte, passer à Crossfire tient de l'exploit.

Pour que le chef du Parti québécois accorde une telle importance aux États-Unis, est-ce à dire que la Maison-Blanche pourrait à sa guise faire tourner le vent au cours d'un vote serré sur l'indépendance du Québec?, demande-t-on à M. Parizeau.

«Ca dépendrait des circonstances», répond-il d'abord, flairant le piège. «Je n'essaie pas de prévoir l'avenir. Je n'en suis pas là. Mais il ne faut pas s'imaginer qu'un geste qui serait posé comme ça et qui aurait des répercussions spectaculaires s'effacerait. Trois ans plus tard, on dirait encore: Vous vous rappelez, ils ont dit ça.»

Selon le président du PQ, les événements des derniers mois ont confirmé sa thèse. Et peut-être renforcé ses craintes. «On le voit *a contrario* par l'effet d'un appui comme celui de la Merrill Lynch, tellement plus important que la Banque Toronto-Dominion et plus que la Banque de Montréal, parce que ça venait des Américains.»

Dans une explication qu'il qualifie lui-même d'impressionniste, il tente de trouver une réponse à cet état de fait: «Beaucoup de Québécois connaissent finalement pas mal les États-Unis, dans un certain sens probablement mieux que le Canada. Ils s'y sentent à l'aise. Pour certains d'entre eux, c'est une histoire d'amour. Ils aiment ça les États-Unis. Et je ne pense pas nécessairement de certains milieux d'intellectuels pour qui la France jouer ce rôle».

C'est pourquoi un gouvernement souverainiste à Québec accorderait autant d'importance aux États-Unis qu'à la France. Question d'équilibre, dit M. Parizeau. «Ca fait partie de notre tempérament, de notre caractère et de notre nature d'être partagés entre ces deux pays».

Déjà, ajoute-t-il, la direction du parti a commencé à s'interroger sur ce que serait une politique étrangère d'un Québec indépendant. Les États-Unis et le France se situeraient en tête des priorités. «On a commencé à articuler, à la fois une politique étrangère et une politique de contact avec l'étranger, des choses solides avec les États-Unis et la France», explique M. Parizeau.

La France, avec qui il voit une «réorientation des rapports bilatéraux» qu'il préfère aux «maigres résultats» de la structure actuelle, et une intensification des rapports culturels et intellectuels. Les États-Unis demeureront cependant l'endroit «où l'essentiel des investissements vont se faire, avec bien sûr une partie vers l'Ontario, la région de Toronto en particulier».

Le contrôle des salaires fait frémir les fonctionnaires

PC
OTTAWA

■ Les nouvelles demandes de contrôle des salaires de la fonction publique fédérale font frissonner plusieurs fonctionnaires.

Que le ministre des Finances Michael Wilson ait rejeté la requête de l'Association des manufacturiers canadiens de limiter les hausses des salaires, et des prix à 4 et 3 pour cent en 1990-91 et en 1991-92 n'aide en rien.

«Des milliers d'employés du gouvernement fédéral parlent encore des effets que les limites de 6 et 5 pour cent ont eu sur leurs salaires», a indiqué le président de la section emploi et immigration de l'Alliance de la fonction publique du Canada, M. Cres Pascucci.

Pour sa part, M. Gene Shimmer, professeur à l'université Carleton, et auteur d'une étude sur les anciens programmes de contrôle des salaires et des prix, croit que les augmentations de salaires de la fonction publique fédérale n'étaient pas la cause de l'inflation de 1982 ou de celle d'aujourd'hui.

«Les données, a-t-il souligné, laissent voir que les hausses consenties par le gouvernement fédéral était les plus faibles des secteurs public et privé.

Le pouvoir

Selon M. Pascucci, les contrôles ont réveillé une certaine conscience politique chez les fonctionnaires les disposant à se battre pour leurs droits.

«Ils ont appris qu'ils travaillaient pour un employeur qui avait le pouvoir de faire ce qu'un employeur privé n'aurait jamais pu faire», a-t-il insisté.

Dans le secteur privé, le programme de 6 et 5 pour cent était volontaire. Par contre, il était obligatoire dans la fonction publique.

De plus, contrairement aux contrôles des prix et des salaires du milieu des années 70, avec le dernier programme, les contrats ont été rompus et les négocations suspendues pour deux ans. Les syndicats étaient donc impuissants même à négocier des problèmes de travail et des bénéfices marginaux.

Les fonctionnaires ont également constaté à leur grande surprise que les contrôles des prix et des salaires étaient bien accueillis par les syndicats du secteur privé aux prises avec un taux de chômage élevé.

En colère, les fonctionnaires ont déposé des milliers de griefs qui ont engorgé les bureaux du personnel et forcé le gouvernement à demander l'aide du personnel de la Commission des relations de travail de la fonction publique.

L'incapacité de l'Alliance de la fonction publique à répondre efficacement à la situation a provoqué une crise de leadership qui a coupé court à la présidence charismatique de Pierre Saindon.

Au cours de la première année de la mise en vigueur du programme, la perte la plus importante fut avant tout financière.

Après le déclenchement, en 1980, de la grève des 50 000 fonctionnaires, l'Alliance et le Conseil du Trésor en sont vite arrivés à une nouvelle entente en 1981, prévoyant une augmentation de salaire de 25 pour cent sur une période de 26 mois.

Avec le ralentissement de l'économie et la baisse de popularité du gouvernement libéral, le président du Conseil du Trésor d'alors, M. Don Johnston, était à la recherche d'une solution, d'où le programme de contrôle de 6 et 5 pour cent et la colère des fonctionnaires.

L'augmentation de 12,25 pour cent négociée pour 1982 est devenue en une seule nuit une hausse de 6 pour cent.

La perte annuelle sur un salaire moyen de 16 000 $ a été de 1 000 $.

SEULE GM VOUS PROPOSE DES CAMIONS COMME ÇA

GRANDS PICK-UP CHEVROLET ET GMC

Les meilleurs grands pick-up jamais fabriqués par GM!

- ☐ Choix de 5 moteurs à injection
- ☐ servodirection de série
- ☐ ressorts arrière à longues lames
- ☐ système de freinage antiblocage aux roues arrière
- ☐ suspension avant indépendante sur 2 roues motrices
- ☐ habitacle bien aménagé et confortable offrant beaucoup d'espace pour les jambes
- ☐ traitement anticorrosion en profondeur et beaucoup d'autres caractéristiques impressionnantes.

FOURGONNETTES SAFARI ET ASTRO

Acclamées par tous pour leur polyvalence!

- ☐ Nouveau PNB plus élevé pour une charge utile encore plus considérable
- ☐ nouveaux modèles XT à carrosserie allongée pouvant accueillir jusqu'à 8 personnes
- ☐ moteur V6 Vortec de 4,3 litres à injection électronique en équipement de série
- ☐ système de freinage ABS offert en option
- ☐ nouveaux modèles à transmission intégrale
- ☐ convenablement équipées, elles peuvent remorquer jusqu'à 2 722 kg
- ☐ batterie à grande capacité, phares halogènes et une foule d'autres caractéristiques impressionnantes.

AVEC UN MODE DE FINANCEMENT COMME CELUI-CI

10,9% OU 1000$

JUSQU'À 48 MENSUALITÉS
PAS DE MONTANT LIMITE

DE REMISE*

Cette offre ne dure qu'un temps limité.

* Cette offre ne peut être combinée à aucune autre et n'est disponible que pour les acheteurs au détail. Elle s'applique uniquement aux pick-up CK Chevrolet et GMC et aux fourgonnettes Chevrolet Astro et GMC Safari neuves ou de démonstration en stock (modèles 1990 et des années précédentes). Certains modèles sont disponibles en quantités limitées. L'offre n'est valable que pour un temps limité à partir du 23 avril 1990. L'acheteur devra payer les taxes applicables, y compris la taxe fédérale d'accise, les frais d'immatriculation et de transport au moment de l'achat. Toutes les demandes de financement devront être approuvées par GMAC qui se réserve le droit d'exiger un acompte si le crédit d'un client ne respecte pas ses normes. Les offres nécessitent une participation du concessionnaire. Voyez un concessionnaire GM participant pour connaître tous les détails, y compris ceux sur les économies semblables offertes par le programme Location Plus^MC. Informez-vous aussi sur le programme GM pour les diplômés 1990.

DES VRAIS GM
FIDÈLES COMME J'AIME!

GM TOTAL GARANTIE DE 3 ANS/80 000 KM

GMC Chevrolet

Les milliers de clients frustrés de Thomson Vacations rentrent au Canada

d'après Canadian Press

TORONTO

■ Un pont aérien s'est poursuivi pendant le week-end pour ramener au Canada des milliers de villégiateurs bloqués à l'étranger à la suite de la faillite d'un grossiste en forfaits touristiques et que le gouvernement ontarien se propose d'indemniser.

Environ 3000 des quelque 9000 personnes se retrouvant immobilisées à la suite de la fermeture de Thomson Vacations ont été ramenées à Toronto à bord d'avions affrétés par le gouvernement ontarien, a fait savoir hier un porte-parole.

Pour les autres, «une fois que leurs vacances seront terminées, nous aurons un avion sur place pour les ramener au Canada», a dit Ab Campion, du ministère ontarien des Relations commerciales et des consommateurs.

Toutes ces personnes, qui pour la plupart étaient en Floride, dans les Antilles et au Mexique, devraient être de retour au Canada le week-end prochain, a-t-il ajouté.

Ceux qui se retrouvent à payer des dépenses non prévues, comme des notes d'hôtel qui étaient censées avoir été payées par Thomson, pourront faire une demande de remboursement jusqu'à concurrence de 3500$, a précisé M. Campion.

Huit mille autres personnes qui avaient fait des réservations pour des voyages futurs par l'entremise de l'agence Thomson seront en mesure eux aussi de se faire rembourser, a dit le ministre.

Des formules de demandes de remboursement pourront être obtenues chez des agents de voyage d'ici la fin de la semaine.

Le coût de toute l'opération de rapatriement, ce qui représente au moins 28 vols nolisés, ainsi que les remboursements, seront absorbés par le Fonds de l'industrie touristique de l'Ontario.

Les agences de voyage, qui alimentent le fonds par le paiement de leurs permis, seront peut-être contraintes de verser davantage d'argent une fois qu'environ 16 million$ auront été utilisés pour indemniser les victimes de la faillite de Thomson, a expliqué M. Campion.

Le fonds possède actuellement 3,8 millions$.

Les journalistes arrivent à un compromis: la FPJQ, professionnelle, cède deux sièges au Conseil de presse à la FNC, syndicale

MARC DORÉ

■ Si elle consent à la formule qui a été mise de l'avant hier par l'assemblée de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), la Fédération nationale des communications (FNC) compte aujourd'hui deux représentants au Conseil de presse du Québec.

Une cinquantaine des quelque 1 100 membres de la FPJQ ont en effet adopté, à la quasi unanimité, une résolution dite «de compromis» concoctée dans les cuisines mêmes du Conseil de presse et par laquelle deux des six journalistes qui y composent la représentation de la fédération professionnelle deviennent des représentants de la fédération syndicale.

Cette solution a été élaborée, a expliqué le président du Conseil de presse, Marc Thibault, pour éviter l'affrontement «peut-être fatal» qui menace l'organisme.

Même si elle n'est ni «temporaire», ni «expérimentale», a assuré M. Thibault, la portée de la résolution est quand même limitée dans le temps. Le Conseil de presse est en effet sur le point d'entreprendre une vaste consultation sous forme d'«états généraux», pour réviser ses statuts et sa composition.

Le texte adopté hier dit que la FPJQ cède deux de ses six sièges «jusqu'à la conclusion des travaux de révision des statuts du Conseil.» Les dirigeants actuels du Conseil et ceux de la FPJQ estiment en effet que l'organisme doit être libéré des entraves que créent les associations qui le constituent.

Le Conseil de presse, formé il y a 16 ans pour servir d'arbitre dans les cas de plainte du public contre les médias, est composé de deux groupes de six personnes nommés par la FPJQ d'une part, et des employeurs et associations d'employeurs d'autre part. Six autres membres sont désignés comme représentants du public.

La FNC (qui regroupe les syndicats de journalistes affiliés à la CSN) tente depuis plusieurs années d'obtenir une représentation au Conseil de presse. Avec ses 1 600 journalistes (contre 1 200 pour la FPJQ) et l'intérêt qu'elle démontre depuis plusieurs années pour les questions professionnelles, elle estime qu'elle a le droit d'être membre du Conseil de presse.

Mais des associations patronales ont récemment fait savoir qu'elles pourraient se retirer du Conseil de presse, si la FNC y entrait. Près de la moitié du budget déjà serré du Conseil de presse provient des associations patronales.

Hier, les journalistes de la FPJQ ont ré-affirmé leur droit de déterminer eux-mêmes la composition de leur délégation. «Les entreprises de presse n'ont pas à dicter à la FPJQ comment elle doit composer sa délégation», a déclaré le président André Noël.

De son côté, le président du Conseil de presse a dit croire que, malgré la résolution adoptée par la FPJQ, «on pourra éviter le départ des associations patronales».

«On a une quinzaine de jours» pour trouver un aménagement, a ajouté M. Thibault, sans préciser les raisons de cet échéancier.

La résolution soumise par le conseil d'administration de la FPJQ a été présentée par le président Noël comme une «demande légitime» de la FNC, même si elle représentait une «menace de crise» pour la Conseil de presse.

Une première requête de la FNC avait été rejetée en décembre 1988 par l'assemblée générale de la FPJQ. Certains de ceux qui avaient dit non alors ont changé d'idée depuis, surtout en raison de la crise qui menace le Conseil de presse. «Il est plus facile d'améliorer un organisme existant que d'en créer un nouveau après-savoir tué le premier», a laissé tomber Armande St-Jean, pour expliquer son évolution.

Signalons par ailleurs que la FPJQ, qui vit elle-même une crise financière «très, très grave» selon son président, a élaboré également un plan d'urgence pour tenter de redresser sa situation.

Une série de mesures pour réduire les dépenses ont été adoptées hier, ce qui devrait permettre de limiter la croissance du déficit d'ici à la fin de l'année.

Ces mesures d'austérité sont accompagnées d'une résolution demandant aux associations participantes de voter le paiement d'une cotisation spéciale de 20 $ par membre, qui permettra d'effacer ce qui restera alors du déficit.

PENTAX
zoom 90



Le compact zoom complet pour l'amateur enthousiaste

— Zoom 38 - 90 mm
— Macro
— Flash auto
— Intervalomètre
— Contrejour

359$

PENTAX
zoom 105 Super

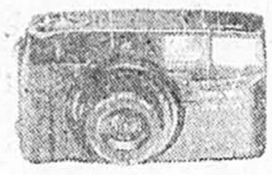


Appareil photo compact avec zoom 38 - 105 mm

— Super macro
— Flash multifonction
— Intervalomètre

399$

PENTAX
MILANO zoom 70-X
Le compact super élégant



— Zoom 35 - 70 mm (fourni avec piles)
— Étui assorti
— Porte-film
— Tissu à objectif

369$

VISA MASTER-CARD AMERICAN EXPRESS

Photo Service Ltée

222, rue NOTRE-DAME OUEST, MONTRÉAL
TÉL.: 849-2291, 849-8627

Heures d'ouverture: Lundi au vendredi de 8h30 à 17h15, samedi 9h à 12h30.

DERNIÈRE CHANCE

SPÉCIAL IMPÔT

25¢ Canada



CARNETS DE 25 Timbres
Ord. 9.75$
SPÉCIAL
8.99$

NOUS SOMMES OUVERTS CE SOIR JUSQU'À minuit

OFFRE VALIDE JUSQU'AU 5 MAI 1990 SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON.

AUX COMPTOIRS POSTAUX SUIVANTS:

LES ATRIUMS
TABAGIE CLAUDIA, INC.
870, BOUL. DE MAISONNEUVE EST (M-5)
MONTRÉAL, QUÉBEC
845-9702

AVENUE DU PARC
PAPETERIE ZOUBRIS
5678, AVENUE DU PARC
MONTRÉAL, QUÉBEC
495-3192

MARCHÉ DE L'OUEST
A.M.M. GIFTLAND
11782, RUE DE SALABERRY
DOLLARD-DES-ORMEAUX, QUÉBEC
684-0551

JEANNE-MANCE
VOYAGES CONFORT INC.
4068, BOUL. SAINT-LAURENT
MONTRÉAL, QUÉBEC
844-5656

CENTRE DOMAINE
KRIKORIAN
3365, AVENUE DE GRANBY
MONTRÉAL, QUÉBEC
256-4526

PLACE VICTORIA
ORGOLD DU CANADA
800, PLACE VICTORIA
(ENTRÉE RUE SAINT-JACQUES)
MONTRÉAL, QUÉBEC
871-1717

CENTRE POINTE-CLAIRE
FLORA INTERNATIONAL
BOUL. SAINT-JEAN (ROUTE 20)
POINTE-CLAIRE, QUÉBEC
695-7600

JACQUES-CARTIER
TABAGIE INDIGO
CENTRE JACQUES-CARTIER
1401, CHEMIN CHAMBLY
LONGUEUIL, QUÉBEC
674-3116

Les communautés

Solidarité Québec-Égypte: «pour faire surgir des pousses de vie neuves»



LILY TASSO

«Ne nous oubliez pas, vous êtes comme le périscope du submersible». En guise d'adieu, le père Henri Ayrout, un jésuite qui avait fondé l'ACHE (Association chrétienne de la Haute-Égypte) en 1941, adressait ce mot à Antoine Jammal s'embarquant pour le Canada au début des années soixante. Bien familier avec l'oeuvre pour avoir fait partie dans sa jeunesse d'un comité de soutien et avec les périscopes après quinze ans au service de la Compagnie universelle du canal maritime de Suez, nationalisée par Nasser en 1956.

Le temps de s'établir à Montréal, de rejoindre des compatriotes immigrés comme lui et de leur rappeler l'ACHE, ce comptable ne tardera pas à mettre sur pied en 1969 les PACHE ou partenaires de l'ACHE. Partenaires aujourd'hui nombreux et de souches diverses — quelque 140 membres d'origine non égyptienne sur les 700 — efficaces aussi, puisque à leur vingtième année d'existence ils portaient leur contribution à pas moins de 70 000 $ à cette action remarquable. En faveur des écoles, de la formation professionnelle, agricole ou artisanale, et de la promotion sociale dans un pays où les problèmes semblent avoir atteint, comme on l'a souvent dit, la limite de l'insurmontable. Et où l'alphabétisation, en cette année internationale qui lui est consacrée, devient encore plus l'ultime et indispensable bouée de sauvetage.

Quand le père Ayrout décidait de démarrer son mouvement pour soulager quelque peu la misère dans une région lointaine où les perspectives ne vont guère plus loin que le mince ruban vert du Nil étreint par un désert infini, l'Égypte ne comptait qu'une vingtaine de millions d'habitants. Cinquante ans après, ils sont 55 millions et, en l'an 2000, ils seront 70 millions. Produit national brut: environ 800 dollars par habitant, soit vingt fois moins que chez nous.

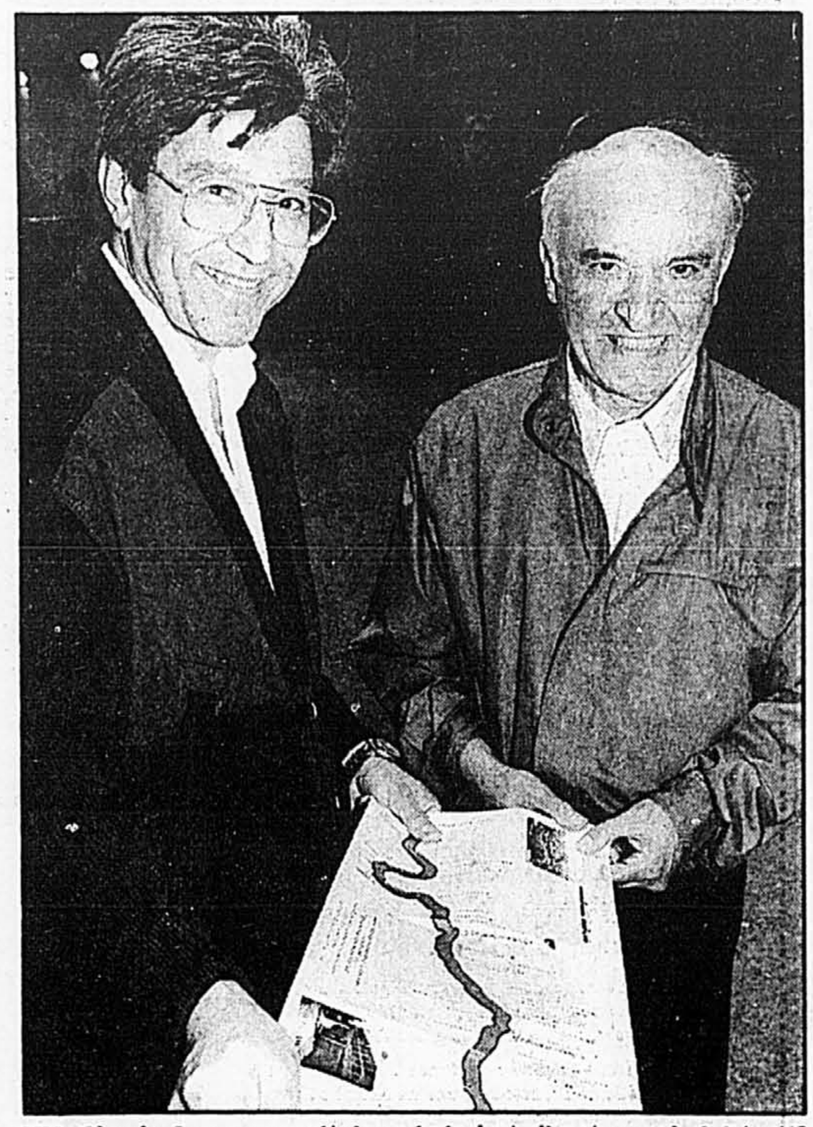
Parmi eux, avec ses 38 écoles primaires, 40 centres de santé et autant d'alphabétisation, 14 centres de promotion féminine et 20 centres de formation de jeunes leaders, l'ACHE survit et continue d'espérer. De progresser aussi. «Nous avons pris conscience que nous pouvons au moins aider à changer les choses pour nos enfants», écrit un groupe de jeunes filles et de femmes ayant monté un projet de production de tissage et de tapisseries brodées à Akhmim, dans l'Égypte profonde. Et dont les oeuvres ont fait l'objet d'expositions dans cinq musées du Québec en 1984.

À l'instar de milliers d'autres adultes et de 13 000 enfants, elles représentent ce que Nicole Riberdy, directrice nationale de Jeunesse du monde au Québec, appelle «le surgissement de 'pousses de vie' neuves». Ajoutons, dans l'harmonie. Car, à l'école comme ailleurs, les élèves aussi bien que les bénéficiaires, les enseignants tout autant que les intervenants, sont des chrétiens et des musulmans qui travaillent la main dans la main, dans ce mouvement qui se définit comme «égyptien, chrétien, laïc et autonome».

Autonome avec bien des mains secourables tendues de l'étranger qui couvrent 80 p. cent de son budget de 1 200 000 $. Ces mains que les PACHE au Québec traduisent par «nous». *Eux et Nous* est d'ailleurs le titre de leur trimestriel publié depuis huit ans, depuis qu'un autre immigré, Claude Azzam, ayant renoncé à sa carrière dans l'enseignement, a pris en charge la direction administrative et le secrétariat général de l'action à travers le Canada. Afin d'étendre avec le président-fondateur Antoine Jammal et leur équipe du conseil le sens de la solidarité entre le Nord et le Sud.

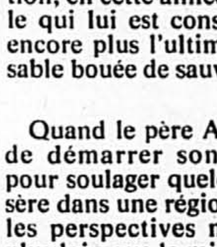
Entrainant par le fait même l'aide des organismes publics, tels l'ACDI, Développement et Paix, l'AQOCI (Association québécoise des organismes de coopération internationale), le SUCO (Service universitaire canadien d'outremer), etc. qui agissent dans les pays du tiers-monde et qui ont permis à l'ACHE de recevoir plus de 200 000 $ l'an dernier.

Conférences, rencontres, activités culturelles — rappelons le fameux spectacle «Kâ» de Martine Michaud en mars 1989 —, campagnes de souscription, bal annuel pour assurer leurs frais de fonctionnement, les PACHE trouvent plus d'un prétexte en vue de faire connaître leur partenariat avec des hommes et des femmes qui découvrent leurs potentialités, étape primordiale du développement. Dans des villes et villages disséminés sur 800 kilomètres, du Caire à Assouan, dans cette partie rurale de l'Égypte des Pharaons, autrefois prospère. Et où se poursuit l'exploit du père Ayrout, décédé en 1969, repris par un de ses disciples, un laïc cette fois, Me Amin Fahim, ancien avocat. Président des OIC (organismes internationaux catholiques) et du BICE (Bureau international catholique de l'enfance), il est connu au Québec et au Canada en raison de ses fréquentes visites.



MM. Claude Azzam, secrétaire général et directeur administratif des PACHE, à gauche, et Antoine Jammal, président de l'organisme, repérant sur une carte de l'Égypte les villes et villages où s'étend leur action. PHOTO BERNARD BRAULT, *La Presse*

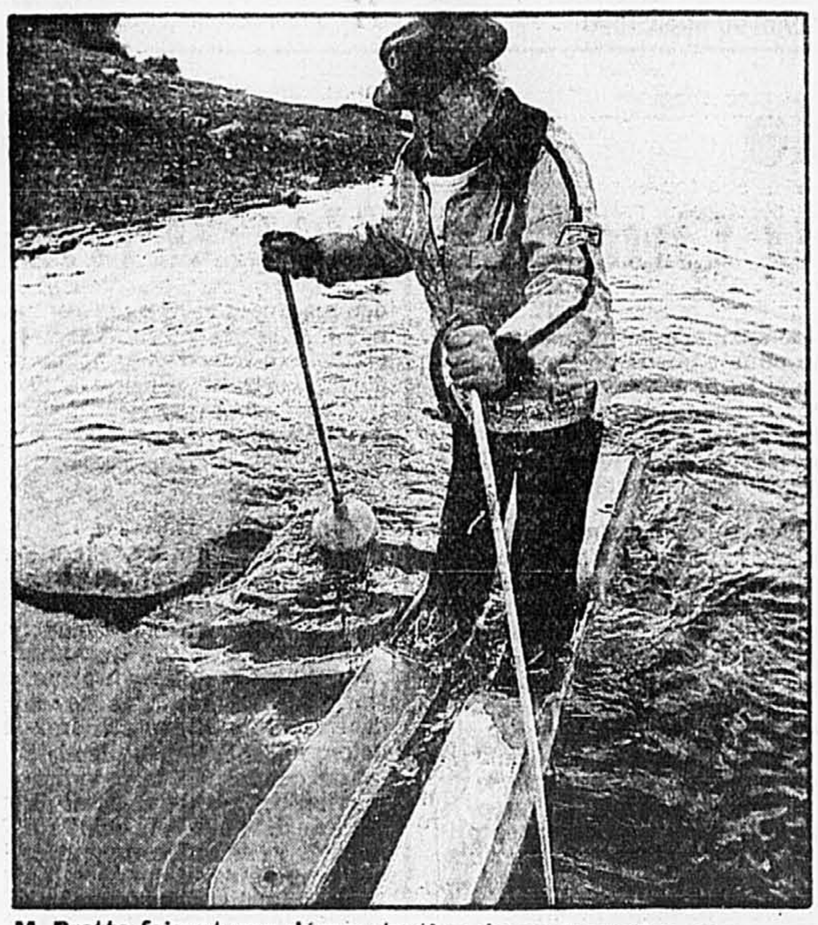
ANNIE RIOUX
ASTROLOGUE-internationale



présente
COURS DÉVELOPPEMENT DE L'INTUITION POUR TOUS.
DEPUIS 15 ANS
DISPONIBLE CONSULTATION
276-6770

L'inventeur René Pratte croit avoir trouvé du financement pour ses skis d'eau

MARIE-FRANCE LÉGER



M. Pratte faisant une démonstration de son invention en novembre dernier.
PHOTOTHÈQUE, *La Presse*

■ L'inventeur René Pratte a peut-être décroché le gros lot avec ses skis d'eau puisque des investisseurs américains et japonais à San-Francisco prépareraient en ce moment un contrat pour manufacturer son produit aux États-Unis et le commercialiser par la suite à l'échelle mondiale.

«Nos avocats sont en train de rédiger les derniers paragraphes du contrat», a affirmé jeudi à *La Presse* depuis San-Francisco Michael Goldberg, un des deux investisseurs qui n'en revient pas encore que M. Pratte n'ait pas pu faire commercialiser ses skis d'eau chez lui. M. Goldberg est associé dans ce projet avec le Japonais Miura, spécialisé dans la recherche de produits originaux et les gros «gadgets».

C'est un agent commercial privé, Manon Pilon, qui a servi d'intermédiaire dans toute cette affaire. Elle est entrée en contact avec Goldberg, avec qui elle avait d'ailleurs déjà fait affaire pour la manufacture de produits médicaux, et il s'est montré tout de suite conquis.

Encore tout tourneboulé par son aventure, M. Pratte a raconté cette semaine à *La Presse* ce qui était en train de lui arriver: «Vous vous rendez compte, je reviens de San-Francisco. Ils m'ont payé le billet d'avion et j'étais logé dans une suite à l'hôtel pendant trois jours». Mme Pilon a accompagné M. Pratte aux États-Unis et l'a guidé dans ses négociations avec les investisseurs et leurs avocats.

«Je dois dire que jusqu'à la fin M. Pratte n'y croyait pas. Il a tellement essayé de faire reconnaître son produit au Québec qu'il était très découragé», a-t-elle expliqué. La jeune femme d'affaires estime que les investisseurs québécois ne se sont pas rendus compte du filon qu'ils détenaient ou alors qu'ils n'avaient pas, pour la plupart, une mise de fond suffisante pour commercialiser les skis d'eau. «Pour ce genre de produit il faut énormément d'argent au départ», a-t-elle poursuivi en expliquant que Michael Goldberg, qui s'est fait une bonne réputation dans les diamants, avait les sommes nécessaires.

Le prototype des skis, qui date de 1978, devrait être amélioré en collaboration avec des ingénieurs américains. Ils seront fabriqués en plastique et non plus en aluminum. C'était d'ailleurs le souhait de M. Pratte qui l'avait déjà indiqué en entrevue à *La Presse* en novembre dernier.

«Nous sommes très confiant que tout sera finalisé cette semaine et que le contrat sera signé», a fait savoir M. Goldberg. Il a indiqué que le gouvernement américain était très favorable au projet et que des fonctionnaires recherchaient déjà un endroit pour implanter la manufacture.

Mme Pilon, qui a commencé dans les affaires avec la propriété de deux centres d'esthétique dans l'ouest de l'île de Montréal, a indiqué que MM Goldberg et Miura devraient se rendre au Québec le 7 mai. Si le contrat est bel et bien signé dans les prochains jours, M. Pratte empochera bientôt 10 p. cent des actions de la future compagnie, plus des dédommagements subtantiels en guise de protection en cas de problèmes.

«Ce que je regrette beaucoup c'est que des Québécois ne profiteront pas de la commercialisation de mes skis», a laissé tomber M. Pratte.

Nuit de violences néo-nazies des deux côtés de la frontière inter-allemande

Agence France-Presse

GOETTINGEN, RFA

■ Près de 200 *skinheads* ont été interpellés dans la nuit de samedi à dimanche à la suite de violents affrontements avec la police dans plusieurs villes de RDA et de RFA proches de la frontière inter-allemande, a-t-on appris dimanche de source policière.

Au total un millier de *skinheads* ont participé à ces violences, qui ont fait cinq blessés parmi les passsants et quatre parmi les policiers. Le nombre des blessés parmi les *skinheads* n'est pas connu.

Les violences ont commencé samedi après-midi à Nordhausen (Sud-Ouest de la RDA) et se sont poursuivies tard dans la nuit dans les villes ouest-allemandes de Duderstadt, Goettingen et Northeim.

À Nordhausen, un millier de *skinheads* —venant essentiellement de Berlin-Ouest et de RFA— s'étaient rassemblés pour un concert de rock qui avait été interdit par la municipalité. 500 extrémistes de droite ont ensuite occupé un restaurant de la ville, et 150 d'entre eux ont été interpellés à l'occasion de l'évacuation de la salle.

Un *skinhead* a été grièvement mordu par un chien-policier à l'occasion de cette opération.

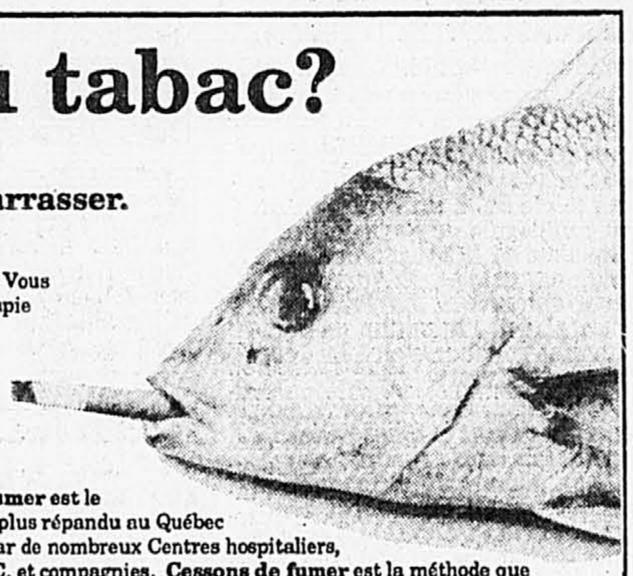
Un groupe de *skinheads* a alors passé la frontière pour aller à Duderstadt où il s'est employé à briser des vitres de fenêtres et de voitures, avant de s'affronter à la police. D'autres ont entamé des bagarres avec des sympathisants autonomes (anarchistes), avant d'être expulsés de la ville par la police.

Des bagarres sporadiques ont continué dans les trois villes ouest-allemandes jusqu'au petit-matin. Côté ouest-allemand, deux *skinheads* ont été interpellés et 120 ont été interdits de séjour dans ces trois villes.

Par ailleurs 200 *punks* et *skinheads* se sont bagarrés dans la nuit de samedi à dimanche à Kaiserslautern (Ouest de la RFA). Trois d'entre eux ont été blessés et 46 ont été interpellés. À cette occasion un grand nombre de barres de fer, de raquettes de base-ball et trois armes ont été saisies par la police.

Accroché au tabac?

Vous avez mordu.
Vous ne pouvez plus vous en débarrasser.
MAIS PAS POUR TOUJOURS!



Vous avez peut-être essayé de cesser à plusieurs reprises. Vous avez peut-être aussi essayé l'hypnothérapie, la lasérothérapie ou l'acupuncture. . .et ça ne vous a pas aidé à long terme!

Ce n'est pas facile de cesser de fumer. . .changer une habitude vieille de 10, 15 ou 20 ans ne se fait pas en 30 minutes. Une approche touchant à toutes les facettes du problème et qui vous accorde le soutien nécessaire, pendant et après avoir cessé, ça c'est efficace!

Cessons de fumer
La méthode qui a fait ses preuves!

Cessons de fumer est le programme le plus répandu au Québec et est utilisé par de nombreux Centres hospitaliers, D.S.C., C.L.S.C. et compagnies. **Cessons de fumer** est la méthode que vous recherchez pour vous débarrasser une fois pour toute de votre habitude! Des milliers de Québecois y sont arrivés. . .pourquoi pas vous?

Assistez sans obligation de votre part à une présentation gratuite de 45 minutes à l'un des endroits ci-dessous. Vous déciderez seulement à la suite de cette présentation si vous allez participer au programme.

GRANBY
SERVICE DES LOISIRS L'ESCALE
(180, rue Albert)
Mardi le 1er ou mercredi le 2 mai
à 16h30 ou à 19h30 à la salle Nº 3

GREENFIELD PARK
HÔPITAL CHARLES LEMOYNE
(121, boul. Taschereau)
Lundi le 30 avril ou
mardi le 1er ou mercredi le 2 mai
à 16h30 ou à 19h30
à l'Auditorium, 7e étage

JOLIETTE
C.L.S.C. DE JOLIETTE
(350, rue Beaudry Nord)
Lundi le 30 avril à 16h30 ou 19h30
ou mardi le 1er ou mercredi le 2 mai
à 14h00 ou à 16h30 ou à 19h30

LACHINE
CENTRE HOSPITALIER LACHINE
(650, 16ième Avenue [694-2055])
Mardi le 1er ou mercredi le 2 mai
à 19h30 à la salle Polyvalante

LACHUTE
HÔPITAL D'ARGENTEUIL
(145, boul. Providence)
Mardi le 1er ou mercredi le 2 mai à 19h30
à la salle d'activité, Pavillon d'Argenteuil

LAVAL
CITÉ DE LA SANTÉ DE LAVAL
(1755, boul. René Laennec)
Lundi le 30 avril à 16h30 ou à 19h30
à la salle SS—21
ou mardi le 1er ou mercredi le 2 mai
à 16h30 ou à 19h30
à l'Auditorium

MONTRÉAL
DSC—MAISONNEUVE-ROSEMONT
(5565 Sherbrooke Est, [entrée arrière]
École Marguerite-de-Lajemmerais)
Lundi le 30 avril ou
mardi le 1er ou mercredi le 2 mai
à 16h30 ou à 19h30,
suite 470, à la salle Nº 1

HÔPITAL SAINTE-JUSTINE
(3175, Côte Sainte-Catherine)
Lundi le 30 avril ou
mardi le 1er ou mercredi le 2 mai
à 16h30 ou à 19h30
à la salle Marcelle Lacoste, 9e étage

DSC—HÔPITAL DU SACRÉ-COEUR
(5400, boul. Gouin ouest [338-2974])
Mardi le 1er mai
à 16h30 ou à 19h30 à la salle J-4215
ou mercredi le 2 mai
à 16h30 ou à 19h30 à la salle G-4115

POINTE—CLAIRE
DSC—HÔP. GÉNÉRAL LAKESHORE
(175, ch. Stillview [694-2055])
Lundi le 30 avril ou
mardi le 1er ou mercredi le 2 mai
à 19h30 au bureau Nº 310

REPENTIGNY
CENTRE HOSP. LE GARDEUR
(135, boul. Claude David)
Lundi le 30 avril à 16h30 ou 19h30
ou mardi le 1er mai à 19h30
ou mercredi le 2 mai à 16h30 ou 19h30
à la salle Repentigny

ST—EUSTACHE
MANOIR ST—EUSTACHE
(55, rue Chénier)
Mardi le 1er ou mercredi le 2 mai
à 19h30 à la salle au sous-sol

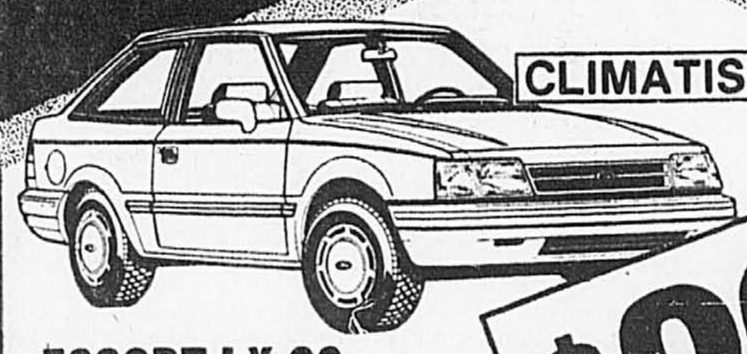
ST—HYACINTHE
CENTRE HOSP. HONORÉ MERCIER
(Vieil hôpital, 2750 Laframboise)
Mardi le 1er ou mercredi le 2 mai
à 16h30 ou à 19h30 à l'Auditorium, 1er étage

SHERBROOKE
COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE
(891, rue Bowen Sud)
Mardi le 1er ou mercredi le 2 mai
à 16h30 ou à 19h30 à la salle 1 & 2

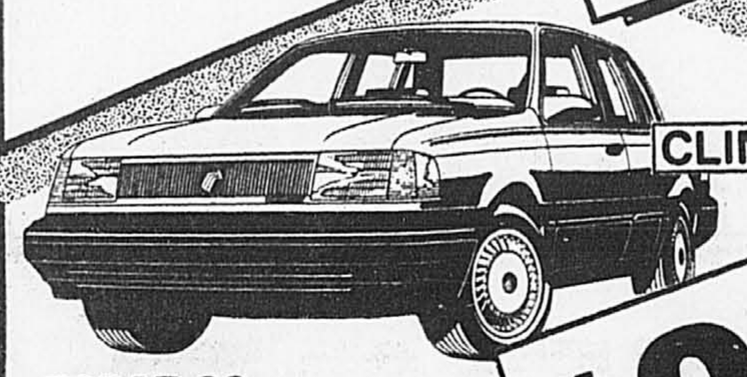
OFFERT EN COLLABORATION AVEC
Le Centre national de la promotion de la santé
C.P. 1005, succ. H, Montréal, H3B 3K3
(514) 871-1001

Obtenez une valeur approximative d'une cartouche de cigarette (maximum 25$) comme réduction du prix régulier du programme Cessons de fumer en présentant cette annonce.
25.00$ 25.00$
Valide du 30 avril au 7 mai, 1990. Un rabais par personne. Aucun double escompte.

Seulement
$399 COMPTANT



ESCORT LX 90
2 portes
Trans. manuelle
Essuie glace interm.
Vitres teintées
Essuie glace arrière
Radio AM stéréo cassette
CLIMATISEUR
$209 PAR MOIS



TOPAZ 90
Topaz L 2 ou 4 portes
Dégivreur arrière
Essuie glace interm.
2 miroirs électriques
AM/FM stéréo, élect./hor.
Vitres teintées
Automatique
CLIMATISEUR
$249 PAR MOIS



BRONCO II 4x4 90
Trans. 5 vitesses
AM/FM cassette
Essuie glace arr.
Porte bagage
6 cylindres 2.9L
Vitres teintées
Essuie glace inter.
Roue fonte alum.
Bandes décoratives
$433 PAR MOIS



RANGER 90
Ranger S
Trans. 5 vitesses
Pare choc avant noir
Pneus 4 saisons
Pare choc arr. noir
Batterie sans entretien
$213 PAR MOIS

*Bail 48 mois, transport, prép. et taxe en sus. 1er versement payable à la livraison.

SERVICE OUVERT JUSQU'À 2H30 A.M.
50 VOITURES DE COURTOISIE DISPONIBLES
Circuit MERCURY
Ford LOCATION
6300, HENRI-BOURASSA MONTRÉAL-NORD
325-4700

Henri Dès, le chanteur préféré de millions d'enfants, en tournée au Québec

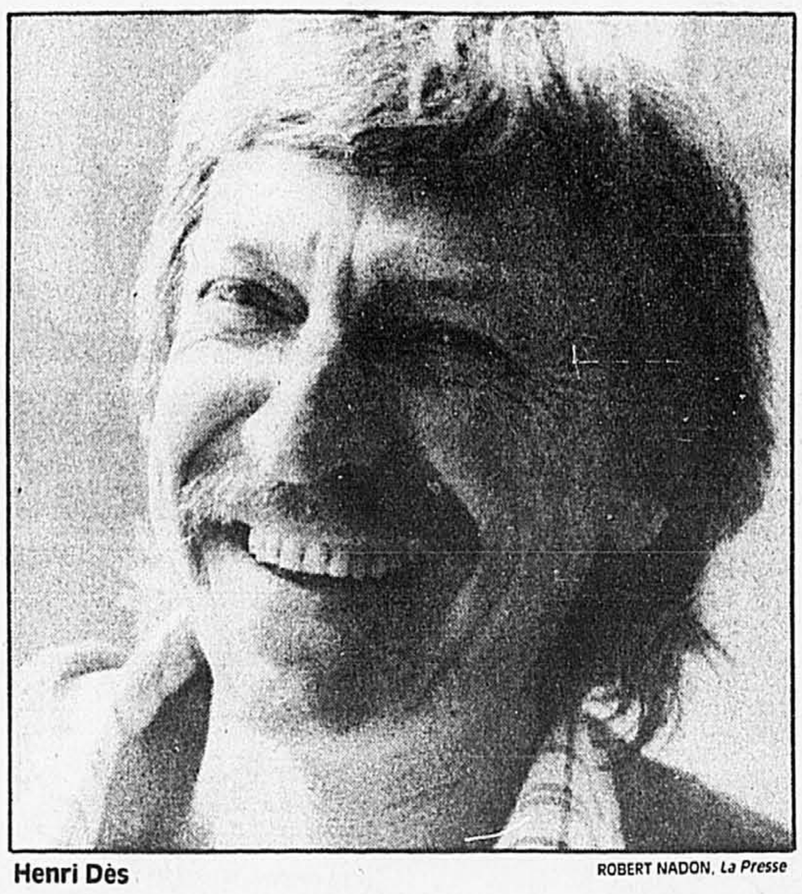
DENIS LAVOIE

Après l'Olympia de Paris, c'est à la Place des Arts que le chanteur suisse Henri Dès se verra consacré l'idole des petits francophones, au temps des Fêtes. Pour le moment, c'est à la salle Marie-Gérin-Lajoie de l'UQAM, qu'il complètera sa tournée québécoise, le dimanche 6 mai (à 13h00 et 16h00).

Accompagné de son fils aux éclairages, d'une bande sonore pour différents effets, seul sur scène, dans un spectacle mis en scène spécialement pour l'Olympia de Paris, le chanteur admiré par tant de tout-petits en France comme de plus en plus au Québec, nous offrira surtout des chansons de ses deux plus récents microsillons.

Et il y aura bien sûr ses plus populaires, celles qu'on redemande invariablement. Il s'agit d'un spectacle «pour toute la famille», précise l'artiste qui affirme attirer autant de grands-parents, et de couples sans enfants, que de bouts de chou.

«Comme tout ce que je chante est en prise directe avec ce que les enfants vivent à l'école et avec leurs parents, ces derniers aiment aussi à en rire et chanter, parce qu'ils se retrouvent également dans ce que je raconte», précise Henri Dès.



Henri Dès — ROBERT NADON, *La Presse*

Toujours vêtu d'un pantalon et de bretelles rouges, se présentant seul sur scène avec sa guitare, Dès a eu recours à un metteur en scène pour «améliorer les articulations, les liens entre les chansons. Le spectacle s'est donc reserré, est plus efficace et naturel. Ça semble passer vite. Et les enfants dans la salle répondent en choeur.

L'auteur-compositeur-interprète, qui jouit aujourd'hui d'une excellente réputation en France, a fait son entrée au Québec par le milieu scolaire, avant de s'adresser au public familial. En France, une école maternelle sera baptisée de son nom, d'autres écoles consacrent des spectacles à son oeuvre. L'artiste aime d'ailleurs fournir les feuilles de musique de ses chansons, (incluses avec le disque), alors qu'il donne en prime, sur le compact disque, une bande musicale sur laquelle les enfants peuvent chanter à sa place.

Henri Dès, c'est plus de 150 spectacles par année, des millions de disques vendus, des prix reconnaissant l'excellence de son oeuvre, et pour tout dire, c'est peut-être le seul véritable auteur de chansons pour enfants, qu'on a pu voir à la télévision figurant à l'émission *Kim et Clip*. C'est aussi huit disques de chansons bellement tricotées, de beaux mots et de musiques entrainantes. Pour mieux en juger, rien de mieux que d'aller le voir en spectacle.

Joe Bocan remporte le Grand prix Radiomutuel de la chanson québécoise avec *Repartir à zéro*

GEORGES LAMON

C'est Joe Bocan avec *Repartir à zéro* que le public a choisie comme lauréate du Grand prix Radiomutuel de la chanson québécoise. L'annonce en a été faite par Johanne Blouin, gagnante de l'an dernier avec *Le p'tit bonheur*, au cours du spectacle de ce gala de la chanson diffusé en direct, hier à 20 heures, à Télé-Métropole (en collaboration avec Radiomutuel).

Cinq chansons étaient sur les rangs pour ce grand prix du public que le très sérieux Institut québécois de l'opinion publique (IQOP) avait «sondé»: *Hélène* de Roch Voisine, *Toujours Vivant* de Gerry Boulet, *Amère América* de Luc de Larochellière et *Journée d'Amérique*, de Richard Séguin. Il a d'ailleurs fallu reprendre le sondage à trois reprises pour pouvoir finalement couronner le gagnant, car trois chansons se classaient ex-aequo. Des cinq interprètes, seuls Joe Bocan et Roch Voisine assistaient à l'émission, Gerry Boulet et Richard Séguin étant retenus par la maladie.

«Je ne m'attendais vraiment pas à gagner, a lancé Joe Bocan, encore sur le coup de l'émotion, en prenant possession de sa Mazda Miata 90 blanche. Je pensais plutôt à *Hélène*, de Roch Voisine ou à *Toujours Vivant*, de Gerry Boulet. Il n'empêche que je suis heureuse que le public ait voté pour cette chanson qui est ma préférée.»



C'est Johanne Blouin (à gauche), lauréate l'an dernier du Grand prix Radiomutuel de la chanson québécoise avec *Le p'tit bonheur* de Félix Leclerc, qui a annoncé que le choix du public était Joe Bocan et *Repartir à zéro*. — Photo Luc Simon Perrault, *La Presse*

Elle était du reste tellement sûre de ne pas remporter ce prix qu'elle en avait même oublié de jeter sa gomme à mâcher en arrivant sur la scène.

C'est Robert D'Auzac, directeur régional du Québec de Mazda Canada, qui a remis à Joe Bocan la clé de la rutilante voiture, en compagnie de Raynald Brière directeur de la programmation à Radiomutuel. M. D'Auzac a du reste annoncé à *La Presse* que Mazda avait l'intention de poursuivre sa collaboration à cet «événement culturel».

Joe Bocan, dans un provocant ensemble short et blouse assortie, a toutefois tenu à rendre hommage aux auteurs de cette chanson primée, «dont on n'a pas beaucoup parlé»: Danièle Faubert pour les paroles et Germain Gauthier pour la musique. La Société professionnelle des auteurs et des compositeurs du Québec (SPACQ) avait, pour sa part, dénoncé dans un communiqué, le fait que les chansons n'étaient associées qu'à leurs seuls interprètes. «S'ils ne chantent pas eux-mêemes leurs chansons, les auteurs sont passés sous silence», notait le porte-parole de la SPACQ, Robert Léger.

On ne peut pas dire que ce spectacle qu'animait l'humoriste Jean-Guy Moreau avec plusieurs très brèves imitations — la boîte à surprises dont il avait parlé — était tellement à la hauteur. Que venaient donc faire dans cette galère, Guillaume Lemay-Thivierge et Fanny Lauzière (vedette des films *Le petit chaperon rouge* et *La Grenouille et la baleine* en interprétant la chanson gagnante? Comme si toute vedette devait automatiquement avoir de la voix pour gagner son public?

Intéressante toutefois l'interprétation de *Hélène* par Hart Rouge, un quatuor manitobain composé de trois filles et un garçon. On a également eu droit en primeur à la nouvelle chanson de Marjo *À bout de ciel*, mais en vidéo seulement. Et que dire de l'interprétation par Claude Dubois de *Toujours vivant*, une chanson de Michel Rivard interprété par Gerry Boulet? En fin de compte, un gala dont on aurait pu attendre davantage. Les spectateurs sont sans doute restés sur leur appétit.

Au Ladies' Morning

Le Raphael Trio: lourd et long

CLAUDE GINGRAS

C'était la journée des annulations.

Tout d'abord, Murray Perahia, malade, avait reporté son récital de mardi soir dernier à hier soir. Hier matin, on apprenait que le pianiste annulait. Il était *très* malade: une infection aux deux oreilles, précisait l'OSM, qui le présentait.

Mercredi dernier, c'est le Ladies' Morning Musical Club qui se trouvait sans Trio Schubert de Vienne pour son concert de fin de saison, hier après-midi. Encore un malade, cette fois le violoncelliste. En catastrophe, le LMMC put mettre la main sur un autre trio piano-violon-violoncelle, le Raphael, des États-Unis.

L'histoire ne dit pas si ces dames ont cherché de ce côté-ci de la frontière, voire à Montréal même, ce qui aurait permis, par exemple, au jeune et étonnant Trio Lyrika de faire ses débuts au Club. Ce sera donc pour une autre annulation, peut-être... En attendant, voici donc ce Raphael Trio absolument inconnu.

Un ou deux visages sont familiers, et pour cause: le pianiste, Daniel Epstein, se produisit ici avec le Dorian Wind Quintet et le violoniste, Charles Castleman, fut autrefois l'invité des Jeunesses Musicales.

Le Raphael fut créé en 1975 par les musiciens mêmes qui le composent encore aujourd'hui. Il a aussi fait quelques enregistrements, sous diverses marques: Nonesuch, EMS...

Ma première impression sera, comme on dit, «négative». Le Raphael n'a certainement pas fait oublier les Viennois qu'il remplaçait. Cela reste néanmoins un trio solide, constitué de bons musiciens et possédant une réelle virtuosité collective. La violoncelliste a joué très faux à un moment donné, le violoniste a raté une entrée et le pianiste a manqué plusieurs notes, mais l'esprit était là.

Le concert n'en fut pas moins assez pénible à écouter.

Première raison — mais le Raphael n'est pas en cause —: il faisait à Pollack une chaleur insupportable. Parce qu'on avait coupé la ventilation pour ne pas nuire à l'enregistrement-radio. Comme mercredi passé au NEM. Parce que la radio est là, on force le public (qui a payé sa place) à écouter dans des conditions inhumaines.

Deuxième raison — et, cette fois, le Raphael est responsable —: son programme était lourd et beaucoup trop long. Rien que de l'allemand et rien que du romantique allemand, et encore, pas toujours du meilleur. Les *Variations Kakadu* sont du Beethoven négligeable et le Mendelssohn se veut de la grande musique sans en être. Reste le Brahms, passionné, *orchestral*, et traduit comme tel. Hélas! le programme entier fut joué dans le même style ampoulé, *schmalzy*, avec des portamentos aux cordes rappelant les pires années du Quatuor Budapest et des effusions pianistiques passablement vulgaires.

Une quatrième oeuvre allongeait indûment ce menu: *Trio 89*, «variations sur *La Marseillaise*, pour le bicentenaire de la Révolution française», de l'obscur compositeur autrichien Rainer Bischof. Écrite pour le Raphael et créée par lui l'an dernier à Vienne, la pièce se résume à un mauvais collage à la Charles Ives mais ne dure, Dieu merci, que huit minutes.

Il y eut même un rappel: le mouvement lent de l'autre Trio de Mendelssohn, op. 49, en ré mineur, ce qui ne faisait qu'alourdir encore...

RAPHAEL TRIO — Daniel Epstein (piano), Charles Castleman (violon) et Susan Salm (violoncelle). Hier après-midi, Pollack Hall de l'université McGill. Présentation: Ladies' Morning Musical Club.

Programme:
Variations sur l'air «Ich bin der Schneider Kakadu», en sol majeur, op. 121a (c. 1816) ... Beethoven
Trio no 3, en do mineur, op. 101 (1886) ... Brahms
Trio 89 (1989) ... Rainer Bischof
Trio no 2, en do mineur, op. 66 (1845) ... Mendelssohn

Théâtre

Notre théâtre est en pleine croissance

JEAN BEAUNOYER



Les saisons théâtrales ne sont plus ce qu'elles étaient. Il y a quelques années à peine, les théâtres d'été s'installaient après la St-Jean-Baptiste et on connaissait la programmation des grands théâtres de ville au début de l'été ou à l'automne. Voilà que cette année, on commence dans certains cas à jouer du théâtre d'été le 3 juin et à nous annoncer la programmation de la saison 90-91 des théâtres de ville en plein mois d'avril, avant même le dernier spectacle de la saison.

Conclusion facile: le théâtre est en pleine croissance au Québec et le nombre des abonnés augmente constamment. Au TNM par exemple, ils ont doublé en cinq ans et chez Duceppe, on conserve toujours quelques centaines de billets pour chacun des spectacles afin de ne pas fermer les guichets. Disons qu'on pourrait faire du Théâtre Jean Duceppe une espèce de Comédie Française réservée exclusivement aux abonnés de longue date. C'est ce qu'on veut éviter heureusement et c'est pourquoi on se retrouve en pleine campagne d'abonnements.

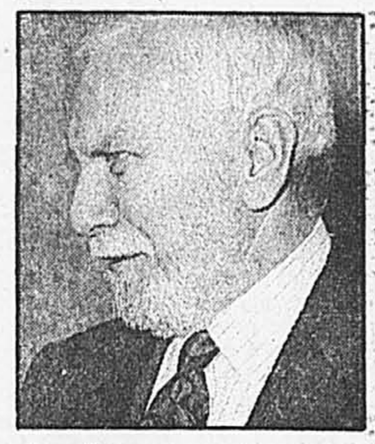
Avant de vous annoncer la programmation de la prochaine saison, quelques chiffres intéressants de la dernière année. En excluant *Bousille et les justes* actuellement à l'affiche, *Pygmallion*, avec un total de 29 617 spectateurs, a été le plus grand succès de la saison avec un pourcentage d'assistance de 99,1 p. cent. *Le long voyage vers la nuit*, pourtant la pièce à mon avis la plus intéressante de la saison, est celle qui a attiré le moins de spectateurs (24 480), un chiffre qui ferait tout de même le bonheur de plusieurs théâtres. Finalement la moyenne d'assistance se situe autour de 97 p. cent comparativement à 94,6 p. cent l'an dernier. Un autre détail: en 88-89 on a payé 427 044$ aux interprètes et 163 584$ en droits d'auteur (168 221$ en taxes).

Assez de chiffres, sortons de la cuisine pour entrer dans la prochaine saison qui s'ouvre avec *La maison suspendue* de Michel Tremblay dans une mise en scène d'André Brassard. Une création associée à ses Chroniques du Plateau Mont-Royal. Il faudra surveiller Yves Desgagnés et Denise Gagnon, deux des principaux interprètes de cette pièce.

Deuxième production avec 20 comédiens sur scène, *L'ennemi du peuple* de Henrik Ibsen, mise en scène de François Barbeau avec Michel Daigle, Jean Duceppe, Michel Dumont et plusieurs autres. Il est question d'environnement et d'honnêteté.

En décembre, période des Fêtes, c'est la comédie *Chacun son tour* de Ray Cooney qui prendra l'affiche jusqu'en février. Jean-Pierre Chartrand, Annette Garant, Benoit Girard, Béatrice Picard, Gérard Poirier font partie de la distribution. Il est question de la donation d'un millionnaire à un descendant de son ancien associé. C'est la quatrième comédie de Ray Cooney présentée au Théâtre Jean Duceppe. On a déjà vu *Saut du lit*, *Haute Fidélité* et *Vice Versa*.

Du 20 février au 20 mars, une pièce importante pour plusieurs raisons. D'abord il s'agit d'une pièce d'Arthur Miller, *Le Prix*. C'est une mise en scène d'Yves Desgagnés et Jean Duceppe interprète le rôle de Solomon. On se souvient de l'interprétation de Duceppe dans l'innoubliable *La mort d'un commis voyageur*.



Jean Duceppe

On termine la saison avec *Vol au-dessus d'un nid de coucou* de Dale Wasserman d'après le roman de Ken Kesey. On connaît davantage le film que la pièce tirée du roman. C'est l'excellent Gildor Roy qui interprètera le rôle du délinquant McMurphy.

EN BREF

■ L'Implanthéâtre de Québec change de nom et on parlera désormais du théâtre Périscope. On a trouvé ce nom après un concours de quatre semaines à *CBV Bonjour*!... La Licorne a eu l'excellente idée d'organiser des rencontres amicales autour d'un brunch les samedis, à midi, d'avril et mai. Il s'agit de rencontres avec des auteurs, gens de théâtre pour la plupart. Reynald Bouchard, Marcel Sabourin, Michel Garneau et René-Daniel Dubois y seront en mai... À compter du 2 mai, il faut voir Christian Le Guillochet à l'Espace La Veillée, une présentation du Théâtre du Lucernaire de Paris. Le Guillochet donne le premier spectacle solo de sa vie intitulé *La dernière cartouche*. En résumé: fumer ou mourir, voilà la question!... Les pièces à voir: *Alexis*, à Longeuil, *Bousille et les justes*, chez Duceppe et le discutale et discuté *Hamlet*, au TNM... pour la discussion.

Stephen Amirault, finaliste du Concours de Jazz Alcan

ALAIN BRUNET
collaboration spéciale

À la suite de sa prestation de vendredi dernier, le pianiste Stephen Amirault s'est qualifié pour la ronde finale du Concours de Jazz Alcan. Au terme du concert du saxophoniste Yannick Rieu, le verdict de la Région Est a été rendu samedi soir au Club Soda.

Acadien originaire de la Nouvelle-Écosse, Stephen Amirault habite Montréal depuis cinq ans. Et il vit essentiellement de jazz. «Je ne m'attendais à rien dans ce concours. Je connais tous les musiciens en lice pour la demi-finale, je trouve ça un peu *weird* de rivaliser avec eux. Mais je suis quand même content d'avoir gagné», alléguait simplement le pianiste, quelques minutes après avoir pris connaissance du verdict.

Si on s'attarde à son style, on constatera qu'Amireault est sobre, que sa touche est douce et témoigne d'une connaissance intégrée de ses maîtres. Le pianiste manifeste des références assez évidentes: jazz modal, hard bop, musiques modernes des années cinquante et soixante, un peu de musique récente. Un soupçon d'audace. De Bill Evans à McCoy Tyner en passant par Lennie Tristano, Chick Corea et Herbie Hancock, la gamme d'influences de Stephen Amirault n'a toutefois pas été transcendée. On vous en reparlera.

Formé de l'excellent batteur Ted Warren et du non moins compétent contrebassiste Steve Holy, son trio manifeste une cohésion à tout le moins évidente.

«C'était un choix très difficile. Les trois groupes étaient d'excellent calibre et auraient tous pu l'emporter», soulignait Jacques Émond, membre du jury et aussi directeur du festival de jazz d'Ottawa.

Lorsqu'on a interrogé les juges sur ce qui a déterminé le choix de la formation gagnante, les arguments ont été longs à s'articuler. Mais ils ont fini par affirmer que la variété des compositions de Stephen Amirault, ainsi que la gamme de ses influences à l'intérieur de chacune de ses pièces, auraient été des facteurs importants.

Pierre Lessard (professeur à l'Université Laval) et Ken Drucker (président de l'Association de jazz de Montréal) ainsi que Jacques Émond ont donc tranché. Par le fait même, les candidatures des formations du chanteur Densil Pinnock (qui s'était produit jeudi) et du saxophoniste Yannick Rieu sont écartées.

«Nous avons certainement choisi une formation qui sera compétitive face aux lauréats des autres régions canadiennes», concluait Lessard, porte-parole du jury. La ronde finale du Concours Alcan se déroulera en juillet prochain, en plein festival.

Anne Hébert, à Paris, prépare un nouveau roman

JEAN-PAUL BURY
de la Presse Canadienne

PARIS

■ Anne Hébert dont le dernier livre publié aux éditions du Seuil, «La cage et l'île de la demoiselle» — deux pièces de théâtre — vient de paraître en France, prépare un nouveau roman.



Anne Hébert

«J'en ai trouvé le thème, cet hiver, lors de mon dernier séjour au Québec, déclare-t-elle. Mais je ne peux encore rien en dire, c'est beaucoup trop frais et j'ai peur que ça s'évapore».

Dans son appartement du quartier latin de Paris où elle vit maintenant depuis près de 20 ans, Anne Hébert qui fuit les réceptions et la vie littéraire parisienne, travaille chaque matin de trois à quatre heures.

«J'écris à la main, explique-t-elle. Ça coule mieux pour moi. Une fois le manuscrit achevé seulement je le tape à la machine pour en faire la relecture. Chaque après-midi, je vais marcher dans le quartier. C'est généralement au jardin du Luxembourg. Un endroit qui me fascine».

Parisienne en fait depuis une trentaine d'années, elle se dit pourtant très attachée au Québec où elle retourne deux ou trois fois par année. «Depuis le temps que je vis ici, je viens d'obtenir une carte de séjour de 10 ans. Mais je n'ai pas pour autant l'intention de demander la nationalité française. Je veux rester Canadienne et seulement canadienne. Bien sûr, je vis ici depuis si longtemps que je suis maintenant un peu loin de tout ce qui se passe au Canada et au Québec, reconnait-elle. Mais j'en sais suffisamment pour m'inquiéter. Je n'aime pas le nationalisme québécois. Je ne vote pas, puisqu'à l'étranger, hormis pour les diplomates et les militaires, ça n'est pas permis et ça, ça m'ennuie beaucoup».

Avant de poursuivre la rédaction de son roman, Anne Hébert a décidé d'aller prendre quelques semaines de repos à Menton, sur la côte d'Azur où elle séjourne aussi régulièrement, «en dehors de l'été», toujours pour fuir la foule. C'est pour préserver encore un peu plus jalousement son intimité que celle qui fut la lauréate du prix Fémina 82 pour «Les fous de Bassan» a d'ailleurs abandonné dernièrement les jurys de plusieurs prix littéraires.



B.B. King

B.B. King, le célèbre chanteur de blues de 64 ans, a été hospitalisé

Agence France-Presse

NEW ORLEANS

■ Le guitariste et chanteur de blues américain B.B. King a été hospitalisé à Las Vegas (Nevada), ont indiqué samedi les organisateurs d'un festival de jazz auquel il devait participer ce week-end à La Nouvelle-Orléans (Louisiane). Les organisateurs n'ont pas précisé quand ni pourquoi B.B. King, qui est âgé de 64 ans, a été hospitalisé.

Deux prestations du musicien prévues vendredi et samedi dans le cadre du 21ème Festival de Jazz de La Nouvelle-Orléans ont été annulées, a indiqué un porte-parole des organisateurs, Louis Edwards. «King a annulé ses concerts vendredi en fin d'après-midi. Je ne sais pas ce qui ne va pas mais je crois que c'est assez sérieux», a ajouté M. Edwards.

King, qui avait baptisé sa guitare Lucille, est notamment l'interprète de *The thrill is gone, You done lost your good thing now* et *Caldonia.*

L'équipe du Québec perd le premier match de la Coupe d'improvisation

JEAN-PAUL BURY
de la Presse Canadienne

PARIS

■ L'équipe québecoise d'improvisation qui participe depuis mercredi à la quatrième Coupe du monde d'improvisation qui se dispute à Bruxelles, a perdu son match d'ouverture, quatre points à cinq, face à l'équipe de la communauté française de Belgique.

Championne en titre, l'an passé en Suisse où elle avait triomphé, c'est l'équipe québécoise, composée de Sylvie Potvin, Chantal Baril, Sylvie Legault, Robert Gravel, Raymond Harpin et Claude Legault qui a ouvert le feu contre l'équipe du pays hôte.

Ce permier match perdu n'a toutefois pas entamé le moral des comédiens québécois, presque tous Montréalais, puisqu'ils avaient battu l'équipe de France lundi soir à Paris, lors d'un match amical et préliminaire. Il faut dire aussi que la formation québécoise compte dans ses rangs des comédiens aguerris. Deux d'entre eux, Sylvie Potvin et Sylvie Legault ont notamment disputé les quatre coupes du monde.

La compétition qui se poursuivra jusqu'au 17 mai réunit cette année cinq nations: La Belgique, la Côte d'Ivoire, la France, le Québec et la Suisse.

GUIDE CINÉMA CINÉPLEX ODÉON

Pour information appelez : 849-FILM 11 am - 10 pm

AMERICAN EXPRESS Cartes Acceptées Cards Welcome

LE FILM À L'AFFICHE DÉBUTE DIX MINUTES APRÈS L'HEURE INDIQUÉE DANS L'HORAIRE.

DU 27 AU 3 MAI 1990

LE FAUBOURG — 1616 ouest, rue Ste-Catherine
THE GUARDIAN Dolby Stéréo THX SR 1:40 - 3:40 - 5:40 - 7:40 - 9:40 (14 ans) Coupons refusés
MY LEFT FOOT (G) (v.o. anglaise) 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:20 - 9:30
WILD ORCHID (14 ans) Dolby Stéréo 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:25 Coupons refusés
NUNS ON THE RUN (G) Dolby Stereo 1:10 - 3:10 - 5:05 - 7:05 - 9:05

PLACE ALEXIS NIHON — Métro Atwater
TEENAGE MUTANT NINJA TURTLES (G) Dolby Stéréo (version originale anglaise) 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15
FIRST POWER (18 ans) Dolby Stéréo 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00
GOD'S MUST BE CRAZY II (G) Dolby Stereo 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

ÉGYPTIEN — 1455, rue Peel
MIAMI BLUES (18 ans) Dolby Stereo 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:20 - 9:25
PAPER WEDDING (G) (v.o. française avec sous-titres anglais) 1:20 - 3:20 - 5:20 - 7:20 - 9:20
CINEMA PARADISO (G) (v.o. italienne avec sous-titres anglais) 1:30 - 4:20 - 7:00 - 9:25

POINTE-CLAIRE — 6361, Trans-Canadienne
TEENAGE MUTANT NINJA TURTLES (G) Dolby Stereo (v.o. anglaise) Sam. et Dim.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 Sem.: 7:15 - 9:15
MIAMI BLUES (18 ans) Dolby Stereo Sam. et Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 Sem.: 7:00 - 9:00
THE GUARDIAN Dolby Stereo (14 ans) Sam. et Dim.: 1:10 - 3:15 - 5:20 - 7:25 - 9:30 Sem.: 7:25 - 9:30 / Coupons refusés
WILD ORCHID (14 ans) Dolby Stereo Sam. et Dim.: 12:45 - 2:50 - 4:55 - 7:00 - 9:05 Sem.:7:00 - 9:05 / Coupons refusés
FIRST POWER (18 ans) Dolby Stereo Sam. et Dim.: 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05 Sem.: 7:05 - 9:05

LONGUEUIL — Place Longueuil - 825 ouest, rue St-Laurent
TEENAGE MUTANT NINJA TURTLES (G) (version française) Sam. et Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 Sem.: 7:00 - 9:00
LAMBADA (G) (version française) Sam. et Dim.: 1:05 - 3:10 - 5:15 - 7:20 - 9:25 Sem.: 7:20 - 9:25

CENTRE-VILLE — 2001, Université, Station Métro McGill
CRUISING BAR (14 ans) 1:05 - 3:05 - 5:05 - 7:05 - 9:05
ULTIME VENGEANCE (18 ans) 3:40 - 5:40 - 7:40 - 9:40
CRY BABY (14 ans) / 1:40
FÊTE DES PÈRES (G) 2:00 - 4:00 - 6:00 - 8:00 - 10:00
NE UN 4 JUILLET (18 ans) 1:30 - 4:30 - 8:30
MILOU EN MAI (14 ans) 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:20 - 9:30
MY LEFT FOOT (G) (version française) 1:10 - 3:15 - 5:20 - 7:25 - 9:35
RIPOUX CONTRE RIPOUX (G) 1:05 - 4:30 - 7:05 - 9:30
JESUS DE MONTREAL (14 ans) Dolby Stereo (v.o. avec sous-titres anglais) 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:25
THE SOUTH (14 ans) (v.o. espagnole avec sous-titres anglais) 2:00 - 4:15 - 7:10 - 9:20

CRÉMAZIE — 8610, rue St-Denis
LE GRAND BLEU (G) Dolby Stereo Sam. et Dim.: 1:30 - 5:00 - 8:15 Sem.: 8:00

DÉCARIE — 6900, boul. Decarie
THE GUARDIAN Dolby Stéréo (14 ans) Sam. et Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:15 Sem.: 7:00 - 9:15 / Coupons refusés
WILD ORCHID (14 ans) Sam. et Dim.: 12:30 - 2:45 - 4:55 - 7:15 - 9:30 Sem.: 7:15 - 9:30 / Coupons refusés

BERRI — 1280, rue St-Denis
TEENAGE MUTANT NINJA TURTLES (G) Dolby Stereo (version française) 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15
LE SUD (14 ans) (v.o. espagnole avec sous-titres français) 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:30
NIKITA (14 ans) Dolby Stereo 1:00 - 3:15 - 5:30 - 7:45 - 9:45
LAMBADA (G) Dolby Stereo (version française) 1:00 - 3:10 - 5:20 - 7:30 - 9:40
BAPTÊME (G) 1:30 - 4:15 - 7:00 - 9:30

COMPLEXE DESJARDINS — Basilaire 1
LE PEUPLE SINGE (G) Dolby Stereo 1:20 - 3:15 - 5:10 - 7:15 - 9:15
LA FLEUR DU MAL (18 ans) 12:40 - 2:55 - 5:05 - 7:15 - 9:25 Coupons refusés
CONTE DE PRINTEMPS (G) 12:45 - 3:00 - 5:20 - 7:30 - 9:40
CINEMA PARADISO (G) 1:00 - 4:00 - 7:00 - 9:35

LE DAUPHIN — 2396 est, rue Beaubien
NOCES DE PAPIER (G) Sam. et Dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 Sem.: 7:30 - 9:30
DRIVING MISS DAISY (G) Dolby Stereo (v.o. anglaise avec sous-titres français) Sam. et Dim.: 2:00 - 4:00 - 7:00 - 9:00 Sem.: 7:00 - 9:00

BROSSARD — Mail Champlain - 6600, boul. Taschereau
LA FLEUR DU MAL (18 ans) Sam. et Dim.: 2:00 - 4:30 - 7:00 - 9:20 Sem.: 7:00 - 9:20 / Coupons refusés
ULTIME VENGEANCE (18 ans) Sam. et Dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 Sem.: 7:30 - 9:30
TEENAGE MUTANT NINJA TURTLES (G) (version anglaise) Sam. et Dim.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 Sem.: 7:15 - 9:15

CARREFOUR LAVAL — 2330, boul. Le Carrefour
CRUISING BAR (14 ans) Sam. et Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 Sem.: 7:00 - 9:00
LA FLEUR DU MAL (18 ans) Sam. et Dim.: 1:45 - 4:15 - 7:05 - 9:30 Sem.: 7:05 - 9:30 / Coupons refusés
THE GUARDIAN Dolby Stéréo (14 ans) Sam. et Dim.: 1:00 - 3:05 - 5:05 - 7:20 - 9:20 Sem.: 7:20 - 9:20 / Coupons refusés
BAPTÊME (G) Sam. et Dim.: 1:20 - 4:20 - 7:05 - 9:35 Sem.: 7:05 - 9:35
LAMBADA (G) Dolby Stereo (v. française) Sam. et Dim.: 1:00 - 3:05 - 5:20 - 7:30 - 9:40 Sem.: 7:30 - 9:40
TEENAGE MUTANT NINJA TURTLES (G) Dolby Stereo (version anglaise) Sam. et Dim.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 Sem.: 7:15 - 9:15

LE PARADIS — 8215, rue Hochelaga
TEENAGE MUTANT NINJA TURTLES (G) Dolby Stéréo (version française) Sam. et Dim.: 1:00 - 3:10 - 5:15 - 7:15 - 9:15 Sem.: 7:15 - 9:10
ULTIME VENGEANCE (18 ans) Sam. et Dim.: 1:15 - 3:20 - 5:25 - 7:30 - 9:40 Sem.: 7:30 - 9:30
NE UN 4 JUILLET (18 ans) Sam. et Dim.: 1:15 - 4:00 - 7:00 - 9:45 Sem.: 7:15 - 9:45

LAVAL 2000 — Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin
TEENAGE MUTANT NINJA TURTLES (G) (version française) Sam. et Dim.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 Sem.: 7:15 - 9:15
ULTIME VENGEANCE (18 ans) Sam. et Dim.: 1:45 - 3:45 - 5:35 - 7:35 - 9:35 Sem.: 7:35 - 9:35

ASTRE — 9480, Boul. Lacordaire
TEENAGE MUTANT NINJA TURTLES (G) Dolby Stéréo (version anglaise) Sam. et Dim.: 1:00 - 3:05 - 5:10 - 7:15 - 9:20 Sem.: 7:15 - 9:10 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:15
THE GUARDIAN Dolby Stereo (14 ans) Sam. et Dim.: 1:15 - 3:20 - 5:25 - 7:30 - 9:35 Sem.: 7:30 - 9:30 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:30 Coupons refusés
LAMBADA (G) (version française) Dolby Stéréo Sam. et Dim.: 1:00 - 3:15 - 5:20 - 7:30 - 9:40 Sem.: 7:00 - 9:20 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:30
FIRST POWER (18 ans) Sam. et Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 Sem.: 7:00 - 9:10 Couche tard: Ven. et Sam.: 11:00

BONAVENTURE — Place Bonaventure
THE GUARDIAN (14 ans) Dim.: 1:00 - 3:00 - 5:00 - 7:00 - 9:00 Sam. et Sem.: 7:00 - 9:00 / Coupons refusés
GOD'S MUST BE CRAZY II (G) Dim.: 1:15 - 3:15 - 5:15 - 7:15 - 9:15 Sam. et Sem.: 7:15 - 9:15

COMMODORE — 5780, boul Gouin ouest, Cartierville
TEENAGE MUTANT NINJA TURTLES (G) (version française) Sam. et Dim.: 1:30 - 4:00 - 7:00 Sem.: 7:00
ULTIME VENGEANCE (18 ans) Tous les soirs: 9:15

TEENAGE MUTANT NINJA TURTLES — en version française: BERRI, LONGUEUIL, LAVAL 2000, PARADIS, LE COMMODORE. en version originale anglaise: ALEXIS NIHON, POINTE-CLAIRE, BROSSARD, CARREFOUR LAVAL, ASTRE

DIDIER FARRÉ présente Un film de RENÉ FÉRET — BAPTÊME — Distribution ACTION FILM — BERRI, CARREFOUR LAVAL

La Fleur du Mal — EN VERSION FRANÇAISE: CARREFOUR LAVAL, COMPLEXE DESJARDINS, COUPONS REFUSÉS: BROSSARD — VERSION ORIGINALE ANGLAISE: LE FAUBOURG, POINTE-CLAIRE, DÉCARIE

CONTES DES QUATRE SAISONS — ERIC ROHMER — CONTE DE PRINTEMPS — COMPLEXE DESJARDINS

GENEVIÈVE BUJOLD — LES NOCES de papier — EN VERSION FRANÇAISE: LE DAUPHIN — V.O. FRANÇAISE AVEC S.T. ANGLAIS: EGYPTIEN

THE GUARDIAN — VERSION ORIGINALE ANGLAISE — COUPONS REFUSÉS — LE FAUBOURG, POINTE-CLAIRE, BONAVENTURE, DÉCARIE, CARREFOUR LAVAL, ASTRE

FAMOUS PLAYERS — 11h00 à 22h00 INFO-FILM 866-0111

LE PARTY — UNIVERSITÉ: Tous les soirs 7:00-9:05, dim 2:50-4:55, 7:00-9:05 — VERSAILLES: Tous les soirs 9:25, dim 3:15-9:25

LE TEMPS DES GITANS — CINÉMA PLUS — Le PARISIEN: 12:40-3:30, 6:20-9:10

BUNKER PALACE Hôtel — DOLBY STEREO — v.o.française — Le PARISIEN: 12:50, 3:05-5:05, 7:10-9:25

PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE CANNES 1989 — YAABA — v.o. avec sous-titres français — Le PARISIEN: 1:00, 3:00-5:05, 7:20-9:35

NICK NOLTE TIMOTHY HUTTON Q&A — COLUMBIA TRI-STAR FILMS — v.o.anglaise — LOEWS: 12:45-3:20, 6:15-9:00 — CINÉMA DU PARC: Tous les soirs 6:30-9:15, dim 1:00-3:45, 6:30-9:15 — DORVAL: Tous les soirs 6:30-9:15, dim 1:00-3:45, 6:30-9:15

"LOVE AND MURDER" — VERSION O. ANGLAISE — DOLBY STEREO — PALACE: 1:30, 3:30-5:30, 7:30-9:30

BLUE STEEL — v.o.anglaise — DOLBY STEREO — PALACE: 12:10, 2:20-4:30, 6:45-9:10

mortelle INFLUENCE — Cinéma Plus — Le PARISIEN: 12:30, 2:40-4:55, 7:10-9:25 — LAVAL: Tous les soirs 7:15-9:35, dim 12:35-2:40, 4:50-7:15-9:35 — VERSAILLES: Tous les soirs 7:30-9:40, dim 1:10-3:20, 5:20-7:30-9:40 — OMÉGA: Tous les soirs 8:00, dim 1:00-3:00, 5:00-7:15-9:30

LA PATROUILLE EN FOLIE — v.f. de: SKI PATROL — VERSAILLES: Tous les soirs 7:20, dim 1:00, 5:20-7:20

LA SOCIÉTÉ DES POÈTES DISPARUS — v.f. de: DEAD POETS SOCIETY — Cinéma PLATEAU: 2:00-4:30, 7:00-9:20

GAGNANT DE 4 OSCARS — DRIVING MISS DAISY — v.o.a. — LOEWS: 12:55, 3:00-5:05, 7:10-9:20

SPACED INVADERS — version o.anglaise — Touchstone Pictures — DOLBY STEREO — PALACE: 1:30-4:00, 6:40-9:10 — DOLBY STEREO — DORVAL: Tous les soirs 7:00-9:20, dim 12:30-2:40, 4:50-7:00-9:20

Hard To KILL — v.o.anglaise — PALACE: 12:30-2:35-4:45, 6:55-9:20, jeu 12:30-2:35, 4:45-9:45

Ernest Goes to Jail — v.o.anglaise — Touchstone Pictures — PALACE: 1:00, 3:00-5:00, 7:00-9:00

DUDLEY MOORE · DARYL HANNAH — Crazy People — VERSION O. ANGLAISE — PALACE: 12:00, 2:25-4:40, 7:05-9:50 — DOLBY STEREO — DORVAL: Tous les soirs 7:15-9:20, dim 1:00-3:05, 5:10-7:15-9:20 — CINÉMA DU PARC: Tous les soirs 7:00-9:15, dim 1:00-3:00, 5:00-7:00-9:15 — VERSAILLES: Tous les soirs 7:20-9:30, dim 1:15-3:10, 5:15-7:20-9:30 — LAVAL: Tous les soirs 7:00-9:10, dim 12:50-3:00, 4:50-7:00-9:10 — Ste-Adèle cinéma PINE: Tous les soirs 8:15

Beautiful Dreamers — version o. anglaise — LOEWS: 1:00, 3:05-5:10, 7:20-9:30

SEAN CONNERY ALEC BALDWIN — À LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE — DOLBY STEREO — Le PARISIEN: 12:50-3:35, 6:25-9:15 — LAVAL: Tous les soirs 6:15-9:00, dim 12:30-3:30, 6:15-9:00 — GREENFIELD PARK: Tous les soirs 6:30-9:15, dim 1:00-3:45, 6:30-9:15 — VERSAILLES: Tous les soirs 6:30-9:05, dim 1:00-3:45, 6:30-9:05 — ST-JÉRÔME Cinéma REX: Tous les soirs 6:45-9:30, dim 1:00-4:00, 6:45-9:30 — Trois-Rivières O. IMPÉRIAL: Tous les soirs 6:45-9:30, dim 1:00-4:00, 6:45-9:30 — en anglais à l'IMPÉRIAL et FAIRVIEW

UNE JOLIE FEMME — v.f.de: PRETTY WOMAN — DOLBY STEREO — Le PARISIEN: 1:20-4:00, 6:45-9:20 — Cinéma PLATEAU: 2:10-4:40, 7:10-9:25 — LAVAL: Tous les soirs 7:00-9:30, dim 1:00-3:40, 7:00-9:30 — VERSAILLES: Tous les soirs 6:30-9:00, dim 1:30-4:00, 6:30-9:00 — LONGUEUIL OMÉGA: Tous les soirs 8:00, dim 1:00-3:30, 7:00-9:30 — Le PARIS: Tous les soirs 7:00-9:15, dim 1:00-3:15, 7:00-9:15 — Trois-Rivières O. IMPÉRIAL: Tous les soirs 7:15-9:30, dim 2:00-4:30, 7:15-9:30 — en anglais aux LOEWS, CINÉMA V, FAIRVIEW, JEAN-TALON, DU PARC, GREENFIELD et PINE (Ste-Adèle)

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE ...LA SUITE — Le PARISIEN: 12:40, 2:55-5:05, 7:15-9:35 — GREENFIELD PARK: Tous les soirs 7:30-9:30, dim 1:00-3:15, 5:20-7:30-9:40 — LAVAL: Tous les soirs 7:15-9:25, dim 12:45-2:50, 5:00-7:15-9:25 — VERSAILLES: Tous les soirs 7:25-9:35, dim 1:10-3:20, 5:20-7:25-9:35 — Le PARIS: Tous les soirs 7:20-9:20, dim 1:20-3:20, 7:20-9:20 — ST-JÉRÔME Cinéma REX: Tous les soirs 7:15-9:30, dim 12:30-2:45, 5:00-7:15-9:30 — Trois-Rivières O. IMPÉRIAL: Tous les soirs 7:30-9:40, dim 1:00-3:10, 5:20-7:30-9:40

I LOVE YOU TO DEATH — version o.anglaise — COLUMBIA TRI-STAR FILMS — LOEWS: 1:05, 3:10-5:15, 7:25-9:35 — CINÉMA V: Tous les soirs 7:15-9:30, dim 12:30-2:45, 5:00-7:15-9:30 — DORVAL: Tous les soirs 7:20-9:30, dim 12:50-3:00, 5:10-7:20-9:30

Votre soirée de télévision

La Presse

CHOIX D'ÉMISSIONS
par Georges Lamon

20:00 (15) — Sept sur sept
La journaliste française Anne Sinclair fera la revue de presse de la semaine écoulée en compagnie de l'actrice Annie Girardot.

20:00 (17) — Les Hommes du rivage
Le peuplement du Pacifique: le dernier horizon. Dernier de sept épisodes. Un regard sur la colonisation des nombreuses îles dispersées dans le Pacifique.

(35) — Dossier mystères

21:00 (35) — Festival James Bond
On ne vit que deux fois. Drame d'espionnage réalisé en 1967 par L. Gilbert. Avec Sean Connerey, Ttsuro Tamba et Donald Pleasence. L'agent 007 recherche au Japon le repaire d'un syndicaliste international du crime.

HORAIRE RÉVISÉ

19:30 (TSN) — Blue Jays Baseball
Les Blue Jays de Toronto vs les Indians de Cleveland (3 h 30).

	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
2	Montréal ce soir		Poivre et sel	La Cour en direct	●Téléjournal / Point	● Hockey: les Blues de St-Louis vs les Blackhawks de Chicago.					● Cinéma: "Frou-frou".	
3	The News		CBS News	Family Feud	Major Dad	Newhart	Murphy Brown	Designing Women	CBS Special: I Love Lucy.		The News	Arsenio Hall Show
5	News 5	Nightly News	Jeopardy!	Cheers	My Two Dads	Working Girl	Hunter		Shannon's Deal		News 5	The Tonight Show
6	Newswatch		Monday Night Special	Danger Bay	The Wonder Years	● Hockey: les Blues de St-Louis vs les Blackhawks de Chicago.					The National	The Journal (23h22)
7	Le Monde	Charivari	Entre chien et loup (dernière)		Les Héritiers du rêve		L'Or du temps		Ad Lib	Quotidienne (22h55)	Nouvelles TVA	Mongrain de sel (23h45)
8t	Le Monde	Charivari	Entre chien et loup (dernière)		Les Héritiers du rêve		L'Or du temps		Ad Lib	Quotidienne (22h55)	Nouvelles TVA	Mongrain de sel (23h45)
8	Newsline		Entertainment Tonight	Live It Up	Unsolved Mysteries		Murphy Brown	Jake and the Fatman		His and Hers	CTV National News	Nightline
8	Eyewitness News	ABC World News	A Current Affair	Who's The Boss	MacGyver		China Beach		Capital News		Eyewitness News	ABC News Nightline
9	En Estrie ce soir		Poivre et sel	La Cour en direct	●Téléjournal / Point	● Hockey: les Blues de St-Louis vs les Blackhawks de Chicago.					● Cinéma: "Frou-frou".	
10	Ici Montréal	Charivari	Entre chien et loup (dernière)		Les Héritiers du rêve		L'Or du temps		Ad Lib	Quotidienne (22h55)	Nouvelles TVA	Ciné-nuit (23h45)
12	Pulse		Entertainment Tonight	Live It Up	My Two Dads	Working Girl	Murphy Brown	Jake and the Fatman		His and Hers	CTV National News	Pulse
13	En Mauricie ce soir		Poivre et sel	La Cour en direct	●Téléjournal / Point	● Hockey: les Blues de St-Louis vs les Blackhawks de Chicago.					● Cinéma: "Frou-frou".	
17	Passe-Partout	Début de soirée		Omni Science	Les Hommes du rivage (dem. de 7)		Les Orateurs de demain		Cinéma: "Rue Cases-Nègres" (1h45).			
22	Newscenter 22	ABC News	Wheel of Fortune	A Current Affair	MacGyver		China Beach		Capital News		Newscenter 22	ABC News Nightline
24	Polka Dot Door	Elephant Show	On The Trail...	Prisoners of Gravity	Vista: Diamantina.		Mapp and Lucia		Lovelaw		Pick 3 / Passion...	Question Period
33	The MacNeil / Lehrer Newshour		Business Report	Vermont Report	Survival Specials: Sharks.		Inside Gorbachev's USSR with Hedrick Smith		Pasternak			Movie
35	La Roue chanceuse	Zizanie	Zone Interdite	Le Défi Guinness	Dossiers Mystères: Spécial Alcatraz.		Festival James Bond: "On ne vit que deux fois".				Dem. Edition (23h28)	Sports Plus (23h34)
57	3-2-1 Contact	Business Report	The MacNeil / Lehrer Newshour		Nature: Nature of Australia.		Mystery! A Taste for Death (dern.).		Stateline: Call Governor Cuomo.		The Avengers	Movie (23h55)
15	Chance aux chansons	Chiffres et lettres	Le Journal télévisé	L'Info 5 (2e édition)	Sept sur sept		Thalassa		Médiations: Crèches.		Actuel	Le Journal (23h50)
20	Musique Vidéo	Fax: L'InfoPlus	Rock Velours		Musique Vidéo		Rock en bulle	Musique Vidéo (21h15)	Musique Vidéo		Fax: L'InfoPlus	Musique Vidéo
EC	Thunderground (18h15)				True Believer				Fellow Traveller			Nanou
RDS	Sports 30 magazine		Magazine des Expos	Baseball: les Blue Jays de Toronto vs les Indians de Cleveland.						Championnat de ski	Sports 30	Blue Bonnets
SE	Haute Tension: Secret de famille (18h20).				Passeport pour une nuit blanche			Milan noir (21h35)			Full Metal Jacket	

● Changement de dernière heure.

Spectacles

CINÉMA

ACROBATIES AMOUREUSES
Ève: 9 h 50, 12 h 40, 15 h 35, 18 h 25, 21 h 20.
AGACERIES
Bijou: 9 h 50, 12 h 40, 15 h 35, 18 h 25, 21 h 20.
À LA POURSUITE D'OCTOBRE ROUGE
Cinéma Capitol (1, Drummondville): 19 h, 21 h 30.
Ciné-Parc Joliette (1). Ven., sam., dim., dès 19 h.
Ciné-Parc Saint-Hilaire (1). Ven., sam., dim., dès 19 h.
Greenfield (3): 18 h 30, 21 h 15.
Laval (2): 18 h 15, 21 h.
Parisien (4): 12 h 50, 15 h 35, 18 h 25, 21 h 15.
Rex (1, Saint-Jérôme): 18 h 45, 21 h 30.
Versailles (5): 18 h 30, 21 h 05.
ARME FATALE (L') (2)
Ciné-Parc Châteauguay (1). Ven, sam., dim., dès 19 h.
Ciné-Parc Drummondville (1). Ven., sam., dim., dès 19 h.
Ciné-Parc Laval (4). Ven., sam., dim., dès 19 h.
Ciné-Parc Odéon (2, Boucherville). Ven., sam., dim., dès 19 h.
BAPTÊME
Berri (5): 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30.
Carrefour Laval (4): 19 h 05, 21 h 35.
BEAUTIFUL DREAMERS
Loew's (4): 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.
BEEFEATERSE
Guy: 10 h 05, 12 h 50, 15 h 35, 18 h 20, 19 h 05.
BLACK RAIN
Ciné-Parc Joliette (1). Ven., sam., dim., dès 19 h.
Ciné-Parc Saint-Eustache (4). Ven., sam., dim., dès 19 h.
BLUE STEEL
Palace (5): 12 h 10, 14 h 20, 16 h 30, 18 h 45, 21 h 10.
BOURGEOISE MAIS PERVERSE
Carré Saint-Louis: 11 h 30, 15 h 20, 19 h 10.
BUNKER PALACE HOTEL
Parisien (3): 12 h 50, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 25.
CES FEMMES S'EXPOSENT
Carré Saint-Louis: 14 h 05, 17 h 50, 21 h 40.
CHER PAPA (MON)
Ciné-Parc Laval (2). Ven., sam., dim., dès 19 h.
CINÉMA PARADISO
Cinéma Égyptien (3): 13 h 30, 16 h 20, 19 h, 21 h 25.
Complexe Desjardins (4): 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 35.
CONTE DE PRINTEMPS
Complexe Desjardins (3): 12 h 45, 15 h, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.
CRAZY PEOPLE
Dorval (2): 19 h 15, 21 h 20.
Du Parc (2): 19 h, 21 h 15.
Laval (4): 19 h, 21 h 10.
Palace (2): 12 h, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30.
Pine (5, Sainte-Adèle): 20 h 15.
Versailles (4): 19 h 20, 21 h 30.
CRUISING BAR
Carrefour Laval (1): 19 h, 21 h.
Cinéplex centre-ville (1): 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05.
CRY BABY
Cinéplex centre-ville (2): 13 h 40.
DE QUOI J'ME MÊLE
Ciné-Parc Châteauguay (2). Ven., sam., dim., dès 19 h.
Ciné-Parc Saint-Eustache (3). Ven., sam., dim., dès 19 h.
Ciné-Parc Saint-Hilaire (2). Ven., sam., dim., dès 19 h.
DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (LES)
Cinéma Capitol (3, Drummondville): 19 h, 21 h 30.
Greenfield (1): 19 h 30, 21 h 40.
Laval (1): 19 h 15, 21 h 25.
Le Paris (3), Saint-Hyacinthe): 19 h 20, 21 h 20.
Parisien (6): 12 h 40, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 35.
Rex (2, Saint-Jérôme): 19 h 15, 21 h 30.
Versailles (2): 19 h 25, 21 h 35.
DRIVING MISS DAISY
Dauphin (2): 19 h, 21 h.
Loew's (2): 12 h 55, 15 h, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 20.
DROWNING BY NUMBERS
Ouimetoscope: 19 h.
ÉCHANGE DE FEMMES POUR LE WEEK-END
Carré Saint-Louis: 12 h 45, 16 h 35, 20 h 35.
ERNEST GOES TO JAIL
Palace (4): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
EVERY WOMAN HAS A FANTASY (2)
L'Amour: 10 h 55, 13 h 55, 16 h 55, 19 h 55.
FÊTE DES PÈRES
Cinéplex centre-ville (3): 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
FEU AU CORPS
Bijou: 11 h 25, 14 h 15, 17 h 10, 20 h 05.
FIRST POWER
Astre (4): 19 h, 21 h 10.
Place Alexis-Nihon (2): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.
Pointe-Claire (6): 19 h 05, 21 h 05.
FLEUR DU MAL (LA)
Brossard (1): 19 h, 21 h 20.
Carrefour Laval (2): 19 h 05, 21 h 30.
Complexe Desjardins (2): 12 h 40, 14 h 55, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 25.
GOD'S MUST BE CRAZY
Bonaventure (2): 19 h 15, 21 h 15.
Place Alexis-Nihon (3): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
GRAND BLEU (LE)
Crémazie: 20 h.
GUARDIAN (THE)
Astre (2): 19 h 30, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 30.
Bonaventure (1): 19 h, 21 h.
Carrefour Laval (3): 19 h 20, 21 h 20.
Décarie (1): 19 h, 21 h 15.
Faubourg Sainte-Catherine (1): 13 h 40, 15 h 40, 17 h 40, 19 h 40, 21 h 40.
Pointe-Claire (4): 19 h 25, 21 h 30.
GUERRE DES ROSES (LA)
Carrefour du Nord (2, Saint-Jérôme): 19 h 05, 21 h 30.
Carrefour Laval (2): 19 h 10, 21 h 40.
Ciné-Parc Saint-Eustache (5). Ven., sam., dim., dès 19 h.
HARD TO KILL
Palace (3): 12 h 30, 14 h 35, 16 h 45, 18 h 55, 21 h 20; jeu., 12 h 30, 14 h 35, 16 h 45, 21 h 45.
HARLEM NIGHTS
Ciné-Parc Saint-Eustache (4). Ven., sam., dim., dès 19 h.
HAUTE SÉCURITÉ
Ciné-Parc Châteauguay (3). Ven., sam, dim., dès 19 h.
Ciné-Parc Joliette (2). Ven., sam., dim., dès 19 h.
Ciné-Parc Laval (1). Ven., sam., dim., dès 19 h.
Ciné-Parc Odéon (1, Boucherville). Ven., sam., dim., dès 19 h.
HUNT FOR RED OCTOBER (THE)
Fairview (1): 18 h 30, 21 h 20.
Imperial: 12 h 30, 15 h 20, 18 h 20, 21 h 20.
I LOVE YOU TO DEATH
Cinéma V (2): 19 h 15, 21 h 30.
Dorval (4): 19 h 20, 21 h 30.
Loew's (3): 13 h 05, 15 h 10, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 35.
IMAX — GRAND CANYON ET THE DEEPEST GARDEN
Vieux-Port. Du mar. au dim., 12 h, 20 h 45.
IMAX — GRAND CANYON ET BENTHOS (v.f.)
Vieux-Port. Du mar. au ven., 10 h 15, 13 h 45, 15 h 30, 19 h; sam., dim., 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h. Dernier spectacle ven., sam., 22 h 30.
IRON EAGLE (2)
Ciné-Parc Saint-Eustache (2). Ven., sam., dim., dès 19 h.
JESUS DE MONTREAL
Cineplex centre-ville (8): 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 25.
JOLIE FEMME (UNE)
Du Plateau (2): 14 h 10, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 25.
Laval (5): 19 h 10, 21 h 30.
Le Paris (Saint-Hyacinthe): 19 h, 21 h 15.
Omega (2, Longueuil). Ven., 19 h, 21 h 30; du lun. au jeu., 20 h.
Parisien (7): 13 h 20, 16 h, 18 h 45, 21 h 20.
Versailles (1): 18 h 30, 21 h.
KICK BOXER
Ciné-Parc Châteauguay (3). Ven., sam., dim., dès 19 h.
Ciné-Parc Joliette (2). Ven., sam., dim., dès 19 h.
Ciné-Parc Laval (1). Ven., sam.. dim., dès 19 h.
Ciné-Parc Odéon (1, Boucherville). Ven., sam., dim., dès 19 h.
LAMBADA
Astre (3): 19 h, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 30.
Berri (4): 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.
Carrefour Laval (5): 19 h 30, 21 h 40.
Cinéma Capitol (2, Drummondville): 19 h, 21 h 30.
Ciné-Parc Châteauguay (1). Ven., sam., dim., dès 19 h.
Ciné-Parc Drummondville (1). Ven., sam., dim., dès 19 h.
Ciné-Parc Laval (4). Ven., sam., dim., dès 19 h.
Ciné-Parc Odéon (2, Boucherville). Ven., sam., dim., dès 19 h.
Longueuil (2): 19 h 20, 21 h 25.
LEFT FOOT (MY)
Complexe Desjardins (3): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 20, 21 h 25.
Faubourg Sainte-Catherine (2): 13 h 10, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.
Pointe-Claire (6): 19 h, 21 h 05.
LOVE & MURDER
Palace (6): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
LOVE AT LARGE
Cinéma Paris: 17 h, 21 h 30.
MIAMI BLUES
Cinéma Égyptien (1): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 20, 21 h 25.
Pointe-Claire (4): 19 h, 21 h.
MILOU EN MAI
Cinéplex centre-ville (5): 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.
MORTELLE INFLUENCE
Laval (3): 19 h 15, 21 h 35.
Omega (1, Longueuil). Ven., 19 h 15, 21 h 30; du lun. au jeu., 20 h.
Parisien (2): 12 h 30, 14 h 40, 16 h 55, 19 h 10, 21 h 25.
Versailles (6): 19 h 30, 21 h 40.
MY LEFT FOOT
Cinéplex centre-ville (6): 13 h 10, 15 h 15, 17 h 20, 19 h 25, 21 h 35.
Faubourg Sainte-Catherine (2): 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30.
NÉ UN 4 JUILLET
Cinéplex centre-ville (4): 13 h 30, 16 h 30, 20 h 30.
Paradis (3): 19 h 15, 21 h 45.
NIKITA
Berri (3): 13 h, 15 h 15, 17 h 30, 19 h 45, 21 h 45.
NOCE DE PAPIER
Dauphin (1): 19 h 30, 21 h 30.
NOUS NE SOMMES PAS DES ANGES
Ciné-Parc Saint-Eustache (1). Ven., sam., dim., dès 19 h.
Ciné-Parc Saint-Hilaire (1). Ven., sam., dim., dès 19 h.
NUNS ON THE RUN
Faubourg Sainte-Catherine (4): 13 h 10, 15 h 10, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05.
OURS (L')
Ciné-Parc Châteauguay (2). Ven., sam., dim., dès 19 h.
Ciné-Parc Saint-Eustache (3). Ven., sam., dim., dès 19 h.
Ciné-Parc Saint-Hilaire (2). Ven., sam., dim., dès 19 h.
PAPER WEDDING
Cinema Egyptien (2): 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.
PARTY (LE)
Université: 19 h, 21 h 05.
Versailles (3): 21 h 25.
PASSIONATE HEIRESS
L'Amour: 12 h 25, 15 h 25, 18 h 25, 21 h 25.
PATROUILLE EN FOLIE (LA)
Ciné-Parc Laval (3). Ven., sam., dim., dès 19 h.
Versailles (3): 19 h 20.
PETITES HISTOIRES INTIMES
Ève: 12 h 30, 16 h 25, 20 h 20.
PEUPLE SINGE
Complexe Desjardins (1): 13 h 20, 15 h 15, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 15.
POUR TOUJOURS
Ciné-Parc Laval (2). Ven., sam., dim., des 19 h.
PRETTY WOMAN
Cinéma V (2): 18 h 20, 21 h 10.
Du Parc (1): 18 h 30, 21 h.
Fairview (2): 19 h, 21 h 30.
Greenfield (2): 19 h, 21 h 30.
Jean-Talon: 19 h, 21 h 30.
Loew's (1): 13 h 20, 16 h, 18 h 40, 21 h 15.
Pine (3), Sainte-Adèle): 20 h.
Q & A
Dorval (3): 18 h 30, 21 h 15.
Du Parc (3): 18 h 30, 21 h 15.
Loew's (2): 12 h 45, 15 h 20, 18 h 15, 21 h.
RIPOUX CONTRE RIPOUX
Cinéplex centre-ville (7): 13 h 05, 16 h 30, 19 h 05, 21 h 30.
SOCIÉTÉ DES POÈTES DISPARUS (LA)
Du Plateau (1): 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 20.
SOUFFLE DE LA PEUR (LE)
Ciné-Parc Laval (3). Ven., sam., dim., des 19 h.
SOUTH (THE)
Cineplex centre-ville (9): 14 h, 16 h 15, 19 h 10, 21 h 20.
SPACED INVADERS
Dorval (1): 19 h, 21 h 20.
Palace (1): 13 h 30, 16 h, 17 h 40, 21 h 10.
SUD (LE)
Berri (2): 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30.
TEENAGE MUTANT NINJA TURTLES
Astre (1): 19 h 15, 21 h 10. Dernier spectacle ven., sam., 23 h 15.
Brossard (3): 19 h 15, 21 h 15.
Carrefour Laval (6): 19 h 15, 21 h 15.
Ciné-Parc Saint-Eustache (2). Ven., sam., dim., dès 19 h.
Place Alexis-Nihon (1): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
Pointe-Claire (1): 19 h 15, 21 h 15.
Pointe-Claire (2): 19 h 15, 21 h 15.
TEENAGE MUTANT NINJA TURTLES (v.f.)
Berri (1): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.
Carrefour du Nord (1, Saint-Jérôme): 19 h 15, 21 h 15.
Chambly. Ven., 19 h 30, 21 h 30; lun., mar., 19 h 30.
Cinéma Capitol (4, Drummondville): 19 h, 21 h 30.
Commodore (Cartierville): 19 h.
Laval 2000 (1): 19 h 15, 21 h 15.
Longueuil (1): 19 h, 21 h.
Paradis (1): 19 h 15, 21 h 10.
TEMPS DES GITANS (LE)
Parisien (5): 12 h 40, 15 h 30, 18 h 20, 21 h 10.
TOP OF HIS HEAD (THE)
Cinéma Paris: 15 h, 19 h.
ULTIME VENGEANCE
Brossard (2): 19 h 30, 21 h 30.
Cinéplex centre-ville (2): 15 h 40, 17 h 40, 19 h 40, 21 h 40.
Commodore: 21 h 15.
Laval 2000 (2): 19 h 35, 21 h 35.
Paradis (2): 19 h 30, 21 h 30.
VILLA DES PLAISIRS
Ève: 11 h 05, 15 h, 18 h 55.
WEEK END CHEZ BERNIE'S
Ciné-Parc Saint-Eustache (5). Ven., sam.., dim., dès 19 h.
WILD ORCHID
Décarie (2): 19 h 15, 21 h 30.
Faubourg Sainte-Catherine (3): 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 25.
Pointe-Claire (5): 19 h, 21 h 05.
W PINK TV
Guy: 11 h 32, 14 h 17, 17 h 02, 19 h 47.
YAABA
Parisien (1): 13 h, 15 h, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 35.

MUSIQUE

UNIVERSITÉ McGILL (Pollack Hall) — Charlene Redekopp, pianiste, 20 h.
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (Faculté de musique) — Louise Marcotte, soprano, 20 h.
PLACE DES ARTS (Salle Wilfrid-Pelletier) — Orchestre de Chambre McGill. Dir. Alexander Brott. Mstislav Rostropovitch, violoncelliste. Concerto en ré majeur (Boccherini) et Concerto no 1 (Chostakovitch), 20 h 30.
UNIVERSITÉ McGILL (Redpath Hall) — Leah Roseman, violoniste et Jean Marchand, pianiste. Oeuvres de Beethoven, Bach et Ravel, 20 h.

Louise Portal, vingt ans de carrière et un retour à la télé et à la scène

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Louise Portal ne manque pas de détermination. Cette année, la vingtième de sa carrière, la chanteuse originaire de Chicoutimi partagera son temps entre un retour au petit écran et des rôles au cinéma tout en préparant son retour à la scène.

«Pour mes 40 ans, j'ai le goût de m'offrir le plus beau des cadeaux en montant un spectacle, mais pas n'importe lequel : le spectacle que j'ai toujours voulu faire...»

«Ça fait cinq ans que je n'ai pas chanté pour de vrai et ça me manque. Ce n'est pas facile: si on ne vend pas 100 000 disques, il n'y a personne pour nous produire un spectacle. C'est très frustrant ! Alors j'ai décidé de ne plus compter sur les autres et de produire moi-même mon nouveau spectacle.»

La chanteuse a déjà en tête le concept «très théâtral» du spectacle qu'elle entend présenter à la fin de l'année. «Ce sera une rétrospective de la Portal des dix dernières années. Il y aura même du cinéma d'intégré et le théâtre sera aussi mis en valeur à travers les sept personnages que j'incarnerai...»

Mais elle insiste pour dire qu'il ne s'agira pas d'un spectacle promotionnel pour vendre un disque puisqu'elle n'aura pas de nouveau disque à promouvoir. «Ce sera le spectacle que j'ai toujours rêvé de faire...»

Louise Portal s'est par ailleurs vu confier un des rôles principaux dans le nouveau téléroman «Les ailes ou la cuisse», dont la diffusion commencera en janvier au réseau TVA.

Conçue par Guy Fournier, cette nouvelle série de 36 épisodes d'une heure, à l'horaire du jeudi entre 20 et 21h, racontera les aventures de deux couples. Louise Portal y sera la conjointe de Raymond Bouchard, l'autre couple étant formé de Louise Deschâtelets et Rémi Girard.

La chanteuse se transformera donc en Madeleine, mère de deux enfants et esprit bohème qui joue du violoncelle dans un quatuor classique. «Je pourrai enfin vivre les joies de la maternité... Ça fait contraste avec mes rôles de rockeuse», dit-elle en riant.

Il s'agira d'un retour à la télévision pour celle qui a connu des années fort actives dans des téléromans du genre «La petite semaine», «Terre humaine» et «Du tac au tac».

Les enregistrements de «Les ailes ou la cuisse» débuteront en juin et la tiendront occupée durant tout l'été. À l'automne, elle pourrait effectuer un retour au cinéma, plus spécialement dans une coproduction helvético-québécoise dont elle partagerait la vedette avec Michel Côté.

L'artiste est aussi en pourparlers à propos de d'autres projets au cinéma dont elle ne veut pas parler «puisqu'il n'y a rien de signé».

Lorsqu'elle est débordée de travail, Louise Portal a appris à se ressourcer dans la quiétude de sa maison de campagne près de Hemmingford, à trois quarts d'heure de Montréal. Elle y vit depuis trois ans avec son compagnon de longue date, le musicien Walter Rossi, et rien au monde ne la ramènerait au centre-ville.

«Récemment, un soir où je faisais une promenade avec mon «chum», nous avons aperçu au moins cinq chevreuils. C'est un vrai paradis!» lance-t-elle avec enthousiasme, sans oublier de parler de ses nouveaux pensionnaires, deux paons qui voisinent ses trois chevaux, deux chats et deux chiens.



À vous de choisir :
le rabais tape-à-l'oeil
ou la qualité à vue d'oeil.



Si vous faites l'essai d'une Subaru Legacy, la seule chose qu'on vous donnera, c'est un tee-shirt. Bref, pas de quoi vous convaincre d'acheter une voiture. Et c'est précisément là où nous voulons en venir. La Subaru Legacy possède déjà tout ce que les concurrents ont à offrir et bien plus encore, à meilleur coût. Les autres peuvent couper leurs prix: les nôtres n'ont jamais été gonflés.

La Subaru Legacy, berline de l'année, édition 1990.
□ moteur 130 ch, 16 soupapes, à injection □ freins à disque et suspension indépendante aux 4 roues □ servodirection à pignon et crémaillère □ rétroviseurs ext. jumelés à commande électrique, glaces teintées □ pneus radiaux toutes saisons □ système de retenue en pente Hill Holder^MC sur boîte manuelle □ sièges-baquets avant entièrement réglables □ colonne de direction inclinable □ climatisation □ régulateur de vitesse □ lève-glaces et verrouillage des portes électriques □ AM/FM stéréo de 80 watts avec lecteur de cassettes □ Le tout à seulement 18 849 $*

SUBARU LEGACY

PLUS ON Y PENSE, PLUS ON A LE GOÛT DE LA CONDUIRE.

^MC Marque déposée de Subaru Canada, Inc. ^MC Marque de commerce de Subaru Canada, Inc.
* PDSF pour le modèle L, incluant l'ensemble HX. Transport, préparation et taxe en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre.

SUBARU MONTRÉAL 4900, rue Paré, Montréal, Québec (514) 737-4441
LEHOUX & SIMARD ENRG. 450, Jacques-Cartier sud, Saint-Jean, Québec (514) 347-6555
LES AUTOMOBILES BOULEVARD SAINT- MARTIN (LAVAL) INC. 1430, boul. Saint-Martin, Laval, Québec (514) 667-4960
SUBARU REPENTIGNY 761, rue Notre-Dame, Repentigny, Québec (514) 585-9950
AUTOMOBILE ÉLÉGANTE SUBARU 16, de la Rabastallière, Saint-Bruno, Québec (514) 653-6920
AUTOMOBILES VALLEYFIELD NITRO INC. 2715, boul. Hébert, Valleyfield, Québec (514) 371-0322
AUTOMOBILES IMPORTÉES LONGUEUIL 465, Curé-Poirier ouest Longueuil, Québec (514) 677-6361 / 522-6045
RIENDEAU SPORTS INC. 1855, du Souvenir, Varennes, Québec (514) 652-2521
LAVIGNE GARAGE INC. 37, rue Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Bellevue, Québec (514) 457-5327
SUBARU SAINTE-AGATHE ENRG. 155, boul. Morin Sainte-Agathe-des-Monts, Québec (819) 326-1600
SUBARU AUTO CENTRE 4032, rue Sainte-Catherine ouest, Westmount, Québec (514) 937-4235
SUBARU JOLIETTE ENRG. 1238, de Lanaudière, Joliette, Québec (514) 755-3939
SUBARU SAINT-JÉRÔME 2355, boul. Labelle, Lafontaine, Québec (514) 438-7494
SAINTE-ROSE SUBARU 171, boul. Labelle, Sainte-Rose, Laval, Québec (514) 628-3555